



Le Richelieu

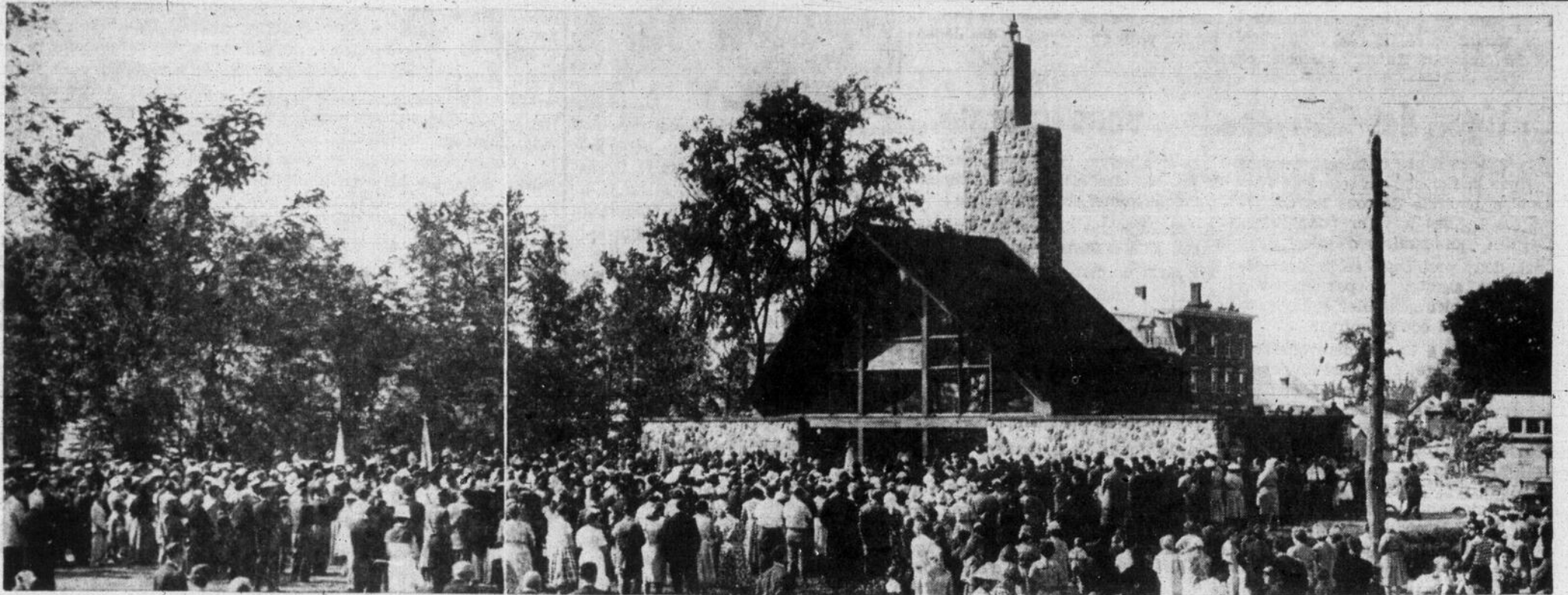


Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXVI — No 32

SAINT-JEAN, JEUDI LE 29 JUIN 1961

92



► UNE PARTIE DE LA FOULE assemblée devant le Sanctuaire dédié à la Bienheureuse Mère d'Youville à Varennes lors de l'inauguration officielle dimanche dernier. (Photo Studio Charpentier)

Des milliers de personnes à l'inauguration du Sanctuaire de Mère d'Youville, à Varennes

C'est devant une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes que S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, inaugurait officiellement dimanche dernier le Sanctuaire dédié à la Bienheureuse Mère d'Youville dans la localité de Varennes, lieu de naissance de la première bienheureuse canadienne. Plusieurs dignitaires religieux et laïcs étaient présents à la bénédiction du Sanctuaire présidée par Mgr l'Evêque de Saint-Jean. Mgr Coderre était assisté de M. le chanoine André Beauregard, curé de la paroisse de Varennes et de M. Aurèle Allars, p.s.s., aumônier à la Maison Mère des Soeurs Grises de Montréal.

La communauté fondée par Mère d'Youville était représentée par un grand nombre de religieuses à la tête desquelles se trouvait l'Assistante-générale. Plusieurs autres communautés religieuses étaient également représentées.

Après la bénédiction du sanctuaire, S. Exc. Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur à Valleyfield, prononça le panégyrique de la Bienheureuse. On lira le texte intégral de l'allocution de Mgr Caza à la page 17 de cette édition.

Il y eut vénération de la relique de Mère d'Youville avant la messe célébrée par Mgr Coderre. Le Sanctuaire de Mère d'Youville qui est situé près de l'église paroissiale de Varennes est confié à la garde des Soeurs Grises.

Le défilé historique

Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean qui avaient accepté, à la demande de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, de présenter dans le cadre des manifestations qui devaient marquer la bénédiction et l'inauguration officielle du sanctuaire à Mère d'Youville à Varennes, leur défilé annuel de chars allégoriques, ont vu leurs efforts couronnés de succès.

(suite à la page 8)

Le Sanctuaire de Varennes

A côté de l'église paroissiale de Varennes se dresse le petit sanctuaire tout neuf de la Bienheureuse Marguerite d'Youville. Cette bande de terrain est demeurée vacante depuis de nombreuses années. Fidèles à la mémoire de leur glorieuse Fondatrice, les Soeurs Grises de la Charité conservaient ce lot dans l'attente d'un événement qui intéressait toute l'église du Canada.

Aménagé et gazonné, le terrain s'élève légèrement jusqu'au parvis du sanctuaire. L'édifice forme un rectangle de pierre multicolore. Le caillou des champs perd son aspect grisâtre lorsqu'on brise son écorce. Les couleurs viennent alors agrémente la surface massive du mur.

(suite à la page 5)



► LE DERNIER DES CHARS ALLEGORIQUES du défilé organisé par les SSJB du diocèse commémorait la béatification de Mère d'Youville qui eut lieu à Rome le 3 mai 1959 devant plusieurs personnes du diocèse de Saint-Jean qui accompagnaient S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre. (Photo Studio Charpentier)

Départ de Mgr Coderre pour l'Europe, le 6

Jeudi soir prochain le 6 juillet, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, s'enverra de Dorval à destination de l'Europe où il doit assister à plusieurs réunions sur l'enseignement religieux. On sait que Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean est président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux dans la province de Québec, ces responsabilités lui feront rencontrer plusieurs évêques de France ainsi que

(suite à la page 8)

Campagne de la fraternité française des SSJB du diocèse de Saint-Jean

Comme par les années passées, les SSJB du diocèse de Saint-Jean, organiseront leur campagne annuelle dite de la "Fraternité française d'Amérique" dans le but de venir en aide aux minorités françaises et catholiques des autres provinces canadiennes et des franco-américains.

Cette année, ce sera le 2 juillet qu'aura lieu aux portes des églises du diocèse, avec l'autorisation de Mgr l'Evêque, la quête annuelle afin de

recueillir des dons en vue d'aider nos compatriotes des autres provinces à survivre et s'épanouir normalement.

Dans les provinces de l'Ouest canadien, par exemple, près de la moitié de la population française et catholique vit dans des villes. L'on serait porté à croire que cette concentration soit de nature à favoriser le maintien d'un esprit de corps, de solidarité ethnique.

(suite à la page 16)

Semaine de Moralité Publique dans le diocèse

LIRE EN PAGE 5

Le revenu à la hausse à Saint-Jean

(Exclusif au "Richelieu")
 La population de Saint-Jean s'est tenue dans une position avantageuse au cours de la dernière année, ayant un niveau de revenus plus élevé que la majorité des villes du Canada, selon une excellente revue traitant d'activité économique, publiée par Sales Management, dont le titre est "Examen du pouvoir d'achat" (Survey of Buying Power). Cette revue de 762 pages contient des statistiques sur les revenus et la vente au détail de toutes les cités et villes du Canada et des Etats-Unis.
 Une enquête démontre que malgré la baisse qui a été enregistrée dans certaines lignes, la population a joui de bons revenus. Par conséquent, la vente au détail a été bonne, puisqu'elle a atteint le chiffre de \$26,279,000. Pour une cité de sa catégorie, ce

résultat est plus élevé qu'on l'avait prévu. Le rapport démontre que les citoyens de Saint-Jean ont dépensé plus que les années précédentes, précisément parce que leurs revenus étaient plus élevés. La somme de \$36,161,000 après déduction de tout impôt, a été perçue par les citoyens de Saint-Jean en 1960.
 Si on divise ce total par le nombre de foyers établis dans la Cité de Saint-Jean, la moyenne du revenu net se chiffre à \$5,563. Cette moyenne se compare avantageusement avec maintes cités du Canada, dont "l'index de ventes" de la revue mentionnée met des preuves à l'appui.
 Saint-Jean enregistre un pourcentage de 104%, soit 4% de plus que la moyenne obtenue à travers le Canada, compte tenu du revenu et des dépenses.



M. et Mme. Barrie-Denis Rowland photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Jean. Mme Rowland (Lise Lanoue) est la fille de M. et Mme Irénée Lanoue de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. Le marié est le fils de M. et Mme Edward Rowland, de Court Lancaster.
 Photo Studio Notre-Dame 675 Dorchester, St-Jean.

La Ligue des Citoyens Inc. vous informe...

Le 3 juillet prochain est le jour fixé par la Loi pour la tenue de l'assemblée générale de tous les contribuables habiles à voter pour l'élection des commissaires d'écoles.

Ici, deux problèmes se posent: allons-nous assister et participer à cette assemblée générale? Puis, faut-il changer les commissaires?

La réponse à la première question est bien évidente: OUI c'est un devoir pour tous ceux qui le peuvent, de participer à cette assemblée. C'est là que les commissaires rendront compte de l'usage qu'ils ont fait des pouvoirs transmis par nous en les élisant. Ils sont les représentants des parents dans le domaine scolaire et les parents ont le devoir d'examiner le dossier des commissaires avant de juger. C'est la démocratie en action.

La réponse à la deuxième question appartient à la conscience de chaque individu.

Il est certain qu'aujourd'hui il faut plus que "savoir lire et écrire" pour être commissaire d'école; nous ne sommes plus en 1900. Quoiqu'il en soit, voici un résumé des pouvoirs et devoirs des commissaires.

- 1 Engagement d'un personnel enseignant qualifié;
- 2 Renvoi du personnel au besoin;
- 3 Surveillance du cours d'études adopté;
- 4 Uniformisation dans toutes les écoles de la municipalité des livres autorisés;
- 5 Réglementation des écoles;
- 6 Surveillance de l'hygiène;
- 7 Visite des écoles deux fois l'an

pour observer l'état des locaux, le progrès des élèves, le rendement du personnel enseignant, etc.;

- 8 Arbitrage des différents entre parents ou enfants et instituteurs;
- 9 Renvoi de certains élèves;
- 10 Etablissement et développement de bibliothèques scolaires;
- 11 Acquisition de terrains, construction de locaux, ameublement et financement;
- 12 Participation active à la solution du problème des loisirs.

La liste pourrait facilement être allongée. Elle est déjà assez importante pour permettre à tous d'entrevoir la nature des qualifications que devraient avoir les commissaires ou les aspirants à ce poste. De plus, l'âge scolaire obligatoire vient d'être porté à quinze ans en vue de parvenir à seize ans; les commissions scolaires donnent le cours secondaire et il faut prévoir d'autres développements.

C'est dire que l'honnêteté et la bonne volonté, seules, ne suffisent plus. Il est nécessaire en outre, que le niveau d'instruction d'un commissaire soit au moins l'équivalent du niveau des cours donnés par la Commission scolaire.

Si non, le commissaire est incapable d'apprécier convenablement et objectivement les progrès des élèves, l'efficacité du personnel enseignant et les nombreux besoins matériels.

N'oublions pas que notre attitude de 3 juillet prochain engagera l'avenir de nos enfants.

O.T.J. — Saison 1961

Chers parents,

Le 3 juillet marquera la reprise des activités sur les différents terrains de la ville: toute la saison durant, des enfants de divers milieux profiteront du soleil, de l'eau et des jeux pour enjoliver leur été.

C'est de vous que dépend le succès ou l'insuccès de l'O.T.J. dans votre ville. Non, ne croyez pas que je veuille faire appel à votre porte-monnaie: tel n'est pas mon rôle. Ce que je vous demande, c'est de ressentir envers les moniteurs, dirigeants et séminaristes ce sentiment de confiance, sans lequel nous savons bien que nous ne pourrions point voir vos enfants gambader et s'éduquer sous nos yeux, pendant ce temps si important des vacances.

Vos enfants, sachez-le, comptent sur vous pour venir vous-mêmes au cours de l'été, voir ce qu'ils font: vous ne devrez jamais leur donner l'impression de désintéressement. Vivez ce qu'ils vont vivre...

Soyez bien assurés que nous saurons manier avec soin ces hommes en croissance, que sont vos enfants, encore fragiles mais capables de dépassement et d'action. Les enfants ne sont-ils pas faits pour rire, agir et chanter sous le regard de Dieu!

Je leur donne donc rendez-vous à leur terrain respectif, la semaine prochaine.

Le Moniteur en chef,
 Jean BEAUDRY

Filles d'Isabelle de Saint-Jean

Notre réunion mensuelle a eu lieu en présence d'une cinquantaine de membres. Mme Alfred Rameau, notre régente au dévouement inlassable, ouvrit l'assemblée comme à l'habitude.

Soeur Régente offre ses vœux de prompt rétablissement aux membres hospitalisés ainsi que ses sincères condoléances à celles qui sont affligées par la perte d'être cher.

Sincères remerciements à toutes celles qui se sont rendues aux processions à l'occasion de la Fête-Dieu.

Mme Rameau félicite et remercie Soeur Thérèse Lyon pour l'organisation du pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, ce fut un magnifique succès.

Notre Régente nous fait part du grand honneur qui fut décerné à notre digne Régente d'Etat Soeur Yvonne-C. Martin, lors du pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine. Elle reçut la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice" des mains de Mgr Gabriel Champagne. Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a ainsi voulu honorer les Filles d'Isabelle pour leur généreuse collaboration à l'Action catholique canadienne.

Pendant la période du mois de juillet et août, l'heure sainte des Filles d'Isabelle se continuera chaque 3e mardi du mois à la Cathédrale à 3 heures et quart de l'après-midi.

Les enfants seront admis aux cinémas

Lors de la dernière session, le gouvernement provincial a adopté le Bill 97 pour régler l'admission des enfants aux représentations cinématographiques dans les institutions d'enseignement, les salles paroissiales et les cinémas.

Les écoles et les maisons d'enseignement ainsi que les salles paroissiales pourront présenter des films à leurs élèves seulement et ce, sans prix d'admission.

Les cinémas pourront, de leur côté offrir des films spécialement recommandés par le Bureau de censure comme présentables aux enfants de 6 à 13 ans. Cependant, de 6 à 10 ans, les enfants devront être accompagnés pour entrer dans un cinéma tandis que de 10 à 13 ans, ils ne le seront pas.

La base d'âge pour l'admission dans un cinéma sera dorénavant de 14 au lieu de 16 ans. Quand un film sera jugé dangereux ou nocif, la censure au lieu de couper le film réglementera l'âge d'admission à 18 ans au lieu de 14 ans.

Cette loi est définitivement passée à la session qui vient de se terminer et sera incessamment signée et mise en vigueur par le Lieutenant-gouverneur et la Chambre Haute.

Au fond de l'encrier



● **Record peu enviable:** Le Bureau fédéral de la statistique rapporte qu'il y a eu 729 faillites au Canada au cours du premier trimestre de l'année. C'est la province de Québec qui a été le plus durement frappée. Elle en absorbe plus que la moitié, soit 420. La province d'Ontario suit, mais avec 223 seulement. Il y a déjà plusieurs années que notre province détient haut-la-main ce record peu enviable du plus grand nombre de faillites. C'est à se demander aussi s'il n'y a pas abus, s'il n'y aurait pas quelque chose à corriger dans cette loi de faillite. Comme disait un juge l'an dernier, dans la Vieille Capitale: "Quelqu'un ne peut pas faire cession de ses biens quand il ne possède aucun bien".

● **Refonte de la loi électorale:** Le parti libéral s'est engagé à faire une refonte de la loi électorale. Il a déjà rempli plusieurs autres promesses faites durant les élections qui ont précédé le 22 juin 1960. La refonte de la loi électorale était peut-être moins pressante mais elle devrait être faite au moins avant les prochaines élections. Ce sera délicat, il faudra avoir du courage, mais c'est essentiel d'arracher chez nous ce qui est entré dans nos moeurs à tel point que les meilleurs citoyens admettent qu'une élection, ça s'achève en campagne et ça se vole dans une ville. Comme le disait Gérard Filion dans un éditorial du "Devoir", la semaine dernière... "Le truc est presque toujours le même pour voler une élection: plus de bulletins de vote dans l'urne que de votants ou même d'électeurs inscrits. En 1931, le candidat élu dans la circonscription de Saint-Laurent expliquait le phénomène par l'enthousiasme; en 1961, le maire Léo Rémillard de Ville Jacques-Cartier déclarait que tout s'est passé dans l'ordre, quand, dans une seule boîte de scrutin, on trouve tout près de cent bulletins de vote de trop". Que le maire Rémillard trouve la chose normale, il n'y a pas à s'en scandaliser avec le passé qu'on lui connaît mais que d'honnêtes citoyens en viennent à trouver la chose normale, il y a lieu de s'inquiéter, et le gouvernement qui aura le courage d'apporter une réforme salutaire, une loi électorale bien faite qui favorisera à la fois la liberté des électeurs et la liberté des candidats se rendra même à lui-même un grand service.

● **Pour faire un bon délinquant:** Une de nos dévouées collaboratrices nous fait parvenir les douze règles à appliquer pour faire d'un enfant un "BON DELINQUANT". — Les voici:

- 1o) Dès l'enfance, donnez à votre enfant tout ce qu'il désire, il grandira ainsi en pensant que le monde entier lui doit tout.
- 2o) S'il dit des grossièretés, riez: il se croira très malin.
- 3o) Ne lui donnez aucune formation spirituelle. Quand il aura 21 ans, "il choisira lui-même".
- 4o) Ne lui dites jamais: "c'est mal". Il pourrait faire un complexe de culpabilité. Et plus tard, quand il sera arrêté pour vol d'auto, il sera persuadé que c'est la société qui le persécute.
- 5o) Ramassez ce qu'il laisse traîner. Ainsi, il sera sûr que ce sont toujours les autres qui sont responsables.
- 6o) Laissez-le tout lire. Stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures.
- 7o) Disputez-vous toujours devant lui. Quand votre ménage craquera, il ne sera pas choqué.
- 8o) Donnez-lui tout l'argent qu'il réclame. Qu'il n'ait pas à le gagner; il ferait beau voir qu'il ait les mêmes difficultés que vous.
- 9o) Que tous ses désirs soient satisfaits: nourriture, boisson, confort, sinon il sera "frustré".
- 10o) Prenez toujours son parti. Les voisins, les professeurs, la police lui en veulent à ce pauvre petit.
- 11o) Quand il sera vraiment un vaurien, proclamez vite que vous n'avez jamais rien pu en faire.
- 12o) Préparez-vous une vie de douleur. Vous l'aurez!

A VOUS LES COMMENTAIRES...

Bernard BEDARD

La Commission Scolaire vous informe...

A la suite de nombreuses demandes reçues au bureau, il me fait plaisir de fournir les indications nécessaires à l'obtention des frais de scolarité prévus par le Bill 81 adopté lors de la dernière législature.

Voici un extrait de l'article 497A dudit Bill traitant du paiement des frais d'inscription et de scolarité dans les institutions indépendantes.

"Toute Commission Scolaire doit payer, pour chacun des enfants soumis à sa juridiction qui fréquente le cours secondaire dans une institution d'enseignement secondaire indépendante reconnue par le Conseil d'Instruction Publique ou par le Comité Catholique ou Protestant selon le cas, les frais d'inscription et de scolarité qu'exige cette institution jusqu'à concurrence de \$200 par année.

Pour les fins du présent article, le cours secondaire s'étend de la 8e à la 11e année d'études, où les Eléments Latins à la Versification ou Immatriculation Junior.

Les parents qui désirent bénéficier pour un ou plusieurs de leurs enfants des avantages prévus au présent article, doivent avant le premier juin de chaque année (pour 1961 cette date est reportée au premier août), faire parvenir une demande écrite à cet effet au secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire dont ils relèvent. De plus, ils doivent avant le 1er août,

fournir un certificat attestant que leur enfant est admis dans l'une des dites institutions".

En résumé, les parents qui désirent bénéficier de ces avantages et qui demeurent dans les limites de la Municipalité Scolaire de la Cité de Saint-Jean devront produire une demande écrite au bureau de cette Commission Scolaire à 185 de la rue Mercier avant le premier jour d'août prochain et également avant cette même date un certificat de la maison ou institution où leur fils ou fille aura été accepté pour la prochaine année scolaire.

Prochain mariage

M. et Mme Médéric Goinneau annoncent le mariage de leur fille Lorraine à M. Roger Boyer, fils de M. Charles Boyer décédé, et de Mme Charles Boyer, d'Ahuntsic.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 3 juillet dans la plus stricte intimité à la chapelle du Sacre-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal par l'abbé Boileau.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

AU CONSEIL DE VILLE

Deux règlements importants adoptés

Nos édiles, réunis en assemblée spéciale, mardi soir, sous la présidence de S.H. le maire Jean Desmarais, ont adopté deux règlements qui auront longue vie, soit le règlement 635 qui permet de contracter un emprunt de \$380,000 pour travaux d'égouts et pavage, avec échéance répartie sur 20 ans et le règlement 634 qui désigne l'engagement d'un Directeur de Police avec les prérogatives accordées par la Loi, soit destitution par la Cour Supérieure seulement.

L'adoption de ces deux règlements s'est faite à la suite d'explications et de discussion. Aussi l'assemblée n'a été levée qu'à 12 h. 45 a.m. Il faut dire que de 8 heures à 9 heures, le Conseil a reçu une délégation du Fonds de Souscription du Séminaire de Saint-Jean, composée de Mgr Bernard Courville, recteur, de M. le chanoine Armand Racicot, de M. R. Morrissette et de M. Edouard Arbour, président pour la Cité de St-Jean. On a étudié les possibilités d'une souscription de la Cité de Saint-Jean. Le montant de \$50,000 a été mentionné mais aucune décision ne sera prise avant d'avoir pris connaissance du budget que doit préparer le secrétaire de la Cité.

Règlement d'emprunt

Comme le veut la loi, le secrétaire Wilfrid Boutin a donné lecture du règlement 635 et M. le maire a expliqué que les citoyens avaient deux heures pour manifester leur objection. Il fallait que 40 électeurs s'objectent pour obliger la tenue d'un référendum.

M. L.-E. Martel s'est levé pour demander certaines explications, non pas qu'il est contre le règlement, mais pour se renseigner seulement. M. le maire l'a rassuré que le taux d'intérêt maximum de cet emprunt était de 6%. M. Martel a exprimé son regret que l'ingénieur ne soit pas présent, étant donné qu'il avait des questions techniques à poser. M. le maire a invité M. Martel à venir à son bureau pour obtenir de l'ingénieur, les renseignements voulus.

M. Martel a alors déploré l'état de nos rues et de nos trottoirs dans la Cité de Saint-Jean. "Voici, dit-il, les suggestions d'un citoyen qui a un peu d'expérience. Je vais vous donner une recette, achetez du bon sable, et comme exemple, venez voir ma cave, je n'ai pas pris de terre jaune, mais du bon sable et ça dure. Si vous voulez savoir ce qui a du bon sens, venez me voir, je vais vous le dire. C'est la base du ciment qui est importante et il faut du bon sable. Il n'y en a pas dans les environs, mais vaut mieux payer plus cher et avoir du bon sable". M. Martel a aussi voulu s'assurer que la répartition des travaux d'égouts rue Champplain serait 2/3 par la Cité et 1/3 par les riverains.

M. le maire a remercié M. Martel de ces suggestions et a admis son expérience de la chose municipale. M. Martel ayant déjà siégé comme échevin.

DIRECTEUR DE LA POLICE

L'échevin Fernand Roy a donné 3e lecture du règlement concernant le Directeur de la Police et il a proposé immédiatement son adoption.

L'échevin Edouard Fortier a secondé.

L'échevin Alphonse Lorrain s'est levé et a exprimé le vœu que les journalistes présents rapportent ses paroles.

"M. le maire, d'abord, j'aimerais à connaître votre opinion personnelle".
M. le Maire: Je ne veux pas influencer la décision des membres du Conseil. J'aurai à me prononcer s'il y a égalité de voix.

M. Lorrain: Notre chef a été engagé le 1er janvier, il y a six mois. Avec ce règlement, nous déléguons nos pouvoirs. Nous avons seulement un essai de six mois avec lui. Il a pris sa pension à l'âge de 48 ans. S'il avait été de grande valeur, ils l'auraient gardé plus longtemps. Je vois, par l'exemple de Montréal et ailleurs, que ce règlement a causé des embarras. Depuis son arrivée, le chef a été dispendieux. On a maintenant quatre hommes dans le bureau, qui ne marchent pas dans la rue. Il vaudrait mieux retarder cette nomination. Il le savait quand il s'est engagé qu'il n'était pas engagé à vie. Il a pris un département bien établi, aujourd'hui, ça marche plus mal. C'est lui qui a demandé ça, ce règlement. Je crois que vous faites une bêtise. Vous êtes trop larges. Moi j'administre la ville comme mes propres affaires, mais pas vous autres, des fois. Si on le nomme comme ça, on enlève nos pouvoirs. Vous allez lui demander quelque chose, et il va vous envoyer chez le diable. Je

mets un amendement, je suis contre l'engagement d'un Directeur de Police à Saint-Jean. Il vous a demandé beaucoup de choses depuis son arrivée. Vous allez tripler les dépenses. Il veut séparer la police des pompiers, ça va être dispendieux. La Cité n'est pas en position de faire ça. Vous pensez pas à ce qu'est une administration pour amener des résultats qui coûtent pas trop chers. Il va falloir élever la taxe, et dans un temps de dépression, ça ne sera pas drôle. On a toujours bien été avec un chef de police, pourquoi pas continuer. Puis à quel âge va-t-il lâcher? Vous avez été chercher un homme ailleurs qui avait une bonne position et une pension.

A ce moment, l'échevin Richard Mercier seconde l'amendement.

L'échevin Fortier: Je veux juste exposer brièvement trois points: 1o) M. Lorrain dit que nous sommes une administration qui ne pense pas, qui n'administre pas avec bon sens, je dois lui dire que c'est un blâme et que la charte dit que des tels blâmes doivent être exprimés par écrit. Nous n'administrons pas plus mal que M. Lorrain, seulement, nous n'avons pas les mêmes idées et l'avenir prouvera qu'on a raison; 2o) M. Lorrain dit que ça va plus mal au Département de la Police. C'est une affirmation gratuite, parce qu'il n'a apporté aucune preuve; 3o) Les bons hommes, on va les chercher où ils sont, peu importe que ce soit à Montréal, Sherbrooke ou ailleurs.

L'échevin Roy: M. Lorrain s'est laissé aller dans un cours d'administration municipale. Il a faussé l'opinion publique. Il a nuï à l'administration. Je défie qui que ce soit de venir constater qu'il n'y a pas amélioration au Département de la Police. Les constables sont heureux, ils ont appris les possibilités de faire du bon travail de policier. Le Directeur de la Police les aide et il a rehaussé le prestige de notre corps policier. M. Charron, par ce règlement, n'est pas nommé à vie. Il recevra ses instructions du Conseil de Ville mais il pourra les appliquer sans influence indue, ici et là. Il y a déjà amélioration et c'est pour le mettre à l'abri de telles affirmations gratuites que M. Lorrain vient de faire que ce règlement est adopté. M. Charron a pris sa retraite après 25 années de service exemplaire. Dans la Gendarmerie Royale, on prend sa retraite après 25 ans de service, et non pas à 65 ans. Si on veut faire des insinuations, qu'on ait le courage d'apporter des preuves et non pas salir inutilement."

M. Lorrain: M. Lorrain revient à la charge pour dire que s'il y a aujourd'hui une union de policiers, c'est à cause du changement, cinq ou six policiers avaient peur de se faire mettre dehors. "On ne donne pas de pouvoirs sans limites", conclut-il.

Le vote est pris sur l'amendement de M. Lorrain et sur la proposition principale de M. Roy. Il est de quatre contre deux en faveur du règlement. Sont pour le règlement: MM. Roy, Morin, Fortier et Pilon. Sont contre: MM. Lorrain et Mercier. M. (suite à la page 7)

Projet d'un nouveau poste d'essence

La compagnie B.P. du Canada a demandé au Conseil de Ville, mardi soir, un permis pour la construction d'un poste d'essence au nord-ouest de la rue St-Charles, coin Richelieu, où se trouve actuellement le magasin Adrien Boivin et autres magasins ainsi que le poste de taxi Pepin.

La compagnie B.P. Canada a une option sur l'édifice, propriété de M. Jean-Marie Thuot.

Les plans du poste projeté comprennent quatre pompes à essence, soit deux sur la rue St-Charles et deux sur la rue Richelieu. Le kiosque du poste sera construit à quelque 40 pieds du coin des rues Richelieu et St-Charles.

Religieuse nommée à Sherbrooke

Mercredi matin, partait pour Sherbrooke, où l'appelaient ses supérieures Soeur Cécile-Thérèse, des Servantes du T. St-Sacrement.

Cette religieuse était à Saint-Jean depuis le début du monastère; alors économiste de la communauté locale, c'est elle qui veilla à la construction du couvent et de la chapelle. Depuis environ deux ans, elle était conseillère attachée à la Garde d'Honneur du T.-St-Sacrement.

Jeunes filles, voulez-vous vous amuser?

Si tel est votre cas, alors la vie sera magnifique pour vous, jeunes filles de 14 à 24 ans. Au Camp St-Paul les 30 juin, 1er et 2 juillet. Comme sport: camping, feu de camp, baignade, etc. Le départ se fera à la Centrale Catholique le 30 juin à 8 h. Retour à 4 h. 30 p.m. le 2 juillet. Réponse jeudi soir au plus tard.

Renseignements: Nicole Payant 6-4635; Rose-Hélène Vigneault, 6-3706; Micheline Bleau, 7-4268.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Plusieurs accusés avouent leur culpabilité

Le juge André Régnier a rendu de nombreuses sentences mardi matin. Les accusés avaient loisirs de méditer durant la longue fin de semaine aussi quelques-uns ont-ils changé leur plaidoyer de "non-coupable" pour avouer leur culpabilité.

Cyr déclaré coupable

D'abord, ce fut le jugement à la suite du procès subi par Henri Cyr qui était accusé de ne pas avoir arrêté son véhicule, après avoir frappé un autre véhicule. Tous les témoins de la Couronne ont déclaré que l'accident était arrivé à l'ouest du nouveau pont tandis que l'accusé Cyr prétendait que l'accident était arrivé à l'est du nouveau pont. Son compagnon, seul autre témoin est venu dire qu'il ne se souvenait de rien, parce qu'il dormait profondément quand arriva l'accident. Le juge Régnier est venu à la conclusion que Cyr était coupable de l'accusation telle que portée et il a été condamné à \$50 d'amende. Son permis a été annulé pour une période d'un mois. Il a obtenu un délai de 30 jours pour payer. A défaut de payer l'amende, il devra faire 15 jours de prison.

Voie de faits

Jean-Guy Millette, est accusé d'avoir frappé un citoyen d'origine grecque, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, à 3 h. du matin. Il a avoué sa culpabilité. Me Roland Tremblay, son procureur, a exposé que c'était une aventure arrivée la nuit, que son client était sous l'influence de la boisson, qu'il avait un emploi régulier, qu'il était père de 2 enfants. Me Jean-Frédéric, le pro-



CADETS OFFICIERS A L'ENTRAINEMENT. — Les officiers cadets J.-C.-R. Caillé, à gauche et D.-F. Smith travaillent à la construction d'une flotte en aluminium à l'École d'Infanterie Royale Canadienne, au Camp Borden, Ont. Ils sont parmi les 194 étudiants d'Université en première année qui font de l'entraînement à travers le Canada durant la présente saison. L'officier Caillé est étudiant à l'Université de Montréal et est le fils de M. et Mme Gérard Caillé, 160, rue Mercier, à Saint-Jean et l'officier Smith est le fils de M. et Mme C.-A. Smith, 355, rue Bellefleur, Saint-Jean et est étudiant au Collège Royal Road, de Victoria, B.C.

(Photo Défense nationale)

Elections scolaires à St-Jean et Iberville

La mise en nomination pour l'élection de commissaires d'écoles se fera lundi prochain 3 juillet. A la Commission Scolaire de NDA, il y a deux commissaires sortant de charge. A Iberville, il n'y a qu'une vacance à combler.

A Saint-Jean

M. Moïse Lebeau et M. F. R. Lefebvre sont les deux commissaires qui ont terminé leur mandat. M. Lebeau a déclaré qu'il ne demande pas de renouvellement de mandat. M. Lefebvre sera de nouveau candidat. On parle de la candidature possible de MM. Henri Roman, Oliva Frégeau et Roger Latour.

A Notre-Dame-Auxiliatrice

MM. J. Armand Leblanc et Armand Thibodeau terminent leur mandat. On n'est pas encore assuré s'ils seront de nouveaux candidats. On parle de la candidature possible de MM.

Zoel Rondeau, Albert Durocher, Me Yves Deland et Jean-Paul Grégoire.

A Iberville

Contrairement à ce qu'on a pu lire dans un quotidien de la région, concernant l'élection du Dr Jean-Guy Lalanne à la Commission Scolaire, ce dernier nous a déclaré n'avoir rien compris à cet article où il y eut confusion entre le Dr Henri Laflamme, président de cette Commission Scolaire qui a dû pour cause de santé démissionner de ce poste et le Dr Jean-Guy Lalanne, qui lui aussi fait partie de cet organisme; et n'a pas encore terminé son terme d'office.

Le Dr Lalanne affirme avoir eu l'intention de démissionner vu ses nombreuses occupations à son bureau et à l'Hôtel de Ville à titre de premier magistrat mais dans les circonstances actuelles, la démission du président et la construction de la nouvelle école, il préfère rester au poste jusqu'à ce que les choses se soient stabilisées.

Au sujet de la prochaine élection, personne n'a encore officiellement posé de geste mais il est question que MM. Philippe Demers, marchand et Lucien Bineau, agent d'immeuble poseraient leur candidature pour remplir la vacance causée par le départ du Dr Henri Laflamme.

AVIS

Le docteur Gérard Jetté, chirurgien dentiste, avise sa clientèle que son bureau sera fermé pour vacances du 1er au 17 juillet.

Nouvelles brèves

On présentera au Théâtre Impérial, du 16 au 22 juillet, la fameuse production cinématographique "Ben Hur".

M. et Mme Eugène Gaudreau et leur fille, Paulette, de St. Petersbourg, Floride, passent la saison d'été chez Mlle Blanche Daignault, de Saint-Alexandre.

M. l'abbé Bruno Galipeau, récemment ordonné prêtre à Iberville, a été nommé vicaire à Saint-Eugène de Granby.

La souscription en faveur de la Société Canadienne de la Croix-Rouge à Saint-Alexandre a rapporté la somme de \$137.00.

Bienvenue à LOUISE II, bateau de plaisance de 45 pieds, propriété de M. Maurice Farand, qui a jeté l'ancre au Club Nautique de Saint-Jean, samedi dernier.

(suite à la page 15)



Directeur: PAUL L'ECUYER
 REDACTION ET ADMINISTRATION
 C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
 Publié par
 LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
 170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
 Abonnement: \$2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: \$3.00
 Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
 Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 29 JUIN 1961

Marguerite revient chez elle

La Bienheureuse Marguerite d'Youville naquit près du manoir seigneurial de Varennes en 1701. Aînée d'une famille de six enfants, Marguerite s'habitua jeune au partage des responsabilités. Son père mourut, alors qu'elle était encore fillette. La pauvreté s'installa au foyer Dufrost, comme une compagne perpétuelle.

Marguerite quitte une première fois le village natal pour le pensionnat des Ursulines à Québec. Elle y passe deux années à étudier soigneusement. Elle revient plus dévouée auprès de sa mère et plus attentive à l'éducation de ses frères et soeurs. Jeune fille accomplie, elle envisage l'avenir avec confiance, sachant que Dieu n'abandonne pas ses enfants de la terre.

Marguerite allait avoir vingt ans, quand la famille s'établit définitivement à Montréal. Elle ne reviendra plus à Varennes, mais Dieu la prépare à en être la gloire. Auparavant, elle connaîtra l'oubli et la souffrance. Dans la seigneurie, on apprendra qu'elle a épousé le sieur d'Youville, que ce fut un beau mariage, mais que le mari passait pour aventurier. Ruinée et veuve, madame Marguerite n'est pas fière. Elle visite les pauvres à domicile, elle éduque bien ses deux garçons et entraîne des compagnes à la charité.

Des fermiers de Varennes rapportent un jour que l'Hôpital Général est confié à la veuve Marguerite et à ses soeurs, qu'on surnomme grises. Etrange destinée, les mauvaises langues qui jalouaient son bonheur ou se réjouissaient de ses malheurs sont confondues. Marguerite leur échappe, elle trouve la voie qui libère et qui rallie toutes les aspirations les plus nobles.

Pendant que les armées conquérantes dévastent les campagnes et encerclent la ville affamée, Mère d'Youville relève les courages. Elle se charge des misères trop lourdes et convie le peuple auprès du Coeur de Jésus. Devant la défaite et la ruine, devant les séparations et les espoirs perdus, elle bondit confiante dans l'amour inépuisable du Père éternel.

La région de Châteauguay a connu les qualités maîtresses de sa seigneuresse. Sous son habile direction, les champs et les prairies s'élargissent fertiles, les coteaux se couvrent de pommiers et le grain afflue au moulin. A Montréal, l'Hôpital est le refuge de tous les miséreux et l'on a coutume de dire que les Soeurs Grises ne refusent jamais rien.

A Varennes, on a entendu parler des travaux et des mérites de Marguerite. Sa réputation de vertu héroïque fut confirmée le soir de sa mort, par une croix lumineuse dans le ciel. Le prodige frappa les esprits et le nom de Mère d'Youville resta en vénération dans le peuple.

La communauté des Soeurs Grises se répandit aux quatre coins du pays. Partout, on reprenait les gestes apostoliques de la Fondatrice. Ainsi le culte privé envers Mère d'Youville grandissait constamment. A Varennes, un foyer fut fondé, où les vieillards et les orphelins sont accueillis avec joie. D'une génération à l'autre, on se rappelait les mérites de la bonne Mère des pauvres. Une tradition orale s'établissait, louant la puissance d'intercession de celle qui secourait toutes les misères.

Un jour, l'Eglise reconnut les vertus de Mère d'Youville, en la déclarant Vénérable. L'examen de la cause dura longtemps, épuisant les enthousiasmes mais affermissant les espérances. Le décret d'héroïcité annonça des honneurs plus grands. Enfin, le pape Jean XXIII inscrivait le nom de Mère d'Youville dans le groupe des bienheureuses. La confiance obstinée et longanime était récompensée. L'Eglise universelle reconnaissait chez nous une âme authentiquement catholique et des traits de véritable sainteté. Il appartient maintenant à l'E-

glise canadienne de rendre un hommage équitable à la glorieuse Marguerite d'Youville.

Le diocèse de Saint-Jean veut être le premier à honorer et à prier la Bienheureuse, qui naquit sur son territoire. Le projet mûrissait depuis deux ans; il est maintenant réalisé et le public peut désormais invoquer la Bienheureuse sur le terrain même qui l'a vue naître. Le nouveau sanctuaire est accueillant et plein de souvenir rajeunis. On dirait d'un grand reliquaire, fabriqué de pierre et de bois, pour y recevoir un objet précieux que l'on veut conserver longtemps.

La petite Varennoise avait accompli une dure et longue carrière durant sa vie mortelle. Son âme continua auprès de Dieu à intercéder pour les pauvres et les malheureux. Après avoir fait le tour du monde et après avoir été honorée par Rome même, elle revient chez elle, enseignant à tous le chemin de la charité universelle.

Journée de la presse catholique

En sa qualité de président du Comité espagnol de la presse catholique, S. E. Mgr Pedro Cateo-Cuadrado, évêque de Huelva, a adressé à tous les fidèles d'Espagne une lettre ouverte pour préparer la Journée nationale espagnole de la presse et de l'information catholique, qui se déroule chaque année le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul.

L'évêque relève que le but spécifique et principal de la presse catholique est de fortifier le sentiment de responsabilité morale face aux grands problèmes spirituels et culturels qui se posent de nos jours, et qui exigent une action dans le domaine de l'information journalistique, radiophonique, télévisée et cinématographique. La presse doit être au service de la "démocratisation de l'enseignement" et de l'extension de la culture aux masses populaires. Elle travaillera ainsi à forger le destin historique du monde, suscitant un renouveau de vie chrétienne dans l'opinion publique nationale et internationale.

L'opinion publique actuelle dépend dans une très large mesure de l'influence considérable exercée par les techniques modernes de diffusion: presse, radio, cinéma et télévision. Cette réalité, Moscou et Pékin, ainsi que leurs pays satellites, l'ont très bien comprises; ils diffusent une propagande gigantesque au moyen de ces techniques, notamment dans les pays en voie de développement, tendant à affaiblir la conscience morale et politique du monde libre, et surtout celle des catholiques. Il en résulte une nécessité urgente de travailler au progrès et à la diffusion de la presse catholique sur le plan mondial et sur le plan national.

— Pas une sorte d'"almanach religieux" —

Les temps sont révolus, poursuit l'évêque, où la presse catholique pouvait limiter son contenu à des questions strictement religieuses; la presse catholique ne peut plus être une sorte d'"almanach religieux"; en marge de l'actualité et de la vie de la grande masse de ses lecteurs, sans être présente à la vie des grands centres nationaux et internationaux. Elle doit désormais travailler au progrès du pays et du monde tout entier en conférant à l'opinion publique de grandes lignes de force, dans le domaine de la civilisation et de la politique, de la vie économique et artistique.

Les périodiques catholiques doivent avoir une vue universelle des problèmes actuels, de toute l'actualité contemporaine; c'est ainsi seulement qu'ils se mettront au service du bien commun.

La nécessité du dialogue dans l'Eglise

S'adressant à l'Action catholique de son diocèse, le cardinal Liénart, évêque de Lille, a souligné la nécessité de l'Action catholique, précisant que c'est non seulement la déchristianisation qui inquiète l'Eglise.

Ce qui préoccupe l'Eglise en premier lieu, a-t-il dit, c'est que le monde du travail connaît des conditions de vie et de travail dans lesquelles la dignité de l'homme, fils de Dieu, est méconnue. Le problème doit donc être envisagé sous deux angles: déchristianisation et déshumanisation.

Les souffrances de la vie ouvrière, de poursuivre le cardinal, les graves questions qu'elles posent, l'évêque les aperçoit et les sent, mais il n'est pas dedans. Ce sont les militants qui sont directement aux prises avec ces difficultés, et dans l'Eglise, il faut qu'il y ait échange entre celui, qui devant Dieu porte la responsabilité du peuple au milieu duquel vivent ces militants et ces chrétiens, membres vivants de l'Eglise, qui présentent aux chrétiens les problèmes en liaison avec le monde auquel ils appartiennent.

"L'Eglise, ajoute l'évêque de Lille, a absolument besoin de votre apostolat. Le clergé doit vous aider, non pas vous supplanter, parce que c'est vous qui êtes plongés dans la réalité de la vie". Le cardinal demande donc aux militants de l'Action catholique ouvrière de s'engager dans les organismes syndicaux, familiaux, politiques culturels, parce que l'Eglise ne prêche pas la résignation, mais demande au contraire qu'on empoigne les difficultés et qu'on essaie de construire un monde meilleur, plus humain et plus chrétien.

Le cardinal Liénart déclare encore: "Puisque les différents besoins de la classe ouvrière sont pris en charge par un certain nombre d'organisations temporelles, la place des chrétiens est là... L'Eglise approuve toutes les tâches terrestres... Car il faut que les chrétiens soient présents et actifs dans ces mouvements, sinon, on serait en droit de penser que la religion nous empêche d'être de plain-pied et

en plein accord avec nos semblables. Or, l'Eglise ne nous sépare jamais de nos milieux. Elle nous laisse en demandant que nous y apportions l'esprit de Notre-Seigneur et qu'en face des événements, nous soyons non seulement des militants, mais encore des apôtres".

(CCC)

Le Dr Ramsey et l'union des Eglises

Dans une interview radiotélévisée, le Dr Michael Ramsey, le nouvel archevêque anglican de Cantorbéry, s'est montré un partisan sincère de l'union des Eglises. Il souligne en particulier les grandes ressemblances existant entre l'Eglise anglicane et l'Eglise de Rome, bien que cette dernière "apparaisse comme une entité absolue qui n'admet l'existence d'aucune autre Eglise dans le monde".

N'oublions pas la position délicate du Dr Ramsey, surtout après le grand débat du 10 mai dernier à la Chambre des lords, où le Dr Fisher trouva en lord Alexander un adversaire hargneux. L'opinion britannique est sensibilisée et le moindre faux pas serait préjudiciable aux tendances "romaines", qui animent une partie du clergé anglican.

(CCC)

Aspects médicaux de la Crucifixion du Christ

Le cinquième Congrès international de médecine légale et sociale, qui vient de se tenir à Vienne, avec la participation de quatre cents spécialistes du monde entier, a entendu un rapport du Dr Robert Bucklin (Etats-Unis) sur "Les aspects médicaux de la Crucifixion du Christ".

L'auteur s'est attaché à une étude des expertises de Saint-Suaire de Turin, effectuées scientifiquement en France en 1898 et en 1931, et avec lesquelles il s'est déclaré en parfait accord à la suite de ses propres expériences. Son rapport conclut à l'authenticité du Saint-Suaire de Turin et à la parfaite exactitude des récits évangéliques.

(CCC)

Ne vous en faites pas...

"Au Canada: 729 faillites; au Québec: 420 banqueroutes"; dit le titre d'un quotidien... deux mots différents qui ne sont pas synonymes de florissant...

"L'Union nationale veut remplacer l'esprit de parti par l'esprit de patrie", dit Daniel Johnson à Saint-Hyacinthe... meilleurs voeux pour un complet remplacement...

Vue dans la vitrine d'un institut de beauté cette pancarte:

"Nous informons nos clientes que nous prenons leurs empreintes digitales avant le traitement, afin de pouvoir les identifier après".

Frère UnTel approuverait sûrement cette publicité humoristique...

L'impasse Coyne-Fleming... une simple petite question d'argent.

L'impasse politique Coyne-Fleming... un peu comme les impasses familiales après l'enterrement... une simple petite question d'argent...

Après le stationnement commercial, le stationnement de plaisance... il y a maintenant le stationnement funéraire.

On est loin d'égayer cet épineux problème de stationnement...

Doit-on "rapiester" nos rues ou les recouvrir complètement... le "patçage" coûte moins cher... attendons le rapport de l'argentier.

Le comble de l'impatience pour un vendeur d'automobiles en face du client hésitant:

—Je ne sais pas si vous vous en rendez compte, monsieur, mais pendant que vous marchandez ainsi, votre voiture se déprécie...

Un quotidien écrit qu'Ottawa accuse un déficit de \$345,000,000... notre confrère aurait été en droit de préciser que \$345 millions de déficit accuse Ottawa.

Nos jeunes recommencent à se marier. C'est de leur âge, m'avouait ma tante Marcelline, restée vieille fille.

On annonce que le chandail de laine et l'imperméable seront les meilleurs compagnons de route durant l'été 1961...

—Hé, docte ami, que font les visons pour avoir des bébés?

—Mais, grand benêt, la même chose que les bébés pour avoir des visons.

Dernière heure: 1,300 jeunes cochons venant de fermes ontariennes sont arrivés à Montréal, hier, et s'embarquent, aujourd'hui, à bord du cargo "Cora", à destination de Cuba.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

Article 380

Semaine de la Moralité Publique

La Semaine de la Moralité Publique qui se tient chaque année dans le diocèse de Saint-Jean aura lieu du 2 au 9 juillet prochain. Dans le message que le président du Comité livre à la population diocésaine cette année, il est question du bon exemple que les parents doivent donner à leurs enfants. Il est facile de comprendre l'importance de ce message à cette période de l'année alors que les parents sont enclins à relâcher leur surveillance. On voudra donc en tirer le meilleur profit possible et ne pas oublier que le bon exemple est encore le meilleur des maîtres.

Message du Président

"AUX PARENTS DE DONNER L'EXEMPLE"

Chers amis, diocésains,

La saison de l'été est certes la période de l'année où la moralité publique est la plus basse. Les occasions de laisser aller sont multiples et la surveillance que les parents devraient plus que jamais exercer vis-à-vis leurs enfants est souvent nulle.

Le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean voudrait profiter du fait que sa Campagne annuelle de Moralité Publique dans le diocèse a lieu, cette année, au début de la période estivale pour exhorter les parents à surveiller davantage les sorties et les fréquentations de leurs enfants dans leurs nombreux moments de loisir.

"Enseigne à l'adolescent la voie qu'il doit suivre, dit l'Écriture, et même devenu vieux, il ne s'en écartera point". Or, le meilleur enseignement c'est encore l'exemple.

Le Comité voudrait inviter les pères et les mères de famille à respecter la pudeur naturelle de leurs enfants dans la conversation, dans le vêtement, dans la tenue, dans les formes de loisirs. Pères et mères devraient aussi bannir de leurs foyers les revues douteuses et les émissions télévisées insidieuses.

Il ne faut pas oublier que la moralité ou l'immoralité publique se ressent toujours de la moralité ou de l'immoralité privée. C'est en donnant le bon exemple que les parents réussiront le mieux et le plus facilement la tâche à la fois délicate et lourde de responsabilités qu'est l'éducation de leurs enfants. L'exemple est le meilleur des maîtres. "Aux parents de donner l'exemple".

Votre tout dévoué,

Gilles-L. LAROSE, président.

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Le Richelieu est votre journal faites-le lire

LA CITE DE SAINT-JEAN, QUE.



AVIS AUX CONTRIBUABLES CONCERNANT LE ROLE D'ÉVALUATION

Toute plainte au rôle d'évaluation pour l'année courante doit être produite sur une formule officielle fournie sur demande à l'Hôtel de Ville. Ces plaintes devront être déposées à l'Hôtel de Ville, au plus tard à 4 heures p.m.

vendredi le 30 juin 1961.

Saint-Jean, Qué., 27 juin 1961.

(Signé) J.-Wilfrid BOUTIN,

Secrétaire-trésorier.



► A LA FONDATION DU CONSEIL FEMININ DIOCESAIN DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — Un grand nombre de membres des trois Conseils Particuliers de la Société Saint-Vincent-de-Paul du diocèse ont assisté récemment à la fondation du Conseil féminin diocésain de leur association charitable. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: Mme Maurice LAGACE, présidente du Conseil Particulier de Jacques-Cartier; M. l'abbé Lucien GAGNON, curé de Saint-Jude; M. l'abbé Paul CORBIÈRE, aumônier du Conseil Particulier de Longueuil; Mme J. PRONOVOST, vice-présidente du Conseil diocésain; Mlle Stella POITRAS, secrétaire du Conseil Supérieur de Québec; Mme Roméo MARTIN, présidente du Conseil diocésain; M. l'abbé Paul DELAND, aumônier du Conseil diocésain; Mme O. LANGLOIS, présidente du Conseil Particulier de Saint-Lambert; Mme M.L. McKAY, secrétaire-adjointe du Conseil diocésain. (Photo Studio Charpentier)

Fondation d'un Conseil diocésain chez les dames de la Société St-Vincent-de-Paul

Récemment avait lieu à la Maison des Oeuvres à Longueuil une réunion des membres des trois Conseils Particuliers féminins de la Société Saint-

Le Sanctuaire . . .

(Suite de la page 1)

L'architecte, André Ritchot, s'est inspiré des lignes harmonieuses de la maison canadienne. Un pignon s'élève au centre des deux transepts. Une large cheminée de pierre perce le toit et enserme une colonne carrée sur laquelle on a gravé un relief de la Bienheureuse.

Evidemment, l'édifice est petit. Il est juste assez vaste pour contenir un autel adossé à la haute cheminée, des bancs latéraux pouvant asseoir une cinquantaine de personnes, une petite sacristie et un bureau aux extrémités. Cependant, les portes frontales s'ouvrent directement sur l'autel pour permettre à une assistance considérable de suivre la messe directement.

La sculpture est l'oeuvre de Louis Parent. L'attitude de la Bienheureuse est fort expressive. La tête de profil grec et égyptien est douce et digne. La main droite frappe à une porte invisible, pour intercéder en faveur des pauvres et des malheureux. La main gauche largement ouverte en plein centre de la gravure est marquée d'un coeur. Le pain qu'elle distribuait aux miséreux était une partie de son coeur et la charité qu'elle produisait était telle qu'on pouvait la surnommer la dame au coeur sur la main. Des motifs expliquent également la spiritualité comme la croix et la couronne d'épines. La souffrance encercle le monde à l'exemple de la couronne, mais la croix apparaît comme un bijou dans un écrin rendant tout son éclat à la vie douloureuse des humains. Enfin, le titre de "Mater caritatis universalis", que lui décernait le pape Pie XII résume son âme et ses oeuvres.

Au-dessus de la cheminée, une croix de métal contient une lumière fluorescente, que la nuit illumine. Elle a brillé pour la première fois sur le sanctuaire le jour anniversaire de sa mort, le 23 décembre.

Ce petit sanctuaire veut être un lieu de prière. Il convient donc d'accorder son âme avec celle qu'on désire honorer, si l'on veut être exaucé. Tout nous invite à cette union, le site comme l'édifice. Ainsi, soutiendrons-nous un projet qui mérite notre adhésion et qui doit entraîner nos coeurs.

Vincent-de-Paul du diocèse. Le but de cette réunion était la fondation d'un Conseil diocésain. A cet effet, deux représentantes du Conseil Supérieur de Québec, Mlles Cécile Dorval, présidente, et Stella Poitras, secrétaire, participaient à cette réunion.

Le rôle que ce Conseil diocésain jouera se résume à peu près à ceci: unir toutes les Conférences féminines du diocèse elles sont au nombre de 18 groupées en trois Conseils Particuliers Saint-Lambert, Jacques-Cartier et Longueuil; donner une unité d'action au sein de la Société Saint-Vincent-de-Paul et faire le lien entre le Con-

seil Supérieur de Québec et les Conférences du diocèse.

Au cours de cette réunion les membres ont procédé à l'élection du bureau exécutif du nouveau Conseil diocésain. Les résultats furent les suivants: présidente: Mme Roméo Martin, de St-Hubert; vice-présidente: Mme J. Pronovost, de Longueuil; secrétaire: Mme Paul Giguère, de Jacques-Cartier; sec.-adjointe: Mme M.-L. McKay, de Longueuil; trésorière: Mme Rosaire Blain, de Jacques-Cartier; l'aumônier étant M. l'abbé Paul Deland.

Ce Conseil diocésain des membres féminins de la Société Saint-Vincent-de-Paul est le deuxième du genre à être fondé dans la province; le premier a été fondé dans le diocèse de Québec.

Tribune de nos lecteurs

Le 24 juin 1961 a laissé un souvenir amer à la population de Saint-Jean

Si ce n'avaient été des différentes manifestations qui ont marqué surtout dans la région la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, le 24 juin aurait été plus qu'un jour ordinaire pour les citoyens de Saint-Jean et le trouble que ce sont donnés dans le passé les dirigeants des Sociétés Saint-Jean-Baptiste qui ne négligeaient ni effort, ni dépenses pour que soit dignement fêté la St-Jean-Baptiste, comme partout ailleurs.

Ce 24 juin 1961 restera mémorable à un autre point de vue puisqu'il aura permis à la population de Saint-Jean d'apprécier le peu de sérieux et l'indifférence de certains de nos échevins concernant les manifestations de notre fête nationale désirée par tous et toujours attendue avec impatience par le public de tout âge de notre ville.

L'on nous a dit que chaque année, certains concitoyens de langue anglaise, une infime minorité de ceux-ci, nous voulons le croire, se plaignaient d'être dérangés par le feu d'artifice. L'on affirme que ces quelques citoyens, que l'on dit membres probablement de la Loge d'Orange ou d'autres groupements qui veulent continuer à tenir en sujétion les Canadiens-français et qui s'opposent à toute manifestation de caractère patriotique de nature à unir les citoyens d'expression française de notre ville, comme ils voient d'ailleurs d'un mauvais oeil le réveil des Canadiens-français qui veulent reconquérir la place qui leur revient dans le domaine économi-

que, seraient responsables de la prise de position des conseillers qui ont voté pour le refus de collaboration financière de la Cité à la célébration de la St-Jean-Baptiste dans notre ville.

Si cette rumeur persistante était véridique, et nos sources d'informations sont sérieuses, ce ne serait pas à l'honneur de ces quelques échevins qui ont préféré faire plaisir à, ces fanatiques anti-Canadiens-français et anticatholiques plutôt que de procurer à toute la population une célébration de notre fête nationale digne du prestige de notre cité et qui faisait plaisir à toute la population qui remplissait ce soir là du 24 juin, notre Stade Municipal qui servait réellement à une oeuvre utile et méritante.

Toute la population encourage nos SSJB à continuer à aller de l'avant l'année prochaine. Il faut que le 24 juin continue d'être célébré comme partout ailleurs même si partout ailleurs l'on ne semble pas considérer déplacé et inopportun le lancement d'un magnifique feu d'artifice pour clôturer la journée. Que nos SSJB s'organisent pour se passer de l'aide financière de la Cité de Saint-Jean, en diminuant quelque peu l'ampleur de la célébration et ils pourront compter sur l'appui total de toute la population et de nos marchands locaux qui, les 23 et 24 juin 1961 ont vu nos gens aller dépenser partout ailleurs l'argent qui aurait pu rester chez nous.

Un groupe de citoyens patriotes

DÉCÈS

Décès de M. Arthur Benjamin

Lundi matin, décédait à l'hôpital de Saint-Jean, où il avait été transporté depuis quelques heures, M. Arthur Benjamin, marchand de notre ville. Il était âgé de 58 ans. Sa santé n'était pas florissante depuis quelque temps, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.



M. ARTHUR BENJAMIN

Il laisse dans le deuil son épouse, née Alice Lamy, un fils, André; sa belle-mère: Mme Eugène Lamy, de Montréal; trois frères: MM. Joseph Benjamin, de Saint-Jean; Raoul, de Notre-Dame de Stanbridge et Léopold, de Saint-Jean; trois sœurs: Mme Léopold Roy (Anna); Mme Azarias Brouillette (Clarinda), de Saint-Jean et Mme Georges Ostiguy (Rose Alba), de Longueuil; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Benjamin, de Saint-Jean; Mme Florida Benjamin, d'Iberville; M. J. A. Rondeau; MM. et Mmes Roland, Maurice et Adrien Lamy; MM. et Mmes Jean Lavoie, Armand Gingras, Lucien Jacob; Mmes Joseph, Raoul et Léopold Benjamin; MM. Léopold Roy, Georges Ostiguy et Azarias Brouillette; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à 9 h. 30 à la Cathédrale et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Obsèques de M. J. David Houle

Samedi dernier, ont eu lieu en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, les imposantes funérailles de M. J. David Houle, pédicure, décédé mercredi le 21 juin, à l'hôpital de Saint-Jean, après une courte maladie. Agé de 61 ans, le défunt était l'époux de Annette Gervais qu'il laisse dans le deuil ainsi qu'un fils: Patrick, de Saint-Jean; quatre filles: Mme Alfred Ryan (Madeleine), de Saint-Jean; Mme Fernand Fournier (Anne-Marie), du Vermont; Mme Aurèle Cyr (Thérèse) et Mme Paul-Emile Gaudette (Juliette), de Montréal; sept frères: MM. Ludger, Jean-Paul, Henri, Rosaire, Charles-Edouard, Gérard et Germain Houle; trois sœurs: RR. Srs Marie-Aurélius et Marie-Virginie, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; Mme Albert Baron, de Ste-Georgette; ses beaux-frères et belles-sœurs; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Laurent Perreault

Samedi dernier, est décédée à l'hôpital de Saint-Jean, Mme Lucien Perreault, née Germaine Bessette. Elle était âgée de 47 ans et 10 mois. Outre son époux, elle laisse dans le deuil quatre fils: Serge, Normand, Jean-Pierre et Michel; deux filles: Lise et Marie-France; deux frères: MM. Georges Bessette et Arthur Bessette, de Saint-Jean; deux sœurs: Mme Oscar Grenier (Philomène), d'Iberville et Mme Sará Gravel, de Saint-Jean; ses beaux-parents: M. et Mme Henri Perreault, de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-sœurs.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à la Cathédrale et l'inhumation se fit au cimetière d'Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Charles Tremblay et ses enfants désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques lors du décès de M. Tremblay, soit par offrandes de messes, de fleurs, cartes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

Deuil chez les Soeurs Grises

La Communauté des Soeurs Grises a été jetée dans le deuil au début du mois, alors qu'elle perdait sa supérieure générale, la Très Révérende Mère Béatrice Saint-Louis.

Née à Windsor, Ontario, Canada, le 8 février 1909; entrée au noviciat des Soeurs Grises de Montréal le 5 août 1926; a prononcé ses vœux de Religion le 15 février 1929.

La grande majorité de sa vie religieuse s'est écoulée aux Etats-Unis au sein des malades, infirmière licenciée, bachelière en Nursing de l'Université de St. Louis, Mo., elle avait aussi obtenu sa Maîtrise en nursing à l'Université de Washington.

Elle fut maîtresse des novices au noviciat de la Maison-Mère, puis au noviciat provincial de Cambridge, Mass.

En février 1952, elle devenait assistante générale de la communauté; en octobre 1957, le Chapitre l'élevait supérieure générale, charge qu'elle remplit jusqu'à sa mort.

C'est sous son administration qu'eut lieu la béatification de Mère d'Youville le 3 mai 1959.

Sa dernière maladie qui dura près de deux ans, lui valut ce message de sympathie adressé du Vatican en décembre 1960:

"Sa Sainteté Jean XXIII apprenant avec peine grande épreuve santé Mère Béatrice St-Louis, invoque tout coeur sur elle intercession Bienheureuse Marguerite d'Youville, et lui envoie gage abondants réconforts divins, paternelle bénédiction apostolique.

Cardinal Tardini

"Le Richelieu" présente ses plus sincères condoléances à la communauté des Soeurs Grises.

Décès de Mlle Zélia Béland

Samedi dernier ont eu lieu en l'église de St-Edmond les funérailles de Mlle Zélia Béland, décédée à l'âge de 66 ans. Elle était la soeur de M. Antonio Béland, du 255 rue Trahan.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-SEBASTIEN

Décès

Le 15 juin est décédé subitement à l'âge de 64 ans et 9 mois, M. Joseph Colassin époux de feu Louisa Patoux autrefois de Jumet, Belgique. Il laisse dans le deuil ses deux fils: Maurice marchand de St-Sébastien et Arthur de Malonne, Belgique; ses 2 brus: Mme Maurice Colassin (France Lamarre); Mme Arthur Colassin (M.-Louise Beckmans) et 5 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté à l'église paroissiale le 19 juin et la dépouille mortelle partait le 21, pour Malonne, Belgique, où un Libera était chanté et ensuite inhumation.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Mariage

Le 24 juin avait lieu le mariage de Mlle Claudette Forget, fille de M. Gilles Forget à M. Fernand Provost, fils de Mme Louis Provost de Montréal, la mariée avait pour témoin son père et le marié son frère M. René Provost. Mlle Yvette Forget soeur, était fille d'honneur accompagnée de Lise et Claudette Lapierre; bouquetières, nièces du marié.

Après la bénédiction nuptiale, réception eut lieu à la salle d'Henryville après quoi, les époux partirent pour un voyage à Old Orchard et visiteront New-York. Ils habiteront Montréal.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Naissances

Le 8 juin à M. et Mme Claude Comeau (Marjette Roy) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Diane, Yvette. Parrain et marraine: M. et Mme Gilles Comeau, de St-Thomas d'Aquin, oncle et tante.

Porteuse: Mme Danielle Roy, tante. Félicitations.

Décès de Mlle Aline Langlois

Vendredi dernier avaient lieu à la Cathédrale, les funérailles de Mlle Aline Langlois, décédée le 21 juin à l'âge de 68 ans et 10 mois. Elle était la fille de feu Lucien Langlois et de feu Victoria Poirier.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 25 juin a été baptisée Marie, Aline, Linda, née le 14, enfant de M. René Bertrand et de Thérèse Latimer. Le parrain a été M. Jean Couture et la marraine Aline Latimer, oncle et tante.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 26 juin a été baptisée Marie-Jeanne, Lucie, née le 12, enfant de M. Maurice Savoie et de Dolores Bélair. Le parrain a été M. Hector Guénette et la marraine Marie-Jeanne Bélair, oncle et tante.

x x x

A NDA le 25 juin a été baptisée Marie, Pauline, Ginette, née le 16, enfant de M. Armand Rathé et de Huguette Durel. Le parrain a été M. E. Duval et la marraine Aldea Bédard, grands-parents.

x x x

A St-Gérard Majella le 25 juin a été baptisée Marie, Pierrette, Liette, née le 16, enfant de M. Bruno Côté et de Irène Charrette. Le parrain a été M. Michel Chamberland et la marraine Pierrette Charrette, oncle et tante.

x x x

A St-Gérard Majella, le 25 juin a été baptisé Claude, Pierre, Daniel, né le 9, enfant de M. Luc Thibodeau et de Denise Pilon. Le parrain a été M. Orphée Pilon et la marraine Berthe Léger, grands-parents.

x x x

A St-Gérard Majella le 25 juin a été baptisée Marie, Marguerite, Sylvie, Chantal, née le 10, enfant de M. André Pilon et de Huguette Sévigny. Le parrain a été M. Maurice Sévigny et la marraine Yvonne Boulay, grands-parents.

x x x

A St-Edmond, le 25 juin a été baptisé Joseph, Bernard, Michel, né le 13, enfant de M. Roland Meunier et de Yvette Dusseault. Le parrain a été M. Bernard Leblanc et la marraine Ginette Dusseault, oncle et tante. Porteuse: Céline Meunier, soeur.

x x x

Le 25 juin a été baptisée à St-Edmond, Marie, Thérèse, Lynn, née le 9, enfant de M. Paul Beauséjour et de Thérèse Bernard. Le parrain a

été M. Antonio Lucas et la marraine Antoinette Hébert, oncle et tante. Porteuse: Mme Guillaume Bernard, grand-mère.

x x x

A St-Edmond, le 25 juin a été baptisé Joseph, Nicolas, Jean-Luc, né le 15, enfant de M. Louis-Luc Hudon et de Léone Tarte. Le parrain a été M. Nicolas Hudon et la marraine Pierrette Bolly, oncle et tante. Porteuse: Lucille Bessette, cousine.

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 24 juin a été célébré le mariage de M. Bernard Jasmin, propriétaire d'hôpital de Longueuil fils de feu Gédéas Jasmin et de feu Bersiosa Cantin à Mlle Germain Parisien, fille de feu Elie Parisien et de feu Valérie Perrier. Les témoins ont été MM. Héliodore Jasmin et Achille Pariseau.

x x x

En l'église Cathédrale, le 24 juin a été célébré le mariage de M. Jean Gillen fils de M. Henri Gillen et de Irma Droogmans à Mlle Nicole Briscot, fille de M. Constant Briscot et de Louisa Warmant. Les témoins ont été MM. Henri Gillen et Constant Briscot.

x x x

En l'église de St-Edmond, le 24 juin a été célébré le mariage de M. Robert Pelletier, fils de M. Steven Pelletier et de Yvonne Beaulieu à Mlle Monique Gagné, fille de M. Edmond Gagné et de Germaine Landry. Les témoins ont été les pères des époux.

x x x

En l'église St-Edmond le 24 juin a été célébré le mariage de M. Fernand Lachance, fils de M. Alfred Lachance et de Aurore Grégoire à Mlle Madeleine Aubre, fille de M. Albert Aubre et de Aline Langlois. Les témoins ont été les pères des époux.

x x x

En l'église de St-Edmond, le 24 juin a été célébré le mariage de M. Luc Bousquet, fils de M. Joseph A. Bousquet et de Yvonne Demers à Mlle Micheline Laplante, fille de M. Emile Laplante et de Marie-Paule Marchand. Les témoins ont été les pères des époux.

Le Salon du Corset Inc. Grande vente de lingerie

Commençant le 6 juillet 1961, à 9 h. a.m.

Escompte de 25 à 60%

SUR LES ARTICLES SUIVANTS:

- Slips longues, slips à la taille
- Robes de nuit, courtes, robes de nuit, longues
- Pyjamas longs, pyjamas capris
- Baby dolls, ensemble de voyage

CES ARTICLES SONT DISPONIBLES EN COTON ET NYLON

DUSTERS COTTON

PANTIES NYLON

Aucun échange — Toutes les ventes sont finales

Le Salon du Corset Inc.

216 Champlain



Fl. 7-1150

Saint-Jean, Qué

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briqueterie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal

Tél. UNiversalité 6-8374

Deux règlements importants . . .

(suite de la page 3)
le maire déclare le règlement adopté en troisième et dernière lecture.

POSTE D'ESSENCE

La Cie B.P. Canada demande permis pour la construction d'un poste d'essence au coin nord-ouest des rues Richelieu et St-Charles, soit où se trouve actuellement le magasin Adrien Boivin. Des plans sont soumis. On démolira tout l'édifice et on occupera aussi l'emplacement du poste de taxi Pepin. On demandera à la Compagnie d'établir un système du projet de circulation sur le terrain et de le soumettre au Conseil de Ville. On veut prendre ses précautions pour ne pas rendre la circulation impossible.

PROJET DE PATINOIRE

On décide de ne pas aménager maintenant le terrain situé à l'ouest de la piscine N.D.A., jusqu'au moment où on décidera du site de la première patinoire à glace artificielle. M. le maire explique que l'endroit serait idéal, étant donné qu'il y aurait déjà un kiosque, etc. L'échevin Roy dit que le Parc Beaulieu va devenir un centre récréatif, qu'il est pas mal au centre de la ville. On décide d'attendre pour faire quoi que ce soit.

ROLE D'ÉVALUATION

On s'attend à de nombreuses plaintes avant l'adoption du rôle d'évaluation. D'après l'échevin Fortier, l'évaluation des terrains où il y a construction a doublé. On demandera, par voie des journaux, aux contribuables qui veulent formuler une plainte de la faire sur les formules fournies par la Cité, et on invite ces contribuables à venir rencontrer les membres du Conseil et les évaluateurs, vendredi soir à 8 heures à l'Hôtel de Ville. On sait que le rôle d'évaluation doit être adopté à l'assemblée régulière de juillet, soit lundi prochain, 3 juillet.

TAXE PROVINCIALE 2%

La Cité de Longueuil demande à la Cité de Saint-Jean d'adopter une résolution à l'effet de demander que la taxe provinciale soit généralisée à 2%. On ne prend pas de décision.

CIRCULATION

Pour faire suite à une requête d'intéressés de la rue St-Jacques, le Directeur de la Police soumet un rapport pour ce qui a trait au stationnement sur le côté sud de St-Jacques depuis Jacques-Cartier à Mercier et depuis Mercier à Cousins. De Jacques-Cartier à Mercier, il suggère d'installer des compteurs de stationnement; de Mercier à Cousins, il suggère un règlement de stationnement de 30 minutes avec affiches. Actuellement, il n'y a aucun règlement de stationnement pour cette partie. M. le maire donne lecture d'une lettre de LeSieur & Frère qui demande que le stationnement ne soit pas permis de Jacques-Cartier à Longueuil, à cause de la Cathédrale et du Salon Mortuaire. On décide de se rendre à la demande du Directeur de la Police. Avis de motion est donné à cet effet. Pour ce qui est du Salon Mortuaire, on pourra recourir, si désiré, les compteurs avant des funérailles ou installer, comme ça se fait actuellement, des enseignes "pas de stationnement". L'échevin Morin fait remarquer qu'il n'y a pas de funérailles tous les jours, que c'est le matin ordinairement, rarement l'après-midi et jamais le soir. Pour ce qui est du service, l'échevin Morin fait remarquer que la Maison LeSieur a tout ce qu'elle peut désirer en arrière, sur le terrain de stationnement de la Cité.

La firme Beaudry est autorisée à installer un système de signalisation au coin des rues Richelieu et Saint-Jacques.

On attend une réponse de la Commission du Transport au sujet de l'octroi de 80% avant de prendre une décision au sujet de la fermeture

de la rue Cousins. La majorité des échevins semble d'avis de ne pas la fermer.

L'hon René St-Pierre, ministre des travaux publics, dit l'impossibilité d'élargir, maintenant, les pont-lévis sur le pont Gouin. Il suggère de détourner une partie de la circulation lourde vers le nouveau pont. On attendra la construction des viaducs avant le détournement de la circulation lourde.

On discute aussi de la possibilité d'une voie élevée au lieu de viaducs.

MARCHE PUBLIC

Il y eut quelques malentendus au sujet des heures d'ouverture du Marché Public, vendredi dernier. On avisé que vendredi prochain, 30 juin, le Marché public sera ouvert de 7 heures a.m. à 9 h. 30 p.m. et sera fermé samedi le 1er juillet.

ACHAT DE TERRAIN

M. Joe Vigeant demande à la Cité d'acheter un terrain avoisinant Ocean Spray, pour ériger un centre de distribution en gros de tous genres d'huiles. Cette partie est zonée industrielle et non commerciale. M. Vigeant fait remarquer que ce sera un entrepôt et non un commerce. En étudiant le plan, le secrétaire fait remarquer que Ocean Spray est propriétaire jusqu'au Boulevard Montcalm, ce qui empêche beaucoup sur la pointe de terrain désirée. On fera relever les titres pour s'assurer.

DIVERS

On décide de ne pas utiliser le peu de terrain que la Cité possède en avant de l'hôtel Fontaine Bleue et de semer du gazon à cet endroit. M. Lorrain serait d'avis de l'utiliser comme stationnement, mais on en vient à la conclusion qu'on ne pourra faire stationner sept voitures seulement et que ce serait dangereux. Il faudrait aussi construire un mur de protection entre le terrain et le canal Chambly.

On demandera des soumissions pour l'achat d'un chargeur mécanique.

La Cie de Téléphone Bell obtient permission de poser un nouveau poteau, rue DeSalaberry.

On laisse tomber l'option pour l'achat d'un terrain par M. Wilfrid Dubois.

On adopte le règlement qui permettra la diffusion de la musique dans les endroits publics, parcs et terrains de jeux, cours d'écoles ou tout endroit public. On devra cependant obtenir au préalable autorisation du Conseil de Ville. Aucune annonce commerciale ne devra être faite.

Uppér Ridgewood & al demande l'adoption d'un plan de subdivision de terrains, au nord du nouveau parc-école, entre la rue Dorchester et boulevard Normandie. On serait prêt à construire une quinzaine de maisons.

On continuera à rapiécer nos rues. On attendra au mois de juillet pour décider de renouveler complètement l'asphaltage de certaines rues, parce qu'on craint que le budget soit obéré. L'échevin Roy fait remarquer qu'on ne peut administrer continuellement en disant qu'on n'a pas d'argent. Il n'est pas nécessaire de nous réunir aussi souvent, dit-il, pour n'a adopter que les items de routine. S'il faut de l'argent, on doit en trouver, c'est notre devoir.

Et sur cette dernière remarque, l'assemblée est levée.

Risque

Les carpettes mises ici et là sur les parquets bien polis, surtout en haut des escaliers, sont un risque d'accident, à moins qu'elles ne soient traitées pour ne pas glisser. Il est facile de faire une chute et de se fracturer un membre sur des parquets de bois dur et dans les escaliers; il est bon de consulter un quincaillier ou quelqu'un au rayon des tapis pour se renseigner sur la meilleure manière d'empêcher les carpettes de glisser.

Travaux de \$40,000 projetés à Saint-Luc

Nos lecteurs trouveront ci-après le texte d'une lettre envoyée aux contribuables de Saint-Luc et qui parle par elle-même. Mentionnons que, présentement, la municipalité de Saint-Luc n'a aucune dette et qu'il n'y a aucune taxe prévue pour effectuer les travaux projetés.

Electeurs contribuables, Municipalité de Saint-Luc, Saint-Luc, P.Q.

Dans une quinzaine de jours, vous aurez à vous prononcer, par voie de référendum, sur quelques projets demandés par plusieurs d'entre vous. Afin de mieux comprendre ces projets, nous vous incluons les esquisses des travaux projetés accompagnées de quelques explications.

Le coût de ces projets serait d'environ \$39,500.00. \$21,000.00 pour l'hôtel de ville, \$10,000.00 pour le terrain et \$8,500.00 pour le plan aérien. La Municipalité se prévaudra des lois fédérales et provinciales pour les travaux d'hiver, qui accordent respectivement 50 et 40% sur le coût de la main d'oeuvre. La balance serait financée à l'aide d'un emprunt de \$39,500.00, remboursable sur une période de 20 ans, à un taux d'intérêt de 5 1/2%. Le capital et les intérêts de cet emprunt pourront être remboursés à même les revenus courants de la Municipalité, c'est-à-dire sans augmentation de taxes foncières générales.

La votation portera uniquement sur l'emprunt de \$39,500.00 et non sur les projets eux-mêmes. Vous aurez à répondre à une seule question: "Êtes-vous en faveur d'un emprunt de \$39,500.00 devant servir à l'achat d'un terrain, la construction d'un hôtel de ville et à l'exécution d'un plan aérien?" Si vous votez pour l'emprunt, les travaux ci-haut mentionnés seront exécutés. Si vous votez contre, rien ne sera fait.

Le Conseil municipal sait que plusieurs contribuables seraient en faveur de faire plusieurs autres travaux tels qu'aqueduc, égouts, rues, etc. Toutefois, après consultation auprès de spécialistes en ces matières et de d'autres groupes publics de la Municipalité de Saint-Luc, nous en sommes venus à la conclusion qu'il était indispensable d'exécuter les projets que nous vous soumettons avant de faire toute autre chose. Aussitôt le présent référendum accepté, nous demanderons aux personnes intéressées dans d'autres projets, de faire parvenir au Conseil, des requêtes, pour les travaux ou améliorations qu'ils désirent. Si la majorité des intéressés est en faveur, et que les revenus suffisent, le Conseil municipal les appuiera. Lorsque la Municipalité sera divisée en arrondissements ou secteurs, il sera plus facile de connaître les besoins propres à un secteur particulier et d'y remédier sans affecter ceux qui n'y sont pas intéressés. Exemples: acceptation des rues actuelles et futures avec minimum de 6 pouces de pierre (épaisseur) sur 20 pieds (largeur), avec égouttement, ainsi que le service des lumières dans lesdites rues.

Les projets qui vous sont soumis ont été discutés depuis longtemps avec vos représentants municipaux, scolaires, les membres de la Fabrique, les syndics, plusieurs membres de la St-Jean-Baptiste, de la Ligue des Propriétaires ainsi que les autres associations de la Municipalité qui se sont tous déclarés favorables à l'exécution de ces projets, et que nous remercions. En 1960, lors d'un plébiscite auquel a participé 70% de la population, plus de 75 pour-cent des participants se sont déclarés en faveur du présent projet.

Vous devez vous convaincre qu'en votant lors du référendum, vous ne votez pour aucun groupement en particulier, mais que vous votez

pour vous-mêmes, pour votre municipalité, pour qu'elle progresse et se développe. Il va de soi que vos conseillers et votre Municipalité favorisent ces projets qu'ils ont mis de



CHRONIQUE DES LIGUES

Les 8 et 9 juillet au monastère des Peres Trinitaires, à Granby, le Conseil d'administration de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Jean tiendra deux journées d'étude.

Quatre commissions d'étude seront formées pour discuter les sujets qui suivent: a) Bulletin "Lafcat" et tout ce que ce sujet comporte; b) trésorerie; c) assemblée générale et son programme; d) camp de formation.

Voilà ce que comporte le travail de ces deux journées d'étude d'où sortira le programme d'action pour l'année 1961-62.

Souhaitons que tous les membres du Conseil se fassent un devoir de participer à ces journées. Les manquer, c'est rompre la chaîne qui forme l'équipe et partant, ignorer les grandes lignes du travail de l'année. De plus, le travail en équipe est de plus en plus nécessaire pour le succès du travail qui s'amorce.

Les comités formés ont chacun une mission spéciale; s'abstenir d'y prendre part c'est encore manquer la

l'ayant, de même que tous les collaborateurs auxdits projets.

Espérant que ces quelques précisions pourront vous aider à avoir une idée exacte des projets sur lesquels vous serez appelés à vous prononcer, nous demeurons,

Le Conseil Municipal de Saint-Luc
par Ernest Dolbec,
secrétaire.

IMPORTANT

Le référendum se tiendra les vendredi et samedi 7 et 8 juillet 1961, au sous-sol de l'église catholique, de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.

base, le principal de ce que chaque responsable dans la Fédération doit posséder à fond.

Nous souhaitons donc que ces journées d'étude soient fructueuses pour le bien de la Fédération et des Ligues.

Les Ligues ont-elles fait parvenir au secrétaire la liste de leur nouvel exécutif? Il est encore temps de la faire même s'il y a eu réélection, afin que M. Dionne puisse corriger le Bottin, instrument indispensable de travail pour tous.

Rappelons le vœu émis par l'Association des anciens retraitants de la Villa St-Jean de la Lande: "que les Ligues du Sacré-Coeur organisent dans leurs paroisses un comité de retraite fermée".

Nous comprenons pourquoi on a peu répondu à la circulaire dans laquelle nous demandions la composition des comités de retraite fermée dans les paroisses. Ce manque d'intérêt dans la retraite s'explique si on consulte le tableau déjà publié dans ce journal où en sont les retraites fermées dans nos paroisses?

Changements au personnel militaire CMR

L'été, au Collège Militaire de Saint-Jean, c'est la saison du déplacement pour les militaires qui y ont terminé leur période de service. On annonce les départs suivants pour cette année.

Le Major André Garneau, officier d'état-major pour l'Armée au Collège, s'embarquera au mois d'août avec sa famille pour Londres, où il deviendra le secrétaire du comité de l'OTAN pour la standardisation des armements. Le Major Garneau est originaire d'Ottawa.

Le Chef d'escadrille Edouard St-Jean retourne à sa ville natale, Ottawa, pour lui aussi, où il sera affecté aux Quartiers Généraux de l'Aviation Royale Canadienne, Direction des Permutations. Au CMR, il était l'officier d'Etat-Major pour l'Aviation.

Le Lieutenant de section Louis Saveroux, originaire de Windsor, Ont., et officier du fourniment au CMR, se rendra à la base de Camp Borden,

Ont. Il y deviendra l'officier commandant de l'école de l'Aviation Royale Canadienne pour la formation du personnel des magasins.

Enfin, le Lieutenant de section J. Stangroom, préposé aux sports et à la culture physique, élira domicile à Winnipeg. Il sera affecté au Commandement de l'entraînement, Aviation Royale Canadienne, en qualité d'officier d'état-major pour la récréation et la culture physique. Le Lieutenant de section Stangroom est originaire de Vancouver.

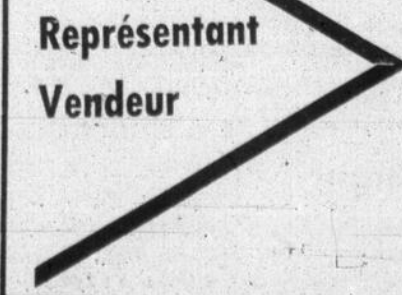
Les remplaçants ont déjà été nommés pour chaque position vacante, et ces titulaires seront au poste avant la rentrée des cadets en septembre.

Salon de coiffure moderne

Etabli depuis 13 ans. Très bonnes affaires. Vendrait à rabais à cause de maladie. 20 milles de Saint-Jean.

POUR INFORMATIONS:

Tél. Saint-Jean Fl. 8-3561



Représentant Vendeur

NOUS AVONS une situation attrayante ouverte pour un représentant vendeur. Expérience non requise. L'homme que nous cherchons doit être actif, consciencieux et travaillant. Une auto est essentielle. Bonne rémunération avec un avenir intéressant. S.V.P. notez que le rendez-vous sera donné seulement après réception de l'application écrite. Toute réponse tenue confidentielle. Répondez de votre propre main donnant numéro de téléphone à:

H.C. Downham Nursery
Co. Ltée
ABBOTSFORD, QUEBEC

Le Geneva Gin
qui fait la conquête
du Québec

Le célèbre "gros gin"
★ ★ ★
distillé selon une vieille
méthode originale

10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR
LA MAISON SEAGRAM

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. Fl. 7-7529



► A L'INSTANT PRECIS DE LA BENEDICTION DU SANCTUAIRE DE BIENHEUREUSE MERE D'YOUVILLE. On voit sur cette photo, de gauche à droite: MM. les abbés Raymond BRODEUR et Jean-Guy BISSONNETTE, Son EXCELLENCE, M. le chanoine André BEAUREGARD, curé à Varennes, et M. Aurèle ALLARD, p.s.s., aumônier des Soeurs Grises. (Photo Studio Charpentier)



► LA VENERATION de la relique de la Bienheureuse Mère d'Youville. (Photo Studio Charpentier)

Des milliers de personnes . . .

(Suite de la page 1)

En effet, par une température idéale, dimanche le 25 juin, vers 2 heures p.m., du terrain de jeu Saint-Charles, Longueuil, s'ébranlait un cortège historique d'une dizaine de très beaux chars allégoriques, retraçant au moyen de tableaux vivants, les diverses étapes et les oeuvres principales de la première bienheureuse canadienne, Mère Marguerite d'Youville, le tout encadré d'une demi douzaine de fanfares, corps de clairons et de cadets et de zouaves pontificaux et suivi d'une quarantaine de voitures ouvertes décorées de drapeaux fleurdelisés transportant l'exécutif diocésain des SSJB et des diverses Sociétés Saint-Jean-Baptiste participantes de même que les divers commanditaires des chars, fanfares et corps de clairons, etc.

Le parcours comprenait en plus de Longueuil, par la rue St-Charles, Cité Jacques-Cartier, par la route Marie-Victorin, Boucherville par la route numéro trois et enfin Varennes en fête et décoré à profusion pour la circonstance, soit une distance d'une douzaine de milles bordés partout par des foules considérables venues de tous les centres du diocèse de Saint-Jean.

M. Hubert Langlois, de St-Lambert, coordonnateur de la parade sut se tirer très bien d'affaire malgré la lourde besogne à accomplir de même que les deux commentateurs en charge de la description des divers chars au moyen de textes très au point préparés par Soeur Estelle Mitchel des Soeurs Grises.

Le cortège qui illustrait la vie de

la Bienheureuse Mère d'Youville se mérita des applaudissements nourris tout le long du trajet, comprenant les chars suivants: Char No 1: 1701, naissance de Marguerite Dufros de la Jemmerais; donateur: la Paroisse de Varennes; Char No 2: 1772, Mariage de Marguerite à François d'Youville; donateur: la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; Char No 3: 1727, L'abbé Charles Dufrost reçoit sa soeur Mère d'Youville à sa cure de Verchères; donateurs: ville et paroisse de Verchères; Char No 4: 1738, Consécration de Mère d'Youville et ses compagnes; donateurs: les SSJB de la cité de Saint-Jean; Char No 5: 1738, Don de Mère d'Youville à l'Eglise canadienne; donateurs: village et paroisse de Boucherville; Char No 6: 1740: Les oeuvres de Mère d'Youville; donateur: le Conseil du village de Varennes; Char No 7: 1750, Mère d'Youville et la vie agricole; donateur: L'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse de Saint-Jean; Char No 8: 1755, Prise d'habits et fondation des Soeurs Grises; donateurs: Ville et paroisse de Chambly; Char No 9: 1771: La Croix brille sur le trépas; donatrices: Les Filles d'Isabelle de Jacques-Cartier et char No 10: 1959: Mère d'Youville dans la gloire du Bernin; donateurs: Les SSJB de St-Remi et St-Michel.

En plus divers corps de clairons, de cadets, de fanfares et de contingents militaires encadraient les chars allégoriques plus haut comme suit: Les Zouaves pontificaux de Jacques-Cartier, le Corps de cadets de Boucherville, Corps de cadets de

la Marine, Corps de clairons et de cadets de l'Immaculée-Conception de Montréal, Corps de clairons et cadets de l'Ecole Baril de Montréal, Corps de clairons et cadets de l'Ecole St-Arsène de Montréal et Corps de cadets de Varennes, commandités par les SSJB de Saint-Remi, village et paroisse de Boucherville, cité de Longueuil, Plomberie Marcel Turcotte, de Varennes, J.-L. Guay et Frère de Montréal, Caisse Populaire de St-Remi et SSJB de St-Jean.

(suite de la page 1)

Départ de . . .

les responsables de l'enseignement religieux de ce pays.

Mgr Coderre, au cours de son séjour en France, assistera à la Semaine Sociale de ce pays. De plus, en tant que président de la "Commission éducative religieuse" du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), Monseigneur l'Evêque présidera une réunion de cette commission lors de son passage à Paris.

Pour ce voyage Mgr Coderre sera accompagné de Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale de Saint-Jean, et de M. l'abbé Jean-Guy Bissonnette. L'abbé Bissonnette restera en Europe pour y suivre des cours de sociologie à Rome.

Absent

Le Dr Denis Balthazar avise sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau du 1er juillet au 15 juillet.



Conservez les timbres "PINKY" POUR ENSUITE LES ÉCHANGER CONTRE DES ARTICLES DE SAISON!



<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>4 VERRES</p> <p>Capacité de 9 onces</p> <p>Pour 39c Joliment décorés</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>ORANGE CRUSH</p> <p>BOUT. 36c</p> <p>10 oz.</p> <p>en carton pratique</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>preuvage L'ORANGE</p> <p>Cruche 59c</p> <p>64 oz. Marque Coronation</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Mélange pour CARRES au chocolat</p> <p>Chaque paquet 39c</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CACAHUETES Salées</p> <p>Sac 49c</p> <p>1 lb. Blanchis, de Steinberg!</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>OLIVES FARCIES</p> <p>POT 59c</p> <p>16 oz. Manzanilla, Coronation</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Spaghetti et boulettes de viande</p> <p>BTE 69c</p> <p>40 oz. Marque Chef Boy-ar-Dee</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Première qualité! SPAGHETTI Gattuso</p> <p>2 PQTS 53c</p> <p>16 oz.</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>SPAGHETTI et sauce à la viande</p> <p>"Piazza Tomasso"</p> <p>Pqt 1 1/2 oz. 49c</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>CORNED BEEF</p> <p>Bte 59c</p> <p>12 oz. Fray Bentos</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>ALCAN FOIL</p> <p>Rouleau 25" x 18"</p> <p>65c</p> <p>Papier d'aluminium</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Papier Hygiénique</p> <p>Couleurs diverses</p> <p>Marque Westminster</p> <p>4 ROUL AU PAQUET 49c</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BISCUITS FRAIS</p> <p>2 PQTS 49c</p> <p>A la farine d'avoine</p> <p>Nul après le 1er juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>FILETS D'AIGLEFIN</p> <p>Boothi ou Rupert 47c</p> <p>congelés, Pqt 16 oz.</p> <p>Nul après le 1er juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>SAUCE à la VIANDE</p> <p>des cuisines de Steinberg</p> <p>Congelée pour spaghetti</p> <p>39c</p> <p>Nul après le 1er juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BOEUF MARINE</p> <p>LA LB. 59c</p> <p>Déossé, de Steinberg</p> <p>Nul après le 1er juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PRUNES</p> <p>SANTA ROSA importées, No 1 en panier</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>5 lb. (ou plus), sac poly.</p> <p>CAROTTES Fraîches</p> <p>Importées, classe No 1 un légume nourrissant!</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>
<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>10 (ou plus) savoureux</p> <p>PAMPLEMOUSSES</p> <p>Toute variété! (En sac de polythène)</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>	<p>25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>6 (ou plus) délicieux</p> <p>CITRONS Sunkist</p> <p>Grosneur 140, de Cali, fournie. Agrume exquis!</p> <p>Nul après le 4 juillet</p>

Plus de **500** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS...



Découpez et échangez ces coupons "PINKY"

En pique-nique ou sur le patio...
DE BONS REPAS EXIGENT

des

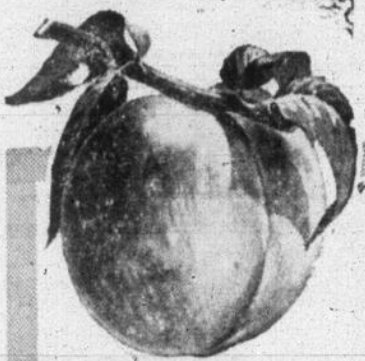
ALIMENTS de QUALITÉ

de chez



Oui, Steinberg vous offre de tout pour la cuisson en plein air à partir des rôtissoires aux biftecks épais et juteux. Vous y trouverez des aliments qui feront les délices des plus fins gourmets. Pour une longue fin de semaine sans anicroche, faites toutes vos emplettes chez Steinberg!

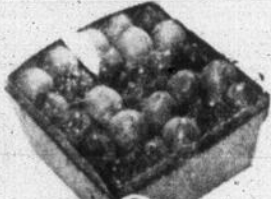
Steinberg à St-Jean, au 125 rue Richelieu, est ouvert le vendredi soir. Ouvre samedi aux heures habituelles.
Fermé lundi, le 3 juillet.



PÊCHES

FRAICHES!
 Importées,
 Classe No 1,
 sucrées, juteuses,
 à chair jaune!

5 49¢
 LB.

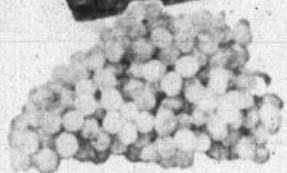


Melons d'eau (17 lb.) melon entier **69c**
 à chair rouge, No 1 de Floride

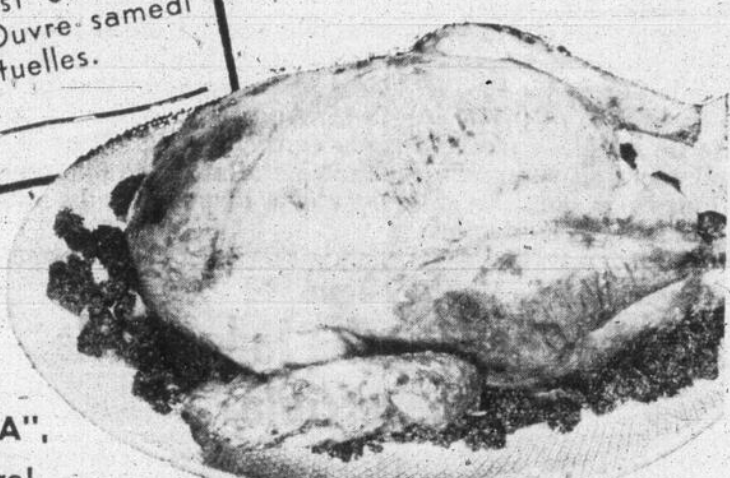
Fraises fraîches **35c**
 Mûres, No 1, d'Ontario Contenant 1 pinte



Raisin sans noyau **29c**
 Frais, traité, Gibrel, imp. No 1 LA LB.



Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché.



Fraîches,
 Catégorie "A",
 Prêtes à cuire!

DINDES

Entièrement nettoyées, jeunes, dodues!
 (Poids moyen de 4 à 10 lb.)

En vedette à un bas prix!

LA LB. **43¢**

QUALITE, VARIETE, BAS PRIX!

Brevages Marque HI-C 3 BTES 48 oz. **95c**
 Raisin, orange ou Party Punch

Prem de Swift en bte 12 oz. **45c**
 Viande en conserve prête à servir

Café Cream-O PQT 1 LB. **63c**
 Frais torréfié, fin ou tout usage

POULET ENTIER BTE 3 1/4 lb. **99c**
 Marque Monarch

Crème glacée Ice Castle
 Riche, lisse et crémeuse

Essences Diverses! **59¢** Carton rond ou carré de 3 chop.

VENTE D'ALIMENTS CONGELÉS!

Oignons hachés Marque York Sac poly., 10 oz. **10c**

Limonade Rosé ou régulière 4 BTES 6 oz. **\$1.00**
 Sunkist de Californie

Framboises 3 PQTS 15 oz. **\$1.00**
 de fantaisie, Aylmer

Toutes marques populaires!

CIGARETTES

20 dans chaque paquet

10 PQT AU CARTON **3.49**

Charbon de bois

Marque Page Bros.

SAC 5 lb. **59c** SAC 10 lb. **\$1.09**
 GROS SAC 20 LB. — \$1.99

Pailles 2 BTES de 100 **29c**
 Stone, grandeur 8 1/4"

Sacs poly. ROUL. de 20 **59c**
 avec attaches

Papier ciré ROUL. **55c**
 Pantry King — Roule de 100'

Serviettes LE PQT **49c**
 de couleur Erving

Un grand choix de TASSES et D'ASSIETTES de carton chez Steinberg!



SERVIETTES de PLAGE

de fabrication canadienne, en ratiné!

Grandeur 30 x 60" CHACUNE pour **\$1.79** (ORD. \$2.69)

AUBAINES A UN DOLLAR:

Tomates 6 BTES 20 oz. **\$1.00**
 en conserves, de choix, Or. King

Oranges 6 BTES 11 oz. **\$1.00**
 Mandarines, Oak Leaf

Poires 4 BTES 28 oz. **\$1.00**
 à dessert, Orchard King

Fromage 4 PQTS 8-oz. **\$1.00**
 Fields O'Clover — En tranches

Dry Ginger Ale

Pétillant, Ice Castle

8 Bout. de 30 oz. **\$1.00**
 format fam.

(Dépôt pour bout. remboursable)

Des pâtisseries fraîches du four!

Tarte à la rhubarbe **39c**
 Fraîche, appétissante

Anneau danois POUR **33c**
 à la cannelle

Pains à Hot Dog 12 AU PQT **29c**
 frais, tranchés, Big City

Pain tranché MICHE 24 OZ. **19c**
 frais, blanc, Big City

...Achetez plus de pain pour le long week-end!

Garanti pour satisfaire!

FESSE de JAMBON

Prêt-à-manger, fumé, découpé,

Dégraissé! **59¢** Entier ou demi
 LA LB.

Bacon sans couenne PQT 1 LB. **69c**
 tranché, Jack Spratt

Filets de sole LA LB. POUR **49c**
 frais pêchée

Bologne au boeuf PQT 16 OZ. **39c**
 tranché, Hygrade

Saumon de Gaspé **\$1.09**
 frais pêché, LA LB.

Pâtés de poisson 4 AU PQT **25c**
 des cuisines de Steinberg

Poulets de catégorie "A" CHACUN POUR **\$1.39**
 prêts à manger ou Barbecue Chauds

Offre combinée!
 Marque Coorsh, Hygrade ou Prem. Swift...un pqt 1 lb. de



FRANKFURTS ET UN PÔT 6 OZ. DE

MOUTARDE **49¢**
 Schwartz ou French LES 2 POUR



Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Commission des Loisirs

La Commission municipale d'études sur les Loisirs présentera son rapport à l'assemblée de lundi prochain 3 juillet. Cette commission, que préside Me Jacques Cartier Jr, fait une étude approfondie sur le problème des loisirs qui se pose à Saint-Jean comme dans les autres centres.

Une piste de courses

Nous avons annoncé, en primeur, dans notre édition de la semaine dernière, la nouvelle d'ouverture prochaine et probable d'une piste de courses à Saint-Luc. Notre information de dernière heure, au moment d'aller sous presse, mercredi après-midi, nous a fait mentionner uniquement le nom de notre député au fédéral, M. Yvon Dupuis, comme intermédiaire pour l'obtention du permis. Sans diminuer le mérite de M. Dupuis dans cette affaire, nous aurions dû mentionner en premier lieu le nom de notre député provincial, M. Philodor Ouimet, qui a multiplié les démarches et les entretiens avec les autorités provinciales concernées. "Cuique suum" et nous nous faisons un devoir d'accorder à chacun son mérite.

Nouvelle salle de quilles

On a commencé les travaux d'aménagement d'une nouvelle salle de quilles dans le sous-sol de l'édifice Langlois, coin des rues Richelieu et Saint-Jacques, local précédemment occupé par le magasin Thrift, et propriété de M. André Langlois. La nouvelle salle de 80 pieds par 140 pieds contiendra 12 allées et on est actuellement en pourparlers pour l'installation de planteuses automatiques. La nouvelle salle sera à la disposition du public au début du mois de septembre.

Commission Athlétique de Saint-Jean

Ligues de balle-molle Industrielle et Commerciale

Statistiques au 24 juin			
SENIOR			
Clubs	j g p n pts		
Senécal BBQ	11 9 1 1 19	A. Leblanc, Martin	31 11 355
Pirelli	9 6 3 0 12	P. Savoie, Martin	34 12 353
Martin, Net.	11 5 6 0 10	J. Galipeau, Sen.	32 11 344
Dom. Blank Book	11 4 5 2 10	FRAPPEURS (20 app.)	
Dow	9 4 4 1 9	M. Ducloux, Pirelli	24 14 583
Fontaine Bleue	11 1 10 0 2	G. Pinard, C. Bernier	26 14 538
AMATEURS		J. Tougas, C. Bernier	21 11 524
Amicale NDA	6 5 0 1 11	G. Roy, C. Bernier	22 10 455
C. de Colomb	7 4 2 1 9	G. Ste-Marie, Amicale	22 10 455
Carrière Bernier	6 3 3 0 6	G. Godin, Pirelli	24 10 414
Pirelli	6 2 4 0 4	G. Lebeau, C. de C.	22 9 409
Yves Prince Enr.	5 0 5 0 0	P. Patenaude, C. de C.	20 8 400
FRAPPEURS (30 app.)		L. Lacroix, Amicale	22 8 364
G. Laberge, Dow	34 20 588	G. Choquette, Amicale	23 8 348
B. Trahan, D.B.B.	40 21 525	J. Brunelle, Pirelli	24 8 333
M. Larivière, Font.	31 15 484	LANCEURS	
A. Leblanc, Dow	38 18 474	D. Cardinal, Amicale	3 3 0 0 1000
Y. Huard, Dow	34 16 471	R. Brière, C. de C.	1 1 0 0 1000
G. Laberge, D.B.B.	32 15 469	G. Roy, Amicale	3 2 0 1 833
P. Charette, Dow	35 16 457	J. Nadeau, C. de C.	6 3 2 4 583
N. Choquette, D.B.B.	44 20 455	G. Pinard, Carrière	6 3 3 0 500
Raymond, Martin	36 16 444	M. Girouard, Pirelli	4 2 2 0 500
J. Roy, Fontaine	34 15 441	N. Labonté, Martin	4 4 0 0 1000
N. Labonté, Martin	31 13 419	Y. Ratté, Pirelli	4 4 0 0 1000
J. Thibodeau, Dow	39 16 410	C. Fortin, Senécal	11 9 1 1 864
R. L'Ecuyer, D.B.B.	41 16 390	J. Godin, Dow	5 2 2 1 500
L. Provencher, Sen.	31 12 387	A. Leblanc, Dow	4 2 2 1 500
G. Lamoureux, Sen.	40 15 375	J. Lafond, Fontaine	2 1 1 0 500
M. Perreault, Sen.	35 13 371	G. Dyer, Pirelli	2 1 1 0 500
R. Roy, Fontaine	35 13 371	B. Trahan, D.B.B.	9 3 4 2 444
A. Therrien, Pirelli	31 11 355	J. L'Heureux, Pirelli	3 1 2 0 333
		N. Sasseville, Martin	6 1 5 0 166

La merveilleuse plage OTJ

L'Oeuvre de l'O.T.J. est beaucoup plus vaste que la Plage. L'O.T.J. c'est surtout les terrains de jeux paroissiaux bourdonnant des cris joyeux de centaines d'enfants sous la conduite experte de leurs moniteurs et monitrices, ce sont les Comités de parents qui dans chaque paroisse forment les associations de loisirs, c'est encore le Comité Central avec ses services et ses loisirs inter-paroissiaux. Mais la Plage O.T.J. reste un atout important dans l'oeuvre des loisirs d'été. A tel point que dans l'esprit de beaucoup, l'O.T.J. se confond avec la Plage.

C'est que dès les premières années, les pionniers de l'Oeuvre, sous la clairvoyance apostolique de S. Exc. Mgr Forget, ont vu la nécessité et l'urgence de procurer aux enfants et aux familles un endroit de fraîcheur et de plein air à proximité de la Cité, où ils pourraient librement se baigner, pique-niquer, prendre leurs ébats et se détendre.

Beaucoup de jeunes adultes et de plus âgés aussi se souviennent du temps où le site actuel de la Plage O.T.J. n'était qu'un marécage, un lieu de pacage plein de broussailles. Ce fut merveille de voir alors le défrichement avec des moyens de fortune, le tracé d'un chemin, le terrassement, l'arborescence, puis l'aménagement progressif (baignoires, cabines, etc...) de ce coin de terre.

Le grand artisan, l'âme de ce travail, aidé d'admirables bénévoles, fut l'excellent chanoine Armand Racicot. Qui ne l'a vu oeuvrer généreusement et puissamment à bâtir de ses mains les baignoires et leurs installations adjacentes? C'est lui aussi qui a fait construire le magnifique abri de béton, ornement indispensable contre le soleil trop ardent ou la pluie subite, qui sert aujourd'hui de lieu de rassemblement des enfants, de théâtre en plein air et de "salle de danse".

Un autre impulsion décisive fut donnée à la Plage durant plusieurs années par le dynamique M. Jules Lyburner. On peut dire qu'il avait hérité pour la plage de la fougue impétueuse et réalisatrice du chanoine Racicot. On lui doit entre autres la réfection complète des piscines, une magnifique barboteuse, l'ensablement du terrain adjacent aux piscines, la réfection des cabines et des tourelles, l'aménagement du poste de premiers soins, l'installation d'un système sonore à haute fidélité, la série impressionnante des jeux mécaniques, de magnifiques tables de pique-nique, la bibliothèque enfantine de plein air, l'abri des petits bouts-de-choux, l'illumination de l'abri, un plancher de danse, une arche d'entrée, des jeux de parquet, etc... et nous en passons. Sous son impulsion infatigable, la Plage de l'O.T.J. a mieux réalisé son double but: être un endroit aéré d'ébats et de récréation pour les enfants, et un service de pique-nique pour familles et groupements. L'O.T.J. lui sera à jamais reconnaissante de son immense dévouement.

L'actuel président de la Plage, M.

Lucien Labarre, a déjà à son compte l'illumination du chemin d'accès à la plage et la consolidation des piscines. Il prévoit d'autres jeux mécaniques pour les enfants et d'autres améliorations en fonction du budget disponible par la vente des passes de saison et billets d'entrée.

La Plage O.T.J. a fait cette année toilette neuve pour accueillir clients et enfants. L'aspect que présentent les piscines sous leurs nouvelles couleurs respire la gaieté et la jeunesse. Les enfants aimeront les nouveaux jeux et le programme récréatif varié de l'été. Le public appréciera les nouvelles tables, le dégagement des arbres, la nouvelle barboteuse très-large et moelleuse avec son fond de sable fin. Les dirigeants de la Plage invitent le public à se procurer sans délai les passes de saison. Ils les ont maintenant au bas prix de \$5.00 (\$3.00 pour une passe d'étudiant) afin d'avantager largement les familles qui viennent nombreuses dans cet oasis de fraîcheur à portée de la main. La Plage O.T.J. en effet fait partie de l'Oeuvre de l'O.T.J. Elle n'est pas conçue comme une affaire commerciale et de fait elle fait tout juste ses frais d'administration, d'entretien et de restauration. C'est qu'elle veut garder l'idéal de ses fondateurs (service aux enfants (qui y sont admis gratuitement) et les familles.

HOTEL MAPLE GROVE INN

NOYAN, P.Q. (Sur le bord du Lac Champlain)

PLACE IDEALE POUR VACANCES

- * Chambre et pension
- * Cabines
- * Danse avec orchestre
- * Chaloupes

Prix raisonnables.

Tél. 618-s-12

AMATEURS DE COURSES !

Nouveau service d'autobus direct

A PARTIR DU 23 JUIN

Saint-Jean - Iberville Laprairie

PARC

Richelieu

ALLER ET RETOUR

DEPARTS	Exc. jeudi dim.	Dim. seul.
Iberville (Agent)	P.M. 6.30	P.M. 12.30
Saint-Jean (Terminus)	6.33	12.33
Talon Jct. (Arrêt d'autobus)	6.37	12.37
Saint-Luc (Agent)	6.40	12.40
Laprairie est (Agent)	6.54	12.54
Côteau-Rouge Jct. (Agent)	7.05	1.05
Parc Richelieu	7.45	1.45

Service de retour après les courses

Prix moyen de 75¢ aller seulement (retour même prix)

Service assuré par

LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

INFORMATIONS: UN. 6-844J — PARC RICHELIEU: MI. 2-7444

SAINT-MICHEL

Concours diocésain

4e année:	
Mignonne Guérin	100
Michel Lefebvre	100
Gabriel Laforest	98
Jean Roy	92
Ronald Hamelin	88
Claude Roy	88
Nicole Tremblay	88
Lucien Roy	84
3e année:	
Marie-Thérèse Rémillard	100
Richard Ste-Marie	100
Alain Tremblay	100
Johanne Hamelin	96
Louise L'Ecuyer	96
Carolle Roy	96
Jean-Pierre Oigny	96
Gérald Guérin	92
France Roy	88
Roger Isabelle	84
Mlle Y. Tremblay, inst.	

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.



O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!

Au pays du Québec, dans les Cantons de l'Est comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraichissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe... la bière Douce!



LIGUE INTER-COMTES

Roland Larose nommé gérant des "Canadiens" de Saint-Jean

Ses débuts locaux ce soir, jeudi au Stade municipal. — Plattsburg club visiteur. — Saint-Hyacinthe ici dimanche soir.

Les Canadiens de Saint-Jean de la Ligue de baseball Inter-Cités se sont nommés un nouvel instructeur au début de la semaine de nous apprendre le président André Dion. En effet, le club local sera maintenant sous la tutelle d'un brillant athlète local, soit Roland "Lefty" Larose qui acceptait les conditions des dirigeants des Canadiens, lundi matin après une entrevue avec ces derniers. Le président Dion se déclarait fort enchanté de la décision de Larose et la population sportive peut accueillir en ce gérant une figure fort sympathique et aussi connaissant son baseball à fond et désireux de montrer son savoir-faire à nos jeunes joueurs locaux. Les amateurs de baseball attendront l'occasion de le rencontrer ce soir, jeudi, dans l'uniforme du club local, alors que le Plattsburg de la Ligue North-Eastern N.-Y. a bien voulu accepter une deuxième invitation du Saint-Jean à venir jouer une rencontre hors-concours au Stade Municipal.

Dimanche dernier la pluie abondante est venue arrêter la rencontre entre ces deux camps à la cinquième manche alors que les jeunes joueurs de Saint-Jean ont surmonté un déficit de 1 à 0 comptaient pas moins de cinq points dans ce bâton pour mener par 5 à 1 alors que les arbitres mettaient fin à une partie qui promettait beaucoup d'excellent jeu. Le Plattsburg possède un club jeune, désireux de triompher et fort rapide sur les sentiers. La joute de ce soir, jeudi, débutera à compter de 8 h. 15 sous les réflecteurs du Stade Municipal et la population est invitée à venir saluer les jeunes porte-couleurs locaux maintenant sous l'habile direction de l'instructeur Roland Larose. Les joueurs Robert Deschenaux et André Sirard qui avaient le club en main à date étaient unanimes pour le choix même que cette idée était suggérée d'eux-mêmes à la direction des Canadiens de Saint-Jean qui, par la voix de son président André Dion faisait par la suite les démarches nécessaires.

Roland Larose un gérant populaire

Le nouveau pilote, Roland Larose est une figure bien connue chez les jeunes et les moins jeunes et sera certes à la hauteur de la situation. Larose a connu une carrière fort bien remplie, ayant porté les couleurs de divers clubs de Saint-Jean des ligues Circof et Provinciale, ensuite, ayant connu des succès avec le Beauharnois de la Ligue Laurentienne, il a aussi piloté le Marieville ainsi que le Rougemont et sa vaste expérience servira la cause du baseball pour les jeunes joueurs et aussi pour l'équipe en entier. Roland Larose a aussi figuré dans l'organisation des Royaux de Montréal de la Ligue Internationale alors que le club de Montréal l'avait placé dans une de ses filiales soit le Oleons de la classe "C" et Roland devait par la suite terminer sa carrière pour des équipes de la province. Il a fait ses débuts comme gérant des Canadiens, mardi soir à Longueuil et il rencontrera ses partisans ce soir au Stade Municipal, lors de la joute qui opposera ses porte-couleurs à ceux du Plattsburg. Dimanche soir, dans une joute régulière de la Ligue Inter-Cités, les Lions de St-Hyacinthe seront opposés aux Ca-

adiens au Stade Municipal avec le débat des hostilités fixé pour 8 h. 15.

Deux joutes, dimanche dernier

Les Canadiens de Saint-Jean ont disputé deux parties dimanche, dans l'après-midi, lors d'une rencontre du circuit Inter-Comtés, à St-Césaire, les nôtres baissaient pavillon par 10 à 2, alors que Jean-Paul Benoit qui avait lancé avec brio lors de la victoire de 6, à 5 du Saint-Jean sur le Waterloo de la Ligue des Cañtons de l'Est Senior, s'est retiré du monticule souffrant d'un malaise à un coude ce qui l'empêchait de donner son plein rendement. Lors de la joute, Marcel Ménard prenait la vedette avec un coup de circuit et un double pour les deux points de l'équipe locale. En soirée, au Stade Municipal, c'était une partie hors-concours entre le Plattsburg et les Canadiens, malheureusement la température arrêtait les hostilités à la 5e manche, avec Saint-Jean menant par 5 à 1 grâce à un ralliement dans cette manche alors que les visiteurs étaient en avant par 1 à 0. Le gaucher Guy Brault se révélait superbe au monticule pour les Canadiens avec une partie de deux coups sûrs seulement. Les joueurs R. Hébert, Claude Clouâtre, Robert Deschenaux ainsi qu'André Sirard ouvraient le signal du ralliement, et le jeune Gilles Raymond faisait fructifier le tout avec un solide simple dans la gauche pour placer les locaux en avant jusqu'à ce que les arbitres arrêtent le jeu dû au terrain trop détrempé. Les spectateurs peu nombreux et pour cause, ont tout de même assisté à une excellente partie pour les manches qu'elle durait et l'enthousiasme était à son comble lors du bâton final de la 5e pour le Saint-Jean. Le Plattsburg compte sur un jeune club rapide et désireux de triompher en tout temps. Aussi, ont-ils répondu affirmativement et ils seront au Stade Municipal lors d'une partie qui mettra en relief la tenue du nouveau gérant Roland Larose.

BALLE-MOLLE A IBERVILLE

Le retour du 'Great'

Le Laval Bessette invincible a rencontré un club imprévisible. Les meneurs du gérant Robert Meunier dans la Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville avaient pris une marge incontestée en première position du circuit Jean Larivière sans subir la défaite jusqu'à la semaine dernière. Cette appréhension de la première défaite dans le camp des meneurs était plutôt prévue contre le Iberville Sack Supply. Mais ce fut le Texaco de Jules Boulais qui brisa la glace avec une victoire de 7 à 6.

Le hazard avait privé un alignement complet au Laval Bessette pour cette circonstance mais cette même lacune fut une révélation dans le camp vainqueur. Elle permit le retour dans la boîte de Lucien "The Great" Ouimette qui bouclait l'absence de Normand Sasseville.

Le premier retour depuis cinq ans de Lucien à ce poste, évoqua la couleur locale et sa maîtrise de la joute assurera dorénavant plus de confiance à la réserve du Texaco. Lucien conservait en effet un avantage de 7 à 1 jusqu'à la dernière manche où la puissance du Laval Bessette réussit à se faire valoir. L'effort de Gilles Rémillard pour gagner sa partie, est digne de mention pour avoir réussi le coup de circuit par-dessus la clôture avec trois coureurs sur les buts mais ce ralliement retardataire scella le score final.

Le nouveau terrain de la Palestre d'Iberville sera définitivement à la disposition de la ligue dès lundi prochain. Le dévouement effacé de Léon Barsalou est une excellente raison de ce résultat; les dimensions du nouveau losange furent effectuées par Robert Meunier.

Le grand public est donc invité alors qu'une partie à l'emporte-pièce sera en réserve pour l'assistance. Dimanche soir, et bien partie régulière de la Ligue Inter-Comtés: les Lions de St-Hyacinthe qui visitent les Canadiens de Saint-Jean, Stade Municipal à 8 h. 15. Encourageons nos porte-couleurs locaux.

Ligue de golf Dow

Le D. Biron dispose du J.-P. Desnoyers par 3 1/2 points. — Parties du 2 juillet remises à plus tard.

Dimanche dernier, les activités de la ligue de golf Dow se sont continuées avec les mêmes succès que la première rencontre. Toutes les huit équipes étaient au complet et la majorité ont tenu le coup en ne subissant qu'une faible défaite. Seul le club de Jean-Paul Desnoyers dut s'avouer vaincu contre le Denis Biron, en ne totalisant qu'un demi point. Les vainqueurs ont score 3 1/2 points additionnels sur le classement général; pour se hisser en tête avec 5 1/2 points. Le Arthur Leblanc a aussi remporté une victoire de trois points contre le Larry Doiron; ce qui le place en seconde position du circuit Dow avec 5 points.

Les clubs André Tougas, Emile de Repentigny et Guy Régner ont fait matchs nuls et ont maintenant un total de 4 points respectivement.

Parmi les meilleures performances de l'après-midi, mentionnons celles accomplies par le duo Lucette Grégoire et Fernand Deneault qui

scorèrent deux birdies sur les trous nos 5 et 7. Ces exploits sont d'autant remarquables que Lucette possède un handicap de 36, alors que Fernand en a un de 20. L'équipe formée de Pauline Roman et Alphonse Brossard a aussi réalisé un "birdie" sur le No 7, après qu'Alphonse eut placé la balle à quelques pieds du trou avec sa "drive".

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Name and Points. D. Biron 5 1/2 pts, A. Leblanc 5 pts, A. Tougas 4 pts, E. de Repentigny 4 pts, G. Régner 4 pts, L. Doiron 4 pts, C. MacEachern 3 pts, P. Desnoyers 2 1/2 pts.

CONVERSATION ANGLAISE

Cours Val Richelieu

Cours spécial pour ceux qui préparent leur 11e et 12e année.

Deux cours par semaine de 7 h. 30 à 10 h. p.m.

commençant le 4 juillet et finissant le 17 août.

Renseignements, appeler FI. 7-3552

Large advertisement for 'SUR DEMANDE' (On Demand) beer. Text includes 'VENTE DE 81e ANNIVERSAIRE', 'UNE AUTRE SEMAINE DE NOTRE', 'Frs Payette & Fils Ltée', and '254 Richelieu St-Jean, Qué.'.



Advertisement text for Dow beer: 'Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE... GARANTIE CLIMATISÉE'. Includes a signature 'Dr R. H. Wallace Directeur du contrôle de la qualité'.

Advertisement for René Grenier, Plombier et Ferblantier. Contact info: FI. 8-4874, 416 Laurier Saint-Jean.

Vertical text on the left margin: 'JUN 1961', 'N', 'amplain)', '618-s-12', 'irect', 'rille', 'Dim. seul.', 'P.M.', '12.30', '12.33', '12.37', '12.40', '12.54', '1.05', '1.45', 'MI. 2-7444'.

Nouvelles d'Iberville

ST-ATHANASE

QUETE

La quete faite dimanche dernier au profit des missionnaires des Missions Etrangères a rapporté la somme de \$359.88. Le Père prédicateur remercie les paroissiens pour leur générosité envers les missions.

PUBLICATION

Il y a promesse de mariage entre René Thibault de la paroisse Ste-Bibiane de Montréal et Simone Bourgeois, de Verchères.

Entre André Laplante, de St-Edmond et Cécile Chouinard de cette paroisse.

Entre André Laflamme de cette paroisse et Estelle Desranleau, de Pike River.

ABSENT

Les paroissiens son priés de prendre note que Mgr le curé sera absent cette semaine à cause de sa retraite annuelle.

MESSE

Comme par les années passées, il n'y aura plus de messe l'après-midi à 5 h. 15 sur semaine, durant la période des vacances. Dès l'automne prochain elles seront de nouveau à l'horaire, cependant, la messe de 5 h. p.m. le dimanche, se continue toute l'année.

NOUVELLE ECOLE

La maison Lemieux & frères de Saint-Jean a obtenu le contrat de la construction d'une nouvelle école en la paroisse St-Noël Chabanel. Les travaux seront commencés très prochainement.

La Commission scolaire de la paroisse St-Athanase a aussi reçu la permission de reconstruire l'école St-Michel qui, on se le rappelle, a été entièrement détruite par le feu, l'automne dernier, la nouvelle construction sera érigée sur les mêmes fondations qui sont demeurées en très bon état.

ELECTION A LA COMMISSION SCOLAIRE

A la suite de la démission du président de la Municipalité Scolaire d'Iberville, le Dr Henri Laflamme, des élections seront tenues lundi le 10 juillet prochain de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. La nomination aura lieu sept jours avant soit le 3 juillet de 10 a.m. à midi. Pour être éligible à voter il faut avoir payé ses taxes scolaires au plus tard le 30 juin 1961.

NAISSANCES

Le 20 juin a été baptisée Marie, Thérèse, née le 16, enfant de M. G. Gamache et de Murielle Lemonde. Le parrain a été M. René Gamache et la marraine Yvonne Richer, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 juin a été baptisée Marie, Renée, Carmen, née le 18, enfant de M. Maurice De Beaujour et de Estelle Mailloux. Le parrain a été M. René Viens et la marraine Claire Mailloux, oncle et tante.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Charles, Jean-Paul, Jocelyn, né le 14.

Début du festival d'été à Iberville

C'est bien vendredi soir que débutera la tombola au profit des Chevaliers de Colomb d'Iberville, sur les terrains de la Fabrique St-Athanase, en bordure de la 8e Avenue.

L'Intendant, M. Paul Bisailon, dans son travail d'organisateur-responsable est assisté de MM. Gérard Leduc, ex-Intendant, Patrick Milburn, ex-Grand-Chevalier, du cérémoniaire, Roméo Balthazard, du secrétaire, archiviste Georges Audet et nombre d'autres officiers et Chevaliers qui sont heureux d'apporter à la cause colombienne dans Iberville leur appui, et une généreuse collaboration.

L'ouverture est cédulée pour 8 h. 30 p.m., au son de l'Union Musicale d'Iberville; le président de la fanfare M. Gérard Beauvolks s'est déclaré très heureux d'apporter le concours de ses musiciens; le même geste sera répété plusieurs fois au cours de la tombola qui se continuera tout au long du mois de juillet, les vendredis et samedi soirs.

Des kiosques variés offriront de nombreuses occasions pour passer agréablement une soirée; une première visite vendredi ou samedi soir vous en convaincra.

enfant de M. Jacques Boulais et de Lise Clermont. Le parrain a été M. Jean-Paul Boulais et la marraine Solange Martin, oncle et tante.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Armand Réal né le 10, enfant de M. Maurice St-Georges et de Cécile Desserres. Le parrain a été M. Armand Houle et la marraine Yvette Deserrés.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Maximin, Daniel, né le 18, enfant de M. Guy Racine et de Micheline Vincent. Le parrain a été M. Maximin Vincent et la marraine Cécile Dugal.

ST-NOEL CHABANEL

ABSENT

M. le chanoine Robin, curé de la paroisse sera absent pour sa retraite annuelle à St-Hyacinthe.

EXPOSITION DE CHAPEAUX

Ce soir, jeudi, de 8 h. à 10 h. p.m. au sous-sol du presbytère, se tiendra une exposition de chapeaux pour clôturer le cours de chapellerie donné par Mlle Lise Gauthier, technicienne du Département de l'Instruction Publique. Le Cercle d'Economie Domestique de St-Noël dont Mme Roland Goyette est la présidente, invite toutes les dames à visiter cette exposition. Les enfants ne sont pas admis.

VISITE DU CAMP DE CONTRECOEUR

Dimanche prochain, 2 juillet, les paroissiens et les parents qui voudront aller visiter leurs enfants au Camp de Contrecoeur y seront bien accueillis. Le trajet est le suivant: Iberville, Richelieu, Chambly, Rond Point de St-Hubert, Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur et le camp qui est situé sur le chemin Marie-Victorin à 6 milles de Sorel.

EXCURSION DES SERVANTS DE MESSE

C'est aujourd'hui, jeudi le 29 juin qu'a lieu l'excursion récompense des enfants de chœur et servants de messe de la paroisse St-Noël. Le départ se fera à 8 h. 30 a.m. sur la rue Montcalm près de l'église pour se rendre à Oka. Les enfants seront accompagnés de M. l'abbé Ray Marc Fournier.

MARIAGE

Samedi, le 24 juin en l'église paroissiale St-Noël Chabanel eut lieu le mariage de M. Jean-Luc Barsalou à Mlle Jeannette St-Gelin dit Deslauriers. M. Elphège Barsalou et Roger Deslauriers servaient de témoins aux nouveaux époux.

PUBLICATIONS

Il y a promesse de mariage entre Paul Beaugrand, de cette paroisse fils de feu Roméo Beaugrand et de Gilberte Allard, de St-Hyacinthe et Louise Gilbert, de St-Augustin de Portneuf, fille de M. Léonard Gilbert et de Bernadette Moison, de St-Augustin de Portneuf.

Entre E. Monette de Laprairie fils de Emilie Monette et de Jeanne Monette, et Denise Dussault, fille de Sylvio Dussault et de Bernadette Benoit de cette paroisse.

Entre André Roy de cette paroisse fils de Irénée Roy et de Rose Beausoleil et Lyse Duquette, fille de Ernest Duquette et de Flore Desnoyers de cette paroisse.

La porteuse fut Mlle Jacqueline Ouimet, tante de l'enfant.

NAISSANCES

Le 21 juin a été baptisée Marie, Lucie, Claire, née le 7, enfant de M. Gérard Lapointe et de Bernadette Houle. Le parrain a été M. Yves Lapointe et la marraine Lucie Lapointe.

Le 24 juin a été baptisée Marie, Colette, Hélène, née le 17, enfant de M. Antoni Boulet et de Louise Chabot. Le parrain a été M. Roger Payette et la marraine Colette Chabot, on-

Aucun repos pour les dirigeants de la piscine d'Iberville

On se rappellera que l'ouverture de la piscine de l'OTJ d'Iberville, aura lieu lundi prochain le 3 juillet. Toutes les activités de l'Oeuvre se concentreront à la Palestre d'Iberville. Le service d'autobus pour centres éloignés, le terrain de jeux et la piscine de l'endroit sont réservés du lundi au vendredi à cette fin.

Cette évidence est indéniable aux yeux de nos enfants, aux yeux de notre population et même aux yeux de quelques influences contradictoires.

Les dirigeants de l'OTJ et de l'ASI ont compris avant plusieurs préjugés, la nécessité de cette réalité et ils ont édifié une union qui complète la même cause. Ce qui est aujourd'hui la Fédération Sportive d'Iberville, permet également des loisirs aux adultes sous la direction de l'ASI. Celle-ci a imposé des règlements à sa piscine et qu'il soit souhaitable que la vente des abonnements ne soit pas interprétée comme "mauvaise représentation".

M. J.-Marie-Labelle appuie en effet les règlements qui sont expliqués à l'endos des passes de famille qui n'admettent les enfants de moins de douze ans, accompagnés d'une personne responsable seulement; ce règlement s'applique aux heures du soir et de fins de semaines.

Ambassadeurs bénévoles

La contribution aux passes de saison atteint actuellement \$1652. ce qui s'avère un geste spontané. Le président, M. Labelle, désire un maximum de compréhension et de support financier dans son appel à la population, lundi dernier. Ce rôle conscient a particulièrement été partagé par les Filles d'Isabelle d'Iberville et un groupe d'auxiliaires pour offrir des passes de saison à notre population. Le secrétaire Jean Larivière avait convoqué ces personnes pour cet-

Chez les Chevaliers de Colomb de Napierville

Clinique des donneurs de sang

Comme les années passées, nous aurons notre clinique des donneurs de sang patronnée par le groupe des Chevaliers de Colomb. Cette clinique est cédulée au 17 juillet 1961 à l'Académie Daigneau de 3 h. à 6 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m. Cette clinique se tient à Napierville.

Le succès de cette clinique dépend de toutes les bonnes volontés. Il est encore possible de faire de cette campagne un autre succès comme les précédentes campagnes.

Le président de cette organisation n'est nul autre que notre compagnon le dévoué M. Gilles Patenaude.

Remerciements de la Croix-Rouge locale

Le président de la Croix-Rouge, section Napierville, tient à remercier tous les généreux souscripteurs de la dernière campagne en faveur de la Croix-Rouge. Merci aussi à tous les solliciteurs.

Les officiers du Conseil 3587 de Napierville

cle et tante de l'enfant.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Bernard, Claude, André, né le 13, enfant de M. Normand Benjamin et de Claudette Grenier. Le parrain a été M. Bernard Benjamin et la marraine Alice Lague, grands-parents de l'enfant.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Paul, Christian, né le 18, enfant de M. Roger Ouimet et de Laurence Lavoie. Le parrain a été M. Paul-Emile Ouimet et la marraine Gertrude Pinsonneault, grands-parents.

Iberville

Fiançailles

Samedi soir, le 24 juin, avaient lieu à Montréal, au Reine Elizabeth, dans la chic salle Bonaventure, les fiançailles de Mlle Mariette Martel, fille de Mme Valmore Martel et de M. Sylvain Lepage, fils de M. et Mme Omer Lepage, de Duvernay.

Un délicieux souper fut servi, au son de l'orchestre, un bourse fut présentée et l'adresse fut lue par Mlle Jacqueline Lepage, soeur du fiancé. Puis, un magnifique surprise avait été ménagée aux fiancés; une très belle soirée avait été organisée en leur honneur chez M. Louis Arsenault de Duvernay, beau-frère du fiancé, où l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

C'est avec regret qu'on se quitta enchanté de ces magnifiques fiançailles.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.



LES FINISSANTS à l'École secondaire Saint-Georges, d'Iberville. Ce sont: les quatre du bas, de gauche à droite: Paul-Emile TOUPIN, Robert DUPUIS, Yvon CORRIVEAU et Germain DEMERS; puis sur l'autre rangée de gauche à droite: André BERGER, Jules CHOQUETTE, Paul COLLINGE, Yves CHOQUETTE, Claude PAQUETTE, Jacques ROY et Pierre LORQUET.

On veut qu'ils soient artistiquement réussis

C'EST AU

STUDIO LORD

qu'il faut s'adresser avec confiance

195, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 7-7569

Des souvenirs qui sont uniques!

Futurs mariés!
Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction en faisant réservations nécessaires

A. BEAUDRY & FILS

ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."

235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Horaire des Messes:

Afin de permettre à tous les paroissiens de jouir pleinement des vacances, l'horaire des messes aussi bien dominicales que quotidiennes a été changé comme suit:

1^o Il n'y aura plus de messes à cinq heures du soir à partir du 26 juin;

2^o Horaire des messes dominicales: 7 h. a.m.; 8 h. 30 a.m.; 10 h. a.m.; 11 h. a.m.; 12 h. a.m.

3^o Il n'y aura qu'une seule messe sur semaine, à 7 h. 30 a.m.

NOTE: Quand il y aura deux messes pour une journée, la seconde aura lieu à 8 h. 15 a.m. Les cloches sonneront à 8 h. a.m. Cependant, elle aura été annoncée le dimanche précédent au prône. Il serait aussi préférable de consulter le feuillet paroissial.

Les Terrains de jeux

Pour démontrer aux paroissiens l'importance des jeux organisés, mardi soir le 27 juin il y a eu une parade dans les rues de la paroisse. Un grand nombre d'automobiles ont participé au défilé afin d'encourager les jeunes par leur présence.

Le maire Paul Pratt, de Longueuil, rehaussa cette fête par sa présence.

A la suite de ce défilé, il y eut projection d'un film en plein air.

Samedi, le 24 juin, à l'école Ste-Louise de Marillac eut lieu une danse populaire au profit des clubs mineurs de baseball. Elle fut couronnée de succès.

Vendredi prochain, le 30 juin, à l'école paroissiale il y aura une messe pour les enfants, à 11 h. 30 de l'avant-midi.

Notre troupe scout

La partie de cartes, au profit de la troupe scout de la paroisse Ste-Louise-de-Marillac, a eu lieu samedi, le 24 juin. Grâce au dévouement de Mme Garceau et de ses collaborateurs et collaboratrices, cette partie de cartes remporta un grand succès. Cordial merci aux nombreux paroissiens qui par leur présence ont encouragé le mouvement.

Ecole Ste-Louise-de-Marillac (Filles)

Voici la liste des élèves qui se sont mérités les quatre premières places en classe, pour la fin de l'année:

1^{ère} année "A": Denise Fillion, 95; Johanne Robidoux, 96.7; Ginette Millette, 95; Claudette Trépanier, 94.

1^{ère} année "B": Anne-Marie Mollette, 95.9; Johanne Bilocq, 95; Danielle Raymond, 93.6; Nicole Bourgois, 91.6.

2^e année "A": Claudette Côté, 95.7; Manon Gadbois, 93; Louise Brousseau, 90.5; Martine Mantha, 90.4.

2^e année "B": Carole Beauchamp, 96.1; Ginette Bonhomme, 92.8; Carole Lussier, 92.3; Louise Caron, 90.8.

3^e année, filles: Lorraine Bilocq, 94.8; Johanne Chassé, 92.9; Francine Martin, 89.7; Claudia Boastflug, 87.2.

3^e année, mixte: Roch Bloudeau, 93.2; Jocelyne Gaucher, 91.9; Suzanne Lamarette, 91.8; Robert Lamoine, 85.2.

4^e année: Monique d'Annunzio, 96; Diane Hamel, 89.6; Noëlla Boudreau, 81.2; Ginette Lussier, 79.9.

4^e année: Constance Lemieux, 90.8; Louise Stéphanie, 76.2.

5^e année: Nicole Bazinet, 91; Danielle Dubois, 87.7; France Robert, 85.1; Ginette Héty, 83.3; Jocelyne Bernard, 79.7; Francine Long, 78.1.

6^e année: Yolande St-Pierre, 88.1; Louise Laurence, 83.3; Suzanne Robitaille, 80.8; Jocelyne Savard, 78.5.

Naissance

A Ste-Louise-de-Marillac, le 25 juin, a été baptisée Marie, Nicole,

Lynne, né le 15 juin 1961, enfant de M. Théodore Beaulieu et de Marie-Laura Couillard. Le parrain a été M. David Kelley, oncle de l'enfant, et la marraine Nicole Cochu.

Mariage

En l'église Ste-Louise-de-Marillac le 26 juin a été célébré le mariage de M. Raymond Dufort, fils de feu Emilien Dufort et de Emilia Leblanc, à Mlle Colette Bourgoin, fille de M. Wilfrid Bourgoin et de Marie Dumont.

LAPRAIRIE (LA NATIVITE)

Naissances

Le 23 juin a été baptisée Marie, Ghislaine, Renée, Lucie, née le 11, enfant de M. Jean-Guy Lacoste et de Jacqueline Courchesne. Le parrain a été M. Réjean Demers et la marraine, son épouse, oncle et tante.

Le 25 juin a été baptisée Marie, Brigitte, née le 18, enfant de M. Frs Xavier Laroche et de Louise Pelletier. Le parrain a été M. Marcel Laroche, grand-père et la marraine Brigitte Laroche, de Paris, représentée par L. Patenaude, grand-mère.

Le 25 juin a été baptisée Marie, Irene, Francine, née le 19, enfant de M. Arthur Roy et de Géralda Frenette. Le parrain et marraine M. et Mme Rosaire Lavallée.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Edouard, Jean, né le 15, enfant de M. E. Burt et de Denise Valade. Parrain et marraine M. et Mme Jean Béchard, oncle et tante.

Mariage

En l'église La Nativité de Laprairie a été célébré le mariage de M. Robert Rogers, fils de M. George Rogers et Eleanor Rita Marta Martin à Mlle Ghislaine Demers, fille de M. Jean-Marie Demers et de Claire Grégoire. Les témoins ont été MM. George Rogers et Jean-Marie Demers.

SAINT-PHILIPPE

Naissance

A St-Philippe, le 25 juin 1961, a été baptisé Joseph, Marcel, Yvon, né le 16 à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Réal Dupuis et de Gisèle Bonneau. Le parrain a été M. Marcel Dupuis et la marraine Cécile Paradis, son épouse, oncle et tante.

Félicitations aux heureux parents.

Condoléances

Nous présentons nos plus sincères sympathies à Mme Stanislas Demers, institutrice de notre paroisse et à sa famille à l'occasion du décès de son père M. Evariste Beaulin, décédé à St-Jacques-le-Mineur le 19 juin à l'âge de 92 ans et 10 mois.

Egalement à la famille Alexandre à l'occasion du décès de M. Paul Alexandre, époux de Eva Châteaufort, décédé à Laprairie dimanche. Il était natif de notre paroisse et était le frère de MM. Raoul et Arcade Alexandre, de Mmes Félicia Juarez, Albert Alexandre, Flore Alexandre et Lauriana Flanagan.

SAINT-BERNARD de-Lacolle

Vendredi, le 23 juin avait lieu une messe d'action de grâce à la fin de l'année scolaire pour tous les élèves de notre école. A cette occasion, le R. P. curé donna quelques exhortations aux enfants pour les vacances; surtout, il leur demanda de prier chaque jour, de communier chaque dimanche et de se confesser régulièrement. Il n'y a pas de vacances pour le bon Dieu disait-il. Il imposa aussi le scapulaire aux enfants de la première communion.

Vendredi prochain, avant et pen-

dant la messe du soir, confessions en préparation du dimanche de la famille.

Assemblée Lacordaire

Jeudi, le 22 juin avait lieu à St-Bernard, l'assemblée mensuelle des Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc où 18 membres étaient présents, en plus de notre aumônier, le R. P. Eric Volant. Il y eut un forum très intéressant et le R. P. Volant tira la conclusion. Nous comptons dans nos rangs un nouveau membre, M. Gérard Fournier, qui fut initié et deux changements de décoration: M. Les Demers, 1 an et M. Henri Gabouriaux, 3 ans. Bienvenue aux nouveaux membres et félicitations aux nouveaux décorés.

Pèlerinage

Le 9 juillet il y aura pèlerinage Lacordaire à l'Oratoire St-Joseph. Les billets sont en vente chez M. François Laforest, de St-Bernard et Mlle Lina Boudreau, de Lacolle.

Incendie

Le feu a endommagé considérablement la demeure de la famille Gérard Pinsonneault. Offrons à la famille éprouvée, notre secours spirituel et financier.

Nos malades

Prions pour nos grands malades, MM. Frédéric Laramée, Gérard Pinsonneault et Mme Stanislas Beaudin.

Naissance

Le 25 juin a été baptisée Marie, Yvonne, Suzanne, née le 18 juin, enfant de M. Georges Guay et de Violette Murray.

Le parrain a été M. Hervé Barrière et la marraine Yvonne Guay, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture

Le 16 juin est décédé en cette paroisse à l'âge de 89 ans et 7 mois, M. Alexandre Chaperon, époux de Albertine Boivin.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse 3 beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service a été chanté à St-Bernard de Lacolle en l'église paroissiale par le R. P. Eric Volant, curé, assisté des RR. PP. Ostvogel et Burton, comme diacre et sous-diacre.

C'est le R. P. Eric Volant qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Albert Brisson, Domina Barrière, Henri Barrière, Joseph Chapron, Camille Gamache et Joseph Caillé.

Conduisaient le deuil: MM. Jean Grégoire et Emile Mathieu.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

NAPIERVILLE

Naissances

Le 18 juin a été baptisée Marie, Sylvie, Danielle, née le 11, enfant de M. Roger Lussier et de Gisèle Sorrel. Le parrain a été M. Lionel Sorrel et la marraine Véronique Thibert, grands-parents de l'enfant.

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Roméo, Zénon, Sylvain, né le 13, enfant de M. Ariste Fortin, camionneur et de Gertrude Thibert. Le parrain a été M. Roméo Fortin et la marraine Juliette Caillyer, grands-parents.

Le 20 juin a été baptisée Marie, Thérèse, Pierrette, née le 13, enfant de M. Armand Bouvier et de Yvonne Richard. Le parrain a été M. Gilles Bouvier et la marraine Thérèse Bouvier, frère et soeur du bébé.

Mariage

En l'église de Napierville le 17 juin a été célébré le mariage de M. Gilles Couture, fils de M. Léonard Couture et de Béatrice Bourgeois, de Sherrington, à Mlle Georgette Deneault, fille de M. Félicien Deneault et de E. Cantin. Les témoins ont été MM. Léonard Couture et Félicien Deneault.

Chez les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

C'est mardi le 20 juin, qu'avait lieu

en la salle de l'Académie Daigneau notre réunion Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Notre président, M. Philorum Frédette, a été décoré de son bouton de 10 ans.

Nous avons comme invité d'honneur M. Hector Leclair de Longueuil qui est lui-même à sa 15^e année de vie Lacordaire et R. P. Rosario Frédette, Prémontre de St-Bernard, cousin du décoré.

Il faut être fort dans la lutte contre l'alcool, car M. Leclair nous a déclaré que même après 15 il eut une forte tentation qu'il sus heureusement résister avec honneur pour sa santé et le bonheur de sa famille.

A cette occasion, une corbeille de fleurs offerte par les membres de sa famille lui fut présentée par ses petites-filles Danielle et Lucie Laplante.

Des boutons de manchettes Lacordaire offerts par M. Alain Frédette furent présentés par la petite Sylvie Bayeur.

Il reçut un cadeau en argent de M. et Mme Fred Jones, de Saint-Jean.

Un magnifique gâteau, emblème Lacordaire, offert par Mme Alexis Boudreau présidente fut présenté par Mme Léandre Wolfe, vice-présidente.

Par la suite, plusieurs chants et morceaux de piano furent exécutés dont: "Fascination" à la guitare par M. Emile Frédette, au piano Mme Fred Jones "Chant Lacordaire" par Danielle et Lucie Laplante; "L'Ostioso" par M. Lucien Laplante, accompagné au piano par M. Jean-Claude Vinié.

"Quand on s'aime bien tous les deux", par Mme Arthur Babeux, accompagnée au piano par Mme Fred Jones. Plusieurs autres chants Lacordaire furent exécutés par l'assistance.

M. Jean-Claude Frédette filma cette magnifique soirée afin de garder un beau souvenir du 10^e anniversaire Lacordaire de son père il était accompagné de son épouse et de son fils Bertrand.

Un goûter fut servi et donné par les Jeanné d'Arc du Conseil.

Nous vous invitons à revenir vous amuser et prendre des bons conseils à notre prochaine réunion Lacordaire. Bienvenue à tous.

Lise Durivage, secrétaire

La Bible vous parle...

Songez aux choses d'en-haut, non à celles de la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu. (Col 3, 2-3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

SAINTE-JULIE

La Tombola des Loisirs

Il est dit que les affaires décidées et bâclées à la dernière minute sont souvent les meilleures; on ne croit pas toujours ce dicton. Pour nous cette fois, nous y croyons et nous en sommes même convaincus. La Tombola Eclair (si on peut l'appeler ainsi) organisée par le Comité des Loisirs en fin de semaine a causé des surprises. Les résultats ont dépassés les espérances. Faut dire que l'atmosphère était invitante et les prix magnifiques ceux qui n'ont pas pris part à ces fêtes ne savent pas ce qu'ils ont manqué. Avec cette fin de semaine patriotique il y avait des fêtes à peu près dans toutes les paroisses et la température, qui a fait des siennes n'ont pas empêché les gens de se rendre en grand nombre au terrain de jeux où étaient installés les kiosques et le bingo en plein air.

Fort heureusement nous avions la salle de l'école à notre disposition en cas de pluie, et nous l'avons bien trouvée cette salle.

Le président, M. André Savaria et tous les membres du comité des Loisirs remercient très sincèrement tous ceux qui ont participé à ce grand succès. Les dames et demoiselles qui ont prêté leur concours pour la vente des cartes et billets de tirage; les messieurs qui se sont dévoués sans compter; les gens des paroisses environnantes venus de Varennes, St-Amable, St-Constant et Laprairie et d'autres paroisses qu'on ne peut nommer ici; les musiciens de St-Amable et ceux de St-Constant qui, par leurs talents ont semé la gaieté et la satisfaction de tous les amateurs de danse, et M. le curé Edouard Goyette, récemment arrivé à Ste-Julie, se dit très heureux du succès obtenu.

L'argent tiré de cette organisation servira à faire des jeux pour amuser notre jeunesse et nos petits en grande famille paroissiale. La pluie et le vent ont empêché le traditionnel feu de la Ste-Julie.

Avec de tels résultats, nous pensons déjà à organiser d'autres fêtes dans un avenir prochain.

On ne vous trompe pas lorsqu'on vous dit qu'on s'amuse toujours à Ste-Julie.

Baptême

Le 25 juin a été baptisée Marie, Edith, Jeannette, Céline, née le 8, enfant de M. et Mme Jacques Prévost (Olivette Coulombe). Le parrain et la marraine étaient M. et Mme A. Comtois (Jeannette Coulombe) de Longueuil, oncle et tante. Porteuse: la mère du bébé.

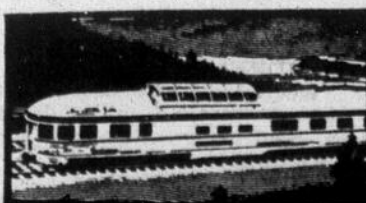
Félicitations.



Plaisir... repos... vacances avec le Canadien Pacifique

Confortablement installé dans un fauteuil de wagon-dôme du Canadien Pacifique, voyez les Rocheuses canadiennes et une suite ininterrompue de magnifiques paysages de l'est à l'ouest. Vous pouvez vous détendre... déguster des repas délicieux... passer de plus belles vacances et épargner de l'argent en voyageant par train. Renseignez-vous sur les voyages économiques pour familles et groupes et sur les tarifs "tous-frais-compris".

R. Bessette
Agent



Canadien Pacifique

La trapeuse...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE: 305 boulevard Gouin, Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE: 50, rue Bouthillier, Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible... ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. Fidélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. Fidélité 6-4232 ou V. Dupuis, Fitzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement: \$1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (1959)

A VENDRE: Maison 2 logis dont un de 4 pièces et l'autre de 3 1/2 pièces, ce dernier libre, prix: \$4,800, situé à 524, rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 234, rue Mercier, St-Jean. Tél. FI. 7-1250. (1251)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: Pharmacie Gustave Bourgeois; les personnes intéressées sont priées de communiquer avec M. Adrien Landry, tél. FI. 8-2266. (1547)

A VENDRE: 225 arpents, 200 cultivables, maison, grange neuve avec ou sans roulant. S'adresser à M. Adrien Duquette, Saint-Bernard-de-Lacolle, P.Q. (1939)

A VENDRE ou à échanger: Garage public, situé dans le village St-Edouard avec maison, bonnes conditions. S'adresser à Roméo ardin, St-Edouard de Napierville. Tél. 454-9786. (1987)

A VENDRE ou à louer: Maison, terrain 170 pieds x 165 à St-Grégoire. S'adresser à Wilfrid Bessette, Mont-Saint-Grégoire, tél. FI. 7-2764. (1979)

A VENDRE: Maison de 6 pièces, avec garage et terrain de 180 x 90 pieds, courant 220-volts, située à 238 St-Alexandre, Napierville, P.Q. Tél. CH. 5-3775. (2027)

Chalets

A VENDRE: Chalet, situé à Saint-Paul-He-aux-Noix, 5 pièces, meublé, garage, patio, terrain 250 x 100, chemin pavé. Aussi terrain adjacent 165 x 100. S'adresser à M. Jean Granger, tél. FI. 6-5657. (1788)

A VENDRE: Chalet meublé, 4 pièces, électricité, eau courante avec châloupe, situé à 8 milles de Saint-Jean. S'adresser à 543 rue Laurier, tél. FI. 8-3841. (1974)

Terrains

A VENDRE: Terre de 120 arpents au village de Sherrington. Succession de C.-Ed. Rivet. S'adresser à M. Laurent Rivet, Saint-Remi de Napierville. Tél. 168. (1879)

A VENDRE: Terrains, grandeur 70 x 110, situés Chemin Grand Bernier, à 1/2 mille de l'aéroport, côté sud, sur nouvelle rue, prêts à construire, conditions faciles, légers paiements mensuels, aucune taxe, ni intérêt. S'adresser à M. Alfred Oigny, R.R. No 1, Chemin Grand Bernier, Saint-Jean. (1907)

A VENDRE: Deux terrains 65 x 115 chacun, situés en arrière de chez Dolbec. S'adresser à 172 Labrèche, Saint-Jean. (1999)

A VENDRE: Terrain 50 x 90, situé boulevard Guay, Saint-Remi, cté de Napierville. Prix coïtaant. S'adresser à M. Germain Fournier, Saint-Mathieu, cté de Laprairie. (2006)

Autos - Motos

A VENDRE: Motocyclette à gazoline, modèle 1959, "Royal Enfield" 150, en bon ordre; n'a pratiquement pas servi. S'adresser aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean, P.Q. (1542)

A VENDRE: Citroen D.S.-19, 1960, 7,000 milles, comme neuve, couleur écaille blonde, toute équipée, doit vendre, bonnes conditions, très bon prix. S'adresser par tél. OL. 9-1936. (1904)

A QUI LA CHANCE: Ford 1959, automatique, radio, état de neuf, 20,000 milles, particulier. Prix à discuter. Tél. FI. 6-6165. (2035)

A VENDRE: Dodge 1957, "Regent", 1 Chevrolet 1953. Tél. Lacolle, CH. 6-3846. S'adresser à Léo Vaillancourt. (2028)

A VENDRE: 1 silo, 1 ensileur, marque "International"; 1 chargeur à foin "Cockshutt", le tout en bon état. S'adresser à M. Wilfrid Dorais, Saint-Edouard de Napierville. Tél. FI. 454-3548. (2039)

Divers

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Restaurant-épicerie au complet, \$1100.00. Situé à 167a rue Collin, Saint-Jean. S'adresser sur les lieux. (1846)

A VENDRE: Petits faisans d'une semaine, meilleur prix pour 50 faisans. S'adresser à M. P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501. (1880)

A VENDRE: Piano, fini Rexatone, très propre. — Aussi, cuves à lavage. S'adresser le soir après 5 h. à 447 Phaneuf, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3589. (1937)

A VENDRE: 10 petits cochons de 5 semaines. S'adresser à Joseph Pinsonneault, Grand rang, Saint-Remi, Napierville. (1969)

A VENDRE: Belle terre noire livrée ou prise sur place, chargée avec bulldozer. S'adresser à M. Guy Pierre, Saint-Philippe, cté de Laprairie, Tél. Mission 3-8656. (1981)

A VENDRE: 2 belles vaches "Hol-stein", devant mettre bas vers le 15 juillet. S'adresser à Olier Perrault, Chambly Paroisse. Tél. OL. 8-2810. (2005)

A VENDRE: 1 poêle, chauffant bois, charbon et huile, avec réchaud et bouilloire. S'adresser à 385 rue Mercier, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4003. (2038)

A VENDRE: 1 poêle électrique, 220 volts, 4 ronds, "26"; 1 fournaille à l'huile "Coleman"; 1 bicyclette de fille, trois vitesses, "C.C.M."; 1 moulin à coudre "Singer" à pédales. S'adresser à tél. FI. 8-2977. (2026)

A VENDRE: Outils, boutique, por-tes et châssis, en lot ou séparément. S'adresser à CH. 6-3723, M. Léo Demers, Saint-Bernard-de-Lacolle, P.Q. (2029)

A VENDRE: Trois arpents de foin, S'adresser à Mme Omer Martin, rang Ste-Thérèse, St-Remi de Napierville. Tél. 454-3478. (2030)

A VENDRE: 1 vache fraîche vélée, S'adresser à Lucien Lamarque, Rg Ste-Thérèse, Saint-Remi. Tél. 454-3824. (2031)

A LOUER

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: "Nouvelle administra- tion" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3 1/2 pièces \$55.00
4 1/2 pièces \$60.00
5 1/2 pièces \$65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085. (1571)

A LOUER: Dans maison à apparte- ments, logis de 4 1/2 pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis 4 1/2 pièces à 119 rue Latour, chauffé, garage, \$75.00 par mois. S'adresser à 545 rue Lemant, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3212. (1387)

A LOUER à Laprairie, rue du Boulevard, logis 4 pièces, libre, un bas, frais peinturé, avec chambre de bain, grande cour, cave. — Aussi un de 5 pièces, moderne et un de 3 pièces, chauffé. S'adresser à 734, boulevard Ste-Elizabeth, Laprairie, tél. OL. 9-1368. (1480)

A LOUER: à Delson, 1 logis de 4 pièces, chambre de bain, 200 v., libre le 1er mai. S'adresser par tél. NE. 2-0735 et NE. 2-3987. (1487)

A LOUER: Logis de 5 1/2 pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; \$65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: A Henryville, maison 4 pièces, rue Saint-Jean-Baptiste. S'adresser à 126, rue Saint-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 7-7239. (1620)

A LOUER: Logis 2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude, taxes d'eau et locataire payées. S'adresser à 41a, rue Marchand, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3025. (1599)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, à 140 Laurier. S'adresser à 142 ou 144 Laurier, Saint-Jean. (1643)

A LOUER: Logis 3 pièces, sis au 2e étage, à 468 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean; près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, Doric, etc. \$40 par mois. Téléphoner entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. à 5 h. p.m. à FI. 6-6817. (1793)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffé, à 194 rue Jacques-Cartier. S'adresser par tél. FI. 7-2420. (1782)

A LOUER: Logis de 3 pièces, entre Saint-Pierre et Cousins, \$35.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser à 86 rue St-Pierre, St-Jean. (1780)

A LOUER: Beau grand logis de 5 pièces, très moderne, chauffé, situé près de l'église et de l'école sur le boulevard Gouin, libre le 1er août. S'adresser à 86 rue St-Pierre, St-Jean. (1884)

A LOUER: Logis de 5 pièces, chauffé à l'électricité, réservoir à l'huile, libre au mois de juillet. S'adresser à 365-367-371 boul. Gouin, Saint-Jean. (1917)

A LOUER: Logis 5 pièces, chauffé, garage, occupation pour le 1er juillet. Tél. FI. 8-3838 ou 6-3460. (1951)

A LOUER: 5 pièces modernes, \$65, bas, grande cour, 220 v., réservoir à l'huile de 100 gallons fourni, chambre de bain en tuiles avec douche, plancher de cuisine en tuiles, coin de rue, près de l'école et l'église. Libre le 1er septembre. S'adresser à 250 rue Trahan, Saint-Jean. (1984)

A LOUER: Logis 3 grandes pièces, ménage fait à neuf, eau chaude, chambre de bain complète, 220 v., libre, un haut, \$30 par mois, à 139 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. 7-2426 ou 6-5691. (1985)

A LOUER: Logis de 4 1/2 pièces, dans un bas, ménage fait. Prix \$50 par mois. S'adresser à 646 rue St-Jacques. Tél. FI. 7-3404. (2011)

A LOUER: Logis de 6 pièces, avec 220 v., eau chaude, situé rue Mercier, Saint-Jean. Tél. FI. 8-2494. (1990)

A LOUER: Logis à 128 rue Perras, Saint-Remi, au 2e étage, 4 pièces, entrée 220 v., eau chaude et chambre de bain. S'adresser après 6 heures p.m. à tél. 454-9695. (1995)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 220 autobus à la porte, situé au No 166 Talon, en face de l'île Ste-Thérèse. S'adresser à M. Joseph Grenon, tél. FI. 8-2022. (2021)

A LOUER: Logis, 4 grandes pièces, propre, chambre de bain, réservoir eau chaude, partie de cave, libre le 1er juillet. Situé à 646 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (2020)

A LOUER: Logis de 5 pièces, \$25.00 par mois. S'adresser à 327 rue Saint-Hubert, Saint-Jean. (1989)

Chambres

CHAMBRE et PENSION pour dames et jeunes filles. S'adresser à 172 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-2434. (1926)

A LOUER: Maison très propre, 5 pièces, chambre de bain comprise; 65, rue Ste-Anne à Saint-Remi. S'adresser à M. Victor Perras, Saint-Isidore, cté Laprairie. Tél. 454-3624. (2040)

A LOUER: Petit logement de 2 grandes pièces. Entrée privée. S'adresser à 503, rue Mercier, Saint-Jean. (2041)

A LOUER: Deux logis modernes, chauffage central, planchers en bois franc et eau chaude. S'adresser à Roméo Bourdeau, 195 rue Ste-Anne, Ville Saint-Remi. Tél. 454-3285. (2032)

A LOUER: Logis de 5 pièces, dans un bas, à 198 rue Mercier, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-1935. (2033)

A LOUER: Logis de 6 pièces, près école, 3 chambres à coucher, \$65.00 par mois. S'adresser à FI. 8-4587. (2034)

MAISON A LOUER à Delson; près du garage ESSO, St. James, 5 pièces plus chambre de bain, 220 v., eau chaude, grand terrain, libre le 1er août. Florimon Lefebvre, tél. Neptune, 2-2929 le soir après 8 heures. (2036)

Chalets

BAIE MISSISQUOI
CHALET NEUF, ultra moderne, au bord de l'eau, plage de sécurité, jeux, descente de yacht. Il nous reste quelques semaines en juillet et août à \$75 et \$100 par semaine. S'adresser à J.-D. Vaillères, 375 Chemin Venise, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec. (2013)

CHALET A LOUER: Vacances, plage Crystal, 21 chalets avec réfrigérateur, bord de l'eau, à quelque cent pieds, hôtel-motel, saison, mois, semaine, fin de semaine. — Aussi chambre et pension. S'adresser à tél. Victor 3-2108. (2014)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Jeune fille pour ouvrage général de maison. Références exigées. Tél. FI. 6-6344. (1794)

ON DEMANDE: UNE INSTITU- TRICE. La Commission scolaire de L'Acadie aurait besoin d'une institutrice; pour renseignements, s'adresser au secrétaire, Réal Bernier, tél. FI. 6-9843. (2018)

Divers

DAIGNEAULT & LUSSIER
VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

BOUCHERVILLE
Pour vos gâteaux de noces et pour tout genre de réception, buffet froid, adressez-vous à Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600, après 7 heures p.m. (1955)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

A ECHANGER: Propriété à Ville Jacques-Cartier, pour terre aux environs de St-Amable ou St-Marc. S'adresser par tél. OR. 4-7835. (2000)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. — Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurance contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville. (1008)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG, peut réparer vos vieux miroirs brisés, noircis, ou bruns, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, ctés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200. (726)

CONFIEZ vos problèmes de POLIS SUPERFLUS, poils follets, à une personne qui a plus de 10 ans d'expérience. Vous serez surpris du résultat. Satisfaction garantie. STUDIO CHARMIS, 242, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (2007)

AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
LA PAROISSE DE
CONTRECOEUR.

Règlement No 183, abrogeant tous les règlements de tempérance, existants ou pouvant exister, dans la municipalité, et autorisant la Régie des Alcools, à octroyer les permis qu'elle jugera nécessaires pour la vente de la bière et du vin, avec les repas.

Session spéciale du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, tenue à la salle municipale à 8 heures du soir, convoquée par avis spécial, par courrier recommandé, en date du 9 juin 1961, et tenue le MARDI 13e jour du mois de juin 1961. Sont présents: MM. les conseillers Albert Leblanc, Jean-Marie Gervais, Jean-B. Gervais, Stanislas Gendron, Jacques Fournier et M. le maire Henri Lacroix. Le secrétaire M. Jean-Marie Jacques est aussi présent.

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Fournier secondé par M. le conseiller Stanislas Gendron et unanimement résolu:

1o Tout règlement de tempérance s'il en est, ayant pu être adopté antérieurement en vertu des lois de la province, par les conseils ayant juridiction dans cette municipalité, même que les règlements intermédiaires ou restreignant l'exercice de permis par la Régie des Alcools, pour la vente de la bière et du vin.

2o Il est loisible à la Régie des Alcools d'accorder, dans la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, les permis qu'elle jugera nécessaires pour la vente de la bière et du vin avec les repas.

3o Le présent règlement sera soumis aux électeurs de la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur.

4o Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation des électeurs, de la Commission Municipale du Québec et sous le délai à compter de sa publication.

(signé) Henri LACROIX, maire

Copie conforme, Contrecoeur, le 14 juin 1961, Jean-Marie Jacques, sec-trés.

Il est unanimement résolu que les électeurs inscrits au rôle d'évaluation de la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, soient convoqués en assemblée publique, pour approuver ou désapprouver par leurs votes le règlement No 183 de cette municipalité. Que le lundi 24 juillet 1961, entre 10 heures de l'après-midi et 5 heures de l'après-midi, un poll soit tenu en la salle municipale de Contrecoeur pour recevoir les votes des électeurs. Que M. Henri Lacroix, maire de cette municipalité, sera le président du scrutin. Contrecoeur, le 14 juin 1961, Jean-Marie Jacques, sec-trés.

Terrains à vendre
65 x 111 au prix de \$750.00 — \$20.00 comptant, balance \$10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ 1/2 mille de l'église de Saint-Luc.
S'ADRESSER A
JOSEPH MAILLOUX
No 200, Talon ::: FI. 8-3672

A l'assemblée générale d'Entraide étudiante de Sainte-Brigide

Finances et projets — Saint-Jean-Baptiste — Réflexions — Divorce culturel. — Parade. — Etat civil.

Assemblée générale
L'assemblée générale de la Mutuelle scolaire ou Prêt d'honneur paroissial s'est tenue mardi, dernier, le 20 juin et groupait les trois effectifs de la Mutuelle, à savoir: le Bureau, les Conseillers et les surveillants ou censeurs. Il s'agissait par cette assemblée de rendre les comptes et d'élaborer des projets.

Le bureau comprenait MM. Armand Dénomé, Gilbert Bonneau, Germain Boulais, Jos-A. Brissot et Rosaire Benoit.
Les conseillers formaient un groupe imposant et représentaient les institutions paroissiales: la R. St-Charles-Borromée, supérieure du couvent et Mme Edouard Brissot, directrice de l'École des garçons, M. Lévis Jacob, président de la S.S.J.B., M. Henri-Louis Mailloux, commissaire à la Commission scolaire, Mme Léopold Jetté, présidente de l'UCFR et la vice-présidente, Mme Yval Paquette, M. Oscar Boulais, président de l'UCFR, M. Léonard Boulais, directeur à la Caisse Populaire n'avait pu prendre part à ces assises.

Le Comité de surveillance ou censeurs étaient représentés par MM. Lucien Benjamin, Raymond Bonvouloir et Jean-Maurice Drogué.
En principe, chaque conseiller ou conseillère adopte un élève, c'est l'application du mode chrétien de vie et la Mutuelle scolaire à son tour invite les institutions paroissiales à jouer un rôle analogue dans le cadre paroissial vis-à-vis des élèves, tout en formant une réserve financière, mise à la disposition des élèves sous forme de prêts de \$100 sans intérêt et même de bourses dans plusieurs cas.

L'assemblée, sous la présidence de M. Armand Dénomé, a entendu trois rapports, celui du secrétaire, donné par M. Rosaire Benoit, celui d'un conseiller, en l'occurrence M. Oscar Boulais, celui du vérificateur, M. Lucien Benjamin.

Le secrétaire a tracé les grandes lignes du programme, le conseiller a fait part de l'octroi de dix prêts aux élèves en 1960-61, et le comptable a révélé que l'actif de la Mutuelle après trois ans d'opérations s'élève à \$3,132.04.

Elément majeur
Cette assemblée, marquée au coin de la gravité joyeuse et d'un enthousiasme pondéré a permis de mesurer le chemin parcouru dans le domaine de l'entraide étudiante et d'élaborer d'autres réalisations.

Le principal élément de force réside dans la puissance de groupement des conseillers et conseillères représentant les institutions paroissiales et formant une corporation au service des étudiants. Nous nous proposons d'inviter à titre de conseiller ou conseillère, un ancien ou ancienne élève qui sera le porte-parole des "anciens boursiers" de la Mutuelle scolaire.

Sur la proposition de M. Armand Dénomé, la Mutuelle scolaire tiendra l'an prochain son assemblée générale sous forme de forum avec panélistes dont un invité d'honneur expert dans le domaine éducatif, ce sera une veillée publique.
Corvée
Dimanche prochain, la Mutuelle scolaire lancera sa campagne dite Corvée, qui sera sous la présidence de la Saint-Jean-Baptiste. La Corvée c'est la quête paroissiale en faveur des étudiants de la paroisse et le mot corvée exprime l'idée de contribution si minime soit-elle.

En 1958-59, six prêts; en 1960-61, dix prêts. L'expérience prouve que prêter ou donner n'appauvrit pas.
x x x
Saint-Jean-Baptiste
Parade
La fête de notre saint patron, saint Jean-Baptiste s'est déroulée de façon fort paisible dans notre localité; heureusement que le grand mot arborait le drapeau provincial, n'eût été ce geste patriotique, la fête eût été dénuée de tout attrait public. Dans une ville de la région, un seul drapeau avait été hissé, et le soir, pour compléter ce grand jour national, il restait à admirer un film italien. Qui voudrait critiquer aurait beau jeu, bien qu'il soit plus facile de critiquer que de réaliser.

Divorce culturel
La fête de la St-Jean-Baptiste m'amène à réfléchir sur le provincialisme de notre fête nationale, comme si Québec était déjà une province ou Etat séparé des autres provinces du Canada et même du continent nord-américain.

Le Canadien Français considère le Canada comme sa patrie, et dans chacune des neuf autres provinces, des frères par le sang et par la foi. Or les parades de la St-Jean-Baptiste sont d'une conception provincialiste, en fait séparatiste, abstrait dans laquelle n'entre aucun élément actuel ni des minorités des Maritimes, ni de l'Ontario, de l'Ouest, éléments qui constituent une partie de la physiologie du Canada français et du Canada international.

La parade, à mon sens, n'est qu'une parade et non une création, ni un appel aux Canadiens français, ni un hommage aux minorités.
La parade consacre en fait le divorce entre le Québec et les minorités françaises, en faisant de la St-Jean-Baptiste, un événement exclusivement provincial ou à peu près renfermant en principe les germes nocifs du séparatisme.

Hommage collectif
La St-Jean-Baptiste est avant tout une manifestation de foi, et cette manifestation de foi doit renfermer des éléments surnaturels propres à servir de leçons à tout un peuple. Je ne prise guère, c'est une opinion, le char du petit Saint-Jean-Baptiste. Que vient faire un enfant qui répond avec peine, si gentiment soit-il, par des oui ou des non sur le sens du saint qu'il incarne. On a critiqué ce char allégorique et non sans raison. Pourquoi pas un Saint-Jean-Baptiste viril, haut de stature, incarnant l'homme extraordinaire à la croisée de l'Ancien et du Nouveau Testament et qui, à la fin de la parade, adresserait un message à la foule et à la province et au Canada tout entier.

Quelle banale conclusion que la parade de samedi dernier! Un dernier baiser de la main du petit St-Jean-Baptiste et hop! le rideau était tiré, à l'an prochain concluait le speaker. Une telle scène rappelle à dernière balle lancée entre les Yankees et leurs adversaires lors des classiques du baseball, une dernière balle et hop! c'était fini.

Ministère de la culture
La veillée s'est passée sans réjouissance; rues désertes, drapeaux absents, télévision étrangère; il eut fait bon entendre des discours, de voir un grand spectacle qui eut réuni de la "visite" des Maritimes ou des autres provinces.

Le Ministère de la Culture a été établi pour répandre la culture française dans tout le Canada; cette mesure culturelle fera-t-elle échec au séparatisme? Le Ministère de la Culture, pourrait-il aider la Saint-Jean-Baptiste à faire de la fête nationale des Canadiens de langue française une véritable fête de famille, en conviant à tour de rôle un groupe représentatif des Maritimes, de l'Ontario, de l'Ouest, des Etats-Unis et à terminer ces petites assises le 24 juin par un banquet d'Etat.

L'Eglise y tirerait avantages, car l'histoire des minorités c'est l'histoire de l'Eglise, et l'Etat y gagnerait en prenant contact avec tout le Canada.
Personnellement, je me désintéresse des parades de la St-Jean-Baptiste telle qu'on les présente et je me moque des savantes combinaisons acrobatiques qu'on y pratique.

La Saint-Jean-Baptiste tire son "rat" sens du catholicisme et d'un sain canadianisme: ignorer les minorités, c'est donner dans l'internationalisme et le séparatisme; certains de nos esprits rêvent même d'échanges avec le tiers-monde de langue française, mais que ferait-on des minorités françaises du Canada et des Etats-Unis où là sont nos frères.

Conclusion
Que la fête de la St-Jean-Baptiste soit une fête nationale à l'échelle canadienne qui groupera de Vancouver à Halifax, les fils de la Nouvelle-France avec nos chefs religieux et civils.
x x x
Mariage
Samedi dernier, M. Fabbé Léonide Beaudry a béni le mariage de M. Gérard McLean, fils de M. et Mme Ernest McLean et de Mlle Pierrette Laguë, fille de M. et Mme Dominique Laguë. Les témoins ont été les pères respectifs des mariés, à savoir: MM. Ernest McLean et Dominique Laguë.

Mlles Gisèle et Lise Laguë, soeurs de la mariée, ont été les filles d'honneur accompagnées par MM. Rosaire Benjamin et Jean-Paul Papineau.
Une assistance très nombreuse composa un long cortège qui se dirigea après la bénédiction nuptiale, vers l'auberge où se prit le repas des noces.
Les nouveaux époux habiteront la paroisse de Ste-Brigide; nos vœux sincères de bonheur les accompagnent.
x x x
Libéra
Un ancien de notre paroisse, M. Edéas Martel, âgé de 71 ans, a été inhumé samedi dernier dans le cimetière paroissial. Il était décédé mercredi le 21 juin, à Montréal où il habitait; un libéra fut chanté à Ste-Brigide et un cortège imposant conduisit le défunt à son dernier repos.

Son épouse née Melinda Bienvenue l'avait précédé dans la tombe l'an dernier. Lui survivent, quatre frères: MM. Rosario Martel, de Farnham; Lorient, de Farnham également; Elphège, de Belœil et Noël, de Springfield; une soeur, Marie-Anne (Mme Aldéi Tarte), ainsi que ses belles-soeurs: Mmes Rosario Martel (Marie-Anne Jetté), Lorient Martel (Albertine Tétraut), Elphège Martel (Blanche Lafontaine) et Noël Martel (Bella Beaudry).

Le défunt était descendant d'une des anciennes familles de la paroisse, M. et Mme Timothé Martel qui compte huit garçons et six filles, qui tous fondèrent un foyer.
x x x
Retour des élèves
Telles des hirondelles à l'époque des migrations, nos écoliers et écolières sont rentrés au pays natal

pour y séjourner, mais ce ne sera qu'une halte pour la plupart. Par ailleurs, l'année scolaire est close aux deux grandes écoles; religieuses et institutrices se séparent de leurs élèves, mais pas de leurs livres, car plusieurs suivent des cours en vacances. Quant aux élèves... adieu livres et cahiers et vive les vacances!
Rosaire Benoit

Chronique...

(suite de la page 3)
cisé Isidore Robert, 25 ans. Il fut retracé, a dû déboursé une forte somme pour les frais d'hospitalisation de la victime et pour indemnité. "Causer des dommages et se sauver, c'est aussi un vol" a dit le juge Régnier. Ce cas a été réglé parce que l'accusé a été retracé, autrement on n'en aurait jamais eu de nouvelles". Robert est chauffeur de camion et son procureur, Me Adéard Forget a demandé qu'on ne suspende pas le permis de conduire de son client. Le juge Régnier a ajourné sa sentence au 4 juillet.

Il avait arrêté
Le juge Régnier s'est montré clément envers un autre accusé, Hérl Soulières, qui avait conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et qu'il fut victime d'un accident. Mais il avait arrêté sa voiture et s'était porté au secours des occupants de la voiture. L'accusé est père de huit enfants, gagne sa vie avec son automobile. Il a été condamné à \$100 d'amende et doit fournir un cautionnement personnel de \$200 pour garder la paix durant deux ans.
Une autre fredaine
Un jeune homme de 18 ans, était accusé d'avoir fait une fausse déclaration; ce qui a obligé les constables

municipaux et provinciaux à faire enquête inutilement. Le jeune homme avait pris le camion de son patron pour faire un tour. Il eut un accident et abandonna le camion dans le fossé. Il a ensuite dit à son patron qu'il n'avait pas pris le véhicule d'où l'alertement de la police. Sur les déclarations tardives du jeune employé, la plainte ci-haut a été portée. Le Procureur de la Couronne a fait remarquer que l'accusé, malgré son jeune âge, avait déjà un dossier pour d'autres fredaines semblables. Comme son patron est bien disposé à reprendre son employé, ce dernier n'a été condamné qu'à \$100 d'amende et devra fournir un cautionnement de \$200 pour garder la paix durant deux ans. A défaut, il fera un mois de prison. Il obtient un délai de 15 jours pour payer l'amende.

Quatorze jeunes
Westley Robert Dillen, de Verdun; Neil O'Brien, de Greenfield Park; W. O'Reilly Jr, de Verdun et une compagne, Lynn Sheppard, de St-Lambert, tous âgés de 18, 19 et 20 ans, ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir volé des instruments de bord d'avion, dans un avion Fairchild propriété de M. Guy Leblanc, de Lacadie, le tout pour une valeur de \$316 et aussi d'avoir causé des dommages pour la somme d'environ \$150 audit avion. Les quatre accusés étaient accompagnés de leurs parents. Le juge Régnier a pris en considération de fait que c'était tous des jeunes et qu'ils n'avaient pas de dossier antérieur. Mais cependant, il leur a fait comprendre qu'ils étaient punissables de plusieurs mois de prison pour ce vol. Le juge a ajourné sa sentence au 31 juillet. A cette date, ils devront venir rendre compte de leur conduite et seront ensuite invités à revenir au moins une autre fois.

A VENDRE
Maison cottage 7 pièces
à 228, rue St-Cyprien,
NAPIERVILLE
Terrain 72' x 137'
Tél. OR. 7-4761 ou 7-6889

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi 454-9732
Napierville, P.Q.

TERRAINS
Seulement 1 mille du centre de la Ville
► PROJETS SERIEUX ET D'AVENIR — TITRES CLAIRS
► Grandeur moyenne: 7,000 pieds carrés.
► CONSTRUCTIONS "CONTROLEES"
► Maisons construites
► 5 ans pour payer, sans intérêt
Investir aujourd'hui c'est récolter demain!
LÉON GAGNON
55 Grand Bernier Saint-Jean, P.Q.

Représentants demandés
POUR SAINT-JEAN, IBERVILLE ET ENVIRONS
Pour vendre une sècheuse centrifuge automatique, votre lavage prêt à repasser en 50 minutes.
Plus de corde à linge — Machine portative — Aucune installation.
Fonctionne sur 110 watts — Revenu illimité.
Pour informations, s'adresser à:
C.P. 216 SAINT-JEAN, P.Q.

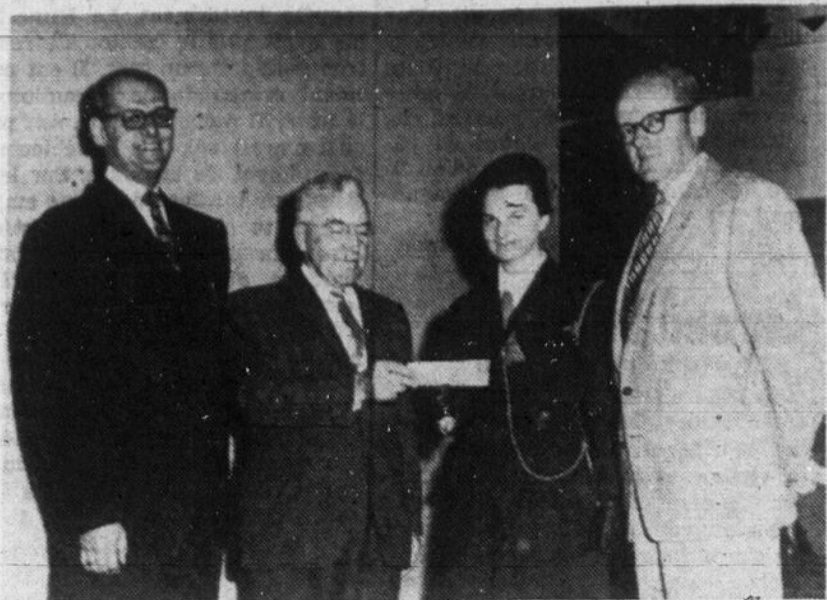
Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.
Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins Fl. 7-4527 Saint-Jean, Qué.
Très spécial cette semaine
COMMERCE, RESTAURANT, EPICERIE, BOUCHERIE, GAZ, BUREAU DE POSTES, coin de routes achalandées, arrêt d'autobus, face à l'hôtel et grill, très intéressant. Comptant minimum: \$20,000.00
Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

A LOUER
Logis de 3 et 4 pièces,
à Talon, St-Luc, en face
de l'île Ste-Thérèse, à 3
milles de Saint-Jean.
S'adresser à:
GEORGES L'ECUYER
Tél. Fl. 8-2312

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à

J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. Fl. 6-4232
315, Jacques-Cartier Saint-Jean

TERRAINS A VENDRE
60' x 100': \$785 ● 70' x 100': \$985
\$20.00 comptant, balance \$10.00 par mois
Pas de taxe, pas d'intérêt. Les lots sont situés à Saint-Jean sur la rue Saint-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures.
S'ADRESSER A
JEAN-PAUL ROY, 192 Grand Bernier, Saint-Jean, Tél. Fl. 7-3456
FRANÇOIS MAILLOUX, 690 Champlain, Saint-Jean, Tél. Fl. 8-2418



► La Fédération des Oeuvres de Charité verse une deuxième tranche d'octroi à ses oeuvres affiliées. M. Guy Dupuis, C.A., secrétaire-trésorier, M. Gustave Signori, vice-président qui remet un chèque à Mlle Suzanne Caron, représentante des Guides catholiques et M. Conrad Camaraine, directeur.

Les Guides Catholiques de Saint-Jean

Le Guidisme catholique existe dans la ville de Saint-Jean depuis déjà vingt-cinq ans. Actuellement il compte six unités soit: des Jeannettes à Notre-Dame-Auxiliatrice et à Saint-Gérard, des Guides à la paroisse Cathédrale, à Notre-Dame-Auxiliatrice et à Saint-Gérard et des Guides-Aînées à Notre-Dame-

Auxiliatrice. Plus de cent vingt jeunes filles font partie de ces unités. Le guidisme est une méthode d'éducation intégrale renforçant, sans la remplacer, la formation de la famille, de l'école et de l'Eglise. Par les activités qu'il fournit aux jeunes, le guidisme, tout en les amusant, développe en elles le sens de l'honneur, le goût de la vie simple, belle et utile au prochain, le sens de la discipline et la maîtrise de soi en même temps que des qualités d'endurance physique, d'habileté manuelle, d'initiative et d'observation. Il forme des femmes de caractère et des femmes d'action convaincues du Christ, tendues vers le mieux et prêtes à servir.

Très bientôt chacune des unités aura la joie d'aller camper dans la grande nature. Le camp est la grande activité de l'année et le couronnement de tous les efforts. La plupart iront au Domaine Val Marie à Sainte-Emilie dans Joliette, les autres iront au Lac Memfremagog. Nous leur souhaitons le plus beau des camps.

Campagne de . . .

(Suite de la page 1)

Hélas, elle favorise aussi les échanges quotidiens avec la population anglophone. Et la vie nationale, qui devrait bénéficier du regroupement des forces, tend à déperir du fait de ces contacts quotidiens avec l'élément anglophone.

L'on constate au point de vue religieux, en outre, qu'un Canadien fran-

Mgr Coderre et la Fraternité française

Lettre de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre autorisant la quête aux portes des églises du diocèse de Saint-Jean pour la Campagne de la Fraternité française des Sociétés Saint-Jean-Baptiste afin de venir en aide aux minorités catholiques et françaises de la Saskatchewan, le dimanche 2 juillet.

Evêché de Saint-Jean-de-Québec
Saint-Jean, Qué.,
le 17 juin 1961

M. Arm. Guay, président,
Campagne de la
Fraternité française des SSJB
du diocèse de Saint-Jean,
265 rue Charron,
Ville Lemoyne, P.Q.
Cher M. Guay,

Vous avez été chargé par la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Saint-Jean d'organiser la quête de la Fraternité française dans le diocèse.

Tel que convenu, Nous vous accordons l'autorisation de recueillir des aumônes à la porte des églises dans les paroisses de Notre diocèse, le dimanche 2 juillet 1961, en faveur de cette oeuvre de charité fraternelle. Nous espérons que Nos diocésains sauront se montrer généreux à cette occasion.

Vous souhaitant, M. Guay, succès et réussite dans ce travail qui a été confié à nos SSJB, Nous vous accordons Notre paternelle bénédiction.

† Gérard-Marie Coderre,
évêque de Saint-Jean-de-Qué.

çais sur douze a abdiqué sa foi catholique. Ce qui prouve que très souvent en perdant sa langue, le français, il tend malheureusement très souvent par la suite, à perdre en plus sa foi.

Et l'on sait qu'au point de vue du clergé, les prêtres irlandais, par exemple, ne sont malheureusement pas toujours sympathiques aux nôtres.

Et au point de vue scolaire, malgré de louables efforts pour enseigner le français dans les maigres périodes réservées à cette fin, beaucoup trop de nos jeunes Canadiens-français de l'Ouest éprouvent de la difficulté à apprendre à bien parler et conserver leur langue. Sachons donc nous montrer généreux le 2 juillet.

Rapport financier du 1er janvier au 31 décembre 1960

REVENUS:	
Octroi: Fédération des Oeuvres de Charité	\$600.00
Cotisation des membres	110.65
	\$710.65
DEPENSES:	
Administration	\$ 29.02
Formation	62.73
Matériel de réunion	117.30
Matériel de camp	226.83
Aménagement des locaux	25.10
Assurances	42.70
Cotisations provinciales et diocésaines	13.90
Soins médicaux	15.40
Transport	67.70
Pensions et uniformes pour fillettes pauvres	24.85
Divers	46.05
	\$671.58
SURPLUS:	\$ 39.07

Commentaires

1) Le groupe des Guides Catholiques de Saint-Jean tire ses revenus de deux principales sources, la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean Inc. pour environ 80% et les cotisations de ses membres pour environ 20 pour-cent.

2) Les Guides ne peuvent se subvenir à elles-mêmes par les cotisations de leurs membres. Elles doivent avoir recours nécessairement soit à des souscriptions publiques ou à la Fédération.

3) Il n'en a pas coûté trop cher pour occuper 120 jeunes filles durant une année lorsque l'on déduit du total des dépenses les frais de camp.

4) L'an prochain les besoins seront plus imposants et ceci se comprend du fait que les unités ont augmenté en effectifs humains et qu'il sera absolument nécessaire de renouveler le matériel de camp.

Absent

Docteur Jacques Phaneuf sera absent de son bureau du 1er juillet au 1er août.



Prêts pour vendredi
à 9 h. a.m. précises

Spéciaux du jour de la Confédération

Rég. \$2.89 et \$3.18

JUPES D'ETE POUR DEMOISELLES ET FILLETTES

- Coton . . . Arnel, triacetate sharkskins!
- Dessins divers, de belle apparence!
- Imprimés gais et nouvelles couleurs d'été!

2
POUR
\$5

Notre régulier \$4.95

PANTALONS POUR MESSIEURS

2 PAIRES PAR CLIENT SEULEMENT

Venez choisir: assortiment en gabardine et tropical.
Grandeurs: 28-42.

REPARATIONS GRATUITES

2
PAIRES
POUR
\$7

NOTRE STOCK COMPLET DE CHEMISES SPORT POUR HOMMES A \$2.89

Beau choix comprenant coton, plaids, imprimés.
Grandeurs: S. M. L.

2 POUR
3⁹⁰

EPARGNEZ 20% sur NOTRE STOCK DE ROBES, ENSEMBLE DE JEU, POUR FILLETTES à \$1.89

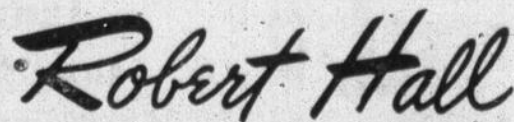
Les couleurs et les patrons les plus modernes.

2 POUR **\$3**

Air conditionné pour votre confort - Stationnement gratuit

Voici pourquoi les prix sont bas chez Robert Hall

- Nous vendons comptant seulement!
- Loyer modique!
- Fixtures sobres!
- Pas de montres attrayantes!



Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. p.m.

BURLINGTON

SUR LE CHEMIN WILLISTON
juste à l'ouest du chemin de l'Aéroport.

Fl. 6-4476

Honoré Meunier

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau



Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476

Honoré Meunier

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 29 JUIN 1961

Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

Panégyrique de Mère d'Youville

Texte de l'allocution prononcée par S. Exc. Mgr P. Caza, coadjuteur de Valleyfield, immédiatement après que S. Exc. Mgr Coderre eut béni le sanctuaire.

Excellence, mes frères,

Gratitude à Mgr l'Évêque de Saint-Jean

Que S. Exc. Mgr l'Évêque de Saint-Jean veuille bien agréer tout d'abord l'expression de ma vive gratitude pour la délicatesse qu'il a eue de se rappeler que le Coadjuteur de Valleyfield était le délégué des Evêques auprès du Comité des Fondateurs de l'Église canadienne et de penser qu'à ce titre il pouvait être invité à prononcer l'allocution en cette circonstance mémorable de l'inauguration du Sanctuaire Marguerite d'Youville.

J'aurais mauvaise grâce de laisser passer une occasion aussi favorable sans dire à Mgr Coderre que je n'oublie pas que c'est lui qui a proposé mon nom à l'Assemblée épiscopale pour cette mission auprès du Comité de Fondateurs et qui m'a valu de mieux connaître les grands cœurs qui ont été l'origine de la florissante chrétienté du Canada et de m'édifier au contact de ces figures magnanimes.

Excellence Mgr l'Évêque de Saint-Jean, je devine la reconnaissance non moins profonde qui remplit aujourd'hui le cœur de M. le chanoine Groulx, président du Comité des Fondateurs, celui du R.P. Gervais, secrétaire, qui maintiennent, avec un dévouement infatigable, des liens bien vivants, entre tous les membres du Comité et tous les centres de propagande. Je vous assure que tous, sans oublier celui qui en janvier dernier a été consacré évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mgr Fortier, apprécient votre collaboration exemplaire.

L'idée de ce sanctuaire, qui ne manquera pas de promouvoir la cause de Marguerite d'Youville, ne vous est-elle pas venue, Excellence, dans la splendeur même des fêtes de la béatification, à Rome, en mai 1959? Aussi ce projet n'a-t-il été possible que parce que, à votre demande, Excellence, le décret pontifical permet pour le diocèse de Saint-Jean, territoire sur lequel est née la bienheureuse, les mêmes solennités du culte permises pour le diocèse de Montréal, où Mère d'Youville a passé la majeure partie de sa vie, où elle a fondé la méritante communauté des Soeurs Grises et rendu sa belle âme à Dieu?

Mais non seulement vous avez été, Excellence, le promoteur du projet, vous avez vu, en outre, et personnel-

lement, à sa béatification. Votre mérite, Excellence, est d'autant plus remarquable que le cas est unique. En effet, le Sanctuaire Marguerite d'Youville est le seul du genre à être érigé à la gloire de l'une des Fondatrices de l'Église canadienne.

De Rome à Varannes

Nous ne pouvons manquer de souligner le vif intérêt que comporte



S. Exc. Mgr Percival Caza

(Photo Studio Charpentier)

pour Varannes le site du sanctuaire, l'endroit même où la bienheureuse est née, il y a 260 ans cette année, à un moment où la Nouvelle-France n'avait pas encore 100 ans.

Que le sanctuaire soit à l'ombre de l'église de Varannes, voilà encore de quoi réjouir spécialement ceux qui sont de cette paroisse. A une époque où, au nom d'un faux internationalisme, d'aucuns sont portés à sous-estimer sinon à rejeter, la communauté nationale, la famille diocésaine ou paroissiale, il est réconfortant de constater qu'il y a encore des personnes qui croient que l'Église universelle ne s'appauvrit pas parce que l'église diocésaine de Saint-Jean et l'église paroissiale de Varannes ont leur part de la gloire du Berth.

Fidèles de Varannes, quelle légitime fierté vous devez éprouver à cette heure triomphale et joyeuse! Et nous pensons que personne ne la mesure mieux que celui qui a décrété la béatification de Marguerite d'Youville, le sympathique et très paternel Jean XXIII, lui qui a per-

(suite à la page 29)

LONGUEUIL

Le règlement d'emprunt de \$105,500 pour les terrains de jeux est adopté

LONGUEUIL (DNC). — Mardi soir dernier ce fut plutôt une réunion-en faveur de l'adoption du règlement 643, sur les parcs et terrains de jeux. En effet, il y avait foule qui a pris connaissance avec intérêt de ce que contient ce règlement, destiné à consacrer une somme de \$105,500 à l'amélioration des terrains de jeux.

M. Emile Bouchard président du Comité de récréation de la ville, après lecture du règlement, a exposé en détail le projet affirmant qu'il est préférable pour une ville comme Longueuil de donner de sains loisirs aux jeunes, que d'avoir à posséder une cour pour les jeunes délinquants, les envoyer à l'école de réforme et augmenter le corps de police pour les surveiller.

Il profita de la circonstance pour remercier ses collègues du conseil qui l'ont appuyé dans l'adoption de ce règlement.

Si on prévoit une vaste clôture au parc Paul Pratt, c'est qu'elle permettra de protéger et terrain et estrade, contre des visiteurs sans respect.

Quant au parc Saint-Charles, le

nombre des joueurs de tennis augmente d'année en année et il est devenu nécessaire d'augmenter les terrains de trois, en même temps qu'il faut un chalet où pourront se changer et se reposer les joueurs. On calcule qu'il y aura 300 joueurs cet été et deux terrains ne suffiront pas. On calcule qu'il y a une cinquantaine de personnes chaque soir au parc, qui doivent attendre longtemps leur tour pour jouer. Avec cinq terrains on répondra aux premiers besoins et dans les années qui suivront on devrait avoir sept terrains disponibles.

C'est à St-Pierre que le plus gros du travail sera fait avec un chalet: \$75,000, une promenade en ciment au tour de la piscine, \$10,000.

L'échevin Bouchard a fait remarquer que c'est le terrain de jeux le plus achalandé. On a compté 18,850 personnes qui ont patiné l'hiver dernier, tandis que la moyenne de présence au terrain de jeux était de 1,200 par jour. C'est pour leur donner les cabines nécessaires pour se changer pour le bain et une salle spéciale pour les occuper, soit dans le domaine de l'artisanat, de la mu-

sique, du chant et du théâtre. C'est ce que leur offrira le deuxième étage du chalet projeté.

On entrevoit dans ce même chalet des loisirs organisés à l'année longue, pour les jeunes et les adultes: art culinaire, chapellerie, couture, artisanat, travail manuel, etc., salle pour les hommes plus âgés.

Au parc St-Georges on agrandira la piscine et une partie sera réservée aux plongeurs, tandis qu'un nouveau système permettrait le renouvellement facile de l'eau.

Tout cet ensemble a dit encore M. Bouchard, est dispersé sur un certain nombre d'années et ne comprend pas le développement futur du parc Lemoyne.

Voici comment sont répartis les montants:

Parc Paul Pratt: \$6,500; parc St-Charles, \$13,500 et \$10,000; parc St-Pierre, \$75,000 et \$10,000; parc St-Georges, \$10,000 et \$7,500.

Ajoutons que le règlement a été adopté sans la moindre objection.

L'ouverture des terrains de jeux a eu lieu lundi alors qu'on recevait les inscriptions des enfants, inscription qui se poursuivait mardi.

Jacques-Cartier réclame \$102,000 à Longueuil pour raccordement d'égout

LONGUEUIL (DNC). — La ville de Longueuil aura-t-elle à payer une dette de \$102,000 contractée par

Montréal-Sud pour raccordement à un égout collecteur? C'est ce que le conseiller juridique de la ville devra

trancher et discuter avec le conseil. Trois règlements seront soumis aux contribuables les 12 et 13 juillet. Longueuil a loué pour 10 ans, avec option de vente, l'ancienne hôtel de ville de Montréal-Sud, rue Préfontaine.

Ce sont les principales questions qui ont été soulevées à la réunion du conseil la semaine dernière.

Le secrétaire M. Jean Bélard, après la lecture du procès-verbal a ouvert les soumissions pour deux séries de portes, dans les bureaux aménagés à l'hôtel de ville. Elles ont été faites par M. Bélanger Limitée au coût de \$996, \$959; \$956 et \$1,004; Lord et Fils, \$2,450 et \$2,340; Charlebois \$2,044 et 2,737. La soumission Bélanger était la plus basse, sera étudiée en comité.

On étudiera aussi en comité une réclamation de \$275 et les frais légaux de Shell Oil pour une lisière de terrain sur St-Charles, en vue de l'élargissement de la rue.

(suite à la page 21)

Congrès national du S.P.M.

Le prochain congrès national du Service de Préparation au Mariage sera tenu au Camp St-Paul, les 7, 8, et 9 juillet prochain. Lors de ces assemblés, 19 diocèses du Québec seront représentés ainsi que Moncton, N.B. et Timmins, Ont. Quelque 100 délégués, dont 20 aumôniers, viendront passer en revue l'année écoulée et faire un plan de travail pour l'année qui vient.

Le SPM est sous la direction d'un comité national dont les membres actuels sont: Yves Dulude, Guy Desrosiers, Denise Guérin, Jeanne-Mance Proulx et le R. P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

Pour venir en aide à ce comité permanent, quelques personnes viennent

s'ajouter au groupe déjà mentionné. Voici ces personnes: Mlle Paulette Lauzière, Drummondville; Madeleine Joly, St-Jérôme; MM. Adrien Gaudmond, Québec; Jean-Louis Carufel, St-Hyacinthe et Pierre Granger, St-Jean.

Tous se réunissent environ tous les deux mois pour discuter de leurs problèmes communs et ainsi assurer l'efficacité du SPM.

C'est donc une très grande joie pour les membres de la Commission diocésaine de Saint-Jean de recevoir les délégués. Nous espérons que tous se sentiront chez eux, et qu'ils retourneront dans leur milieu ravis de leur voyage parmi nous.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



PROTECTION

POUR VOUS

POUR VOS BIENS

POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.
à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire

La parole est aux hommes d'affaires

On désigne souvent le groupement formé par l'ensemble des Chambres de Commerce "Le Parlement des hommes d'affaires" Ceci parce que les représentants de ce mouvement, quelle que soit l'importance de la localité qu'ils habitent, ont voix égale aux délibérations et dans l'élaboration des principes directeurs. De leurs discussions résultent des décisions et des conclusions positives. Ainsi, les hommes d'affaires canadiens ont établi les buts vers lesquels nous devrions viser si nous voulons assurer l'avenir économique du pays. Cette causerie vous les exposera.

Voici le premier objectif: La prospérité du Canada devrait être telle que tout citoyen désireux de travailler ait un emploi. Non seulement un emploi, mais un niveau de vie élevé, et qu'il travaille dans un climat de liberté totale.

Deuxième objectif: Que la prospérité du Canada soit telle que toute personne incapable de suffire à elle-même et aux besoins de sa famille, pour raison de santé, ou de vieillesse, soit secourue.

Personne, nous le croyons bien ne contestera la valeur de ces objectifs. D'ailleurs, nous avons, dans le passé, fait des progrès considérables vers la réalisation de conditions meilleures pour tous. Nous avons connu un tel succès et réussi à atteindre un niveau de vie qui faisait l'envie des autres nations. Elles se sont inspirées de nos méthodes et, malgré les ruines lais-

sées par la guerre, elles ont, grâce à elles, pu relever leur économie, le niveau de vie de leurs citoyens. Ce sont aujourd'hui nos plus redoutables concurrents.

Comment expliquer que ce qui réussit ailleurs, qui réussissait naguère chez nous, ne nous permet plus aujourd'hui de maintenir une activité économique dynamique, d'assurer le plein emploi, de tenir notre rang parmi les nations commerçantes du monde?

Peut-être avons-nous pris pour acquis tant de bienfaits, pris l'habitude de considérer haut niveau de vie, courtes journées de travail, comme choses dues, sans qu'il soit besoin en retour de donner un travail appliqué et soigné. On a vu gages et salaires monter, monter. Rien d'anormal à cela, car il est souhaitable que salaires et gages montent parallèlement à la productivité.

Mais ce n'est pas ce qui est arrivé. Les salaires ont monté plus vite. Et pour tenir le coup, il a fallu augmenter les prix de vente de nos produits. Les stimulants normaux de la production faisant défaut, la productivité en a été affectée. Les bénéfices des entreprises se sont lentement effrités, et plusieurs d'entre elles ne sentent plus l'aiguillon.

Et puis, au lieu de nous préoccuper de procurer plus de bien-être à la population, nous nous sommes mis à souhaiter que l'Etat remplace les individus, qu'il assure tous les services

sociaux. Non seulement lui demande-t-on de s'occuper de ceux qui ont besoin d'être secourus, on exige maintenant qu'il fournisse à tout le monde, qu'ils aient ou non besoin d'assistance, des services de toutes sortes. Résultats: impôts par-dessus impôts. La perception des taxes n'est plus un instrument de financement pour l'administration de l'Etat, c'est un instrument de distribution ou de partage de la richesse. Ceux qui se sont élevés contre ces tendances ont été accusés d'être réactionnaires. En fait, ils réagissaient contre une tendance réactionnaire, une évolution vers le paternalisme d'Etat, le grand frère qui voit à tout. Nous nous dirigeons vers un régime où les citoyens sont les pupilles de l'Etat et sous lequel leur sens de l'initiative se dissout. Aujourd'hui comme tout au long de l'histoire de l'humanité, les politiciens savent qu'ils gagneront des votes en promettant toujours plus de cadeaux, de services de toutes sortes. Sous le couvert de viser au bien-être de la collectivité, j'ai bien peur que ce soit leur bien-être qu'ils tiennent surtout à assurer.

Les sommes, requises pour payer les services dont nous avons parlé, font monter les prix des produits canadiens. Au lieu de permettre des prix concurrentiels qui seraient une garantie pour la vente de nos produits, assureraient des emplois, nous avons compromis notre position sur les grands marchés du monde. Pendant que nous nous querellons sur la façon de partager la richesse nationale, nous compromettons nos moyens d'accroître cette richesse. Bien entendu, les groupes fortement structurés parviennent à mettre la main sur une part toujours plus grande du gâteau, mais ce gâteau, malheureusement, au lieu de grossir, rapetisse et il arrive qu'il ne reste rien pour certains groupes.

Comme il serait plus sage d'accepter le principe qu'il faut offrir un stimulant à la production, l'épargne, l'ingéniosité créatrice, l'esprit d'entreprise. Le problème des déshérités ne poserait plus, il y aurait de quoi pourvoir aux besoins de tous.

Le Canada est un pays libre. Personne n'a le droit de vous commander d'aller ici ou là, faire ceci ou cela. Cette liberté implique des devoirs, et c'est ce qui fait qu'il est si important que chacun comprenne bien le rôle que doivent jouer l'Etat, le travail, le capital.

Un peuple éclairé vote conformément à des conceptions rationnelles; il est soucieux de préserver ses libertés, et tous les citoyens marchent la main dans la main vers les objectifs éminemment désirables que sont la sécurité, la prospérité, la justice.

La Chambre de Commerce de St-Jean, votre Chambre de Commerce, vous a exposé les opinions des hommes d'affaires qui ont foi en l'avenir du Canada, à condition que nous sachions prendre les moyens propres à redonner à notre économie son élan dynamique.

Le coin des jeunes

Par Renée CLAUDE

Dernière leçon...

Hier, notre bien-aimé professeur nous donnait notre dernière leçon de notre année scolaire; peut-être même la dernière de notre vie, puisque nous sommes graduées cette année. Comme il semblait triste. Je le vois encore. Il était là, donnant ses dernières directives avant les examens finals, debout devant son pupitre, vêtu à la façon des dimanches, la chevelure bien coiffée et un sourire mélancolique ornant son doux visage fatigué par le travail scolaire.

J'aurais voulu que ce fût la première leçon de français de ma vie que je reçoive et non la dernière. Le poids des années courbait mes pauvres épaules endolories et le remord de ne pas avoir assez profité de ces cours me rongait. La vie était là qui me forçait à marcher vers l'inconnu. J'ai voulu reculer, mais elle m'a repoussée. J'ai voulu m'arrêter, mais elle m'a empêchée. Elle m'obligeait à entrer dans le monde cruel des adultes. J'aurais voulu lui crier ma haine, mon désespoir, ma rage, mais je restai bouche-bée. Chaque mot, chaque phrase, que prononçait le professeur, me dardait le coeur. Je riais, je chantais, pour cacher mes larmes; je marchais, je courais pour ne pas penser. Les heures me paraissaient des secondes; jamais la vie ne m'avait semblé si courte. Les instants de délices, passés sur les bancs de l'école me délaissèrent-ils l'an prochain? Comment la vie m'accueillera-t-elle avec mon pauvre petit baluchon de connaissances? Voilà autant de questions que répétait sans cesse ma folle du logis. Je devins abasourdie, tant mon imagination voltigeait de part et d'autre. Elle courait, courait à perdre haleine.

Et ce vent, ce vent glacial qui souffle dehors, quand cessera-t-il de se lamenter? Il me blesse, il me torture, il me martyrise même de sa voix criarde et plaintive. Et ces ciseaux qui chantent leur joie de vivre, si seulement ils se taisaient, peut-être que je me sentirais moins seule à souffrir. Et ces pleurs, ces pleurs qui s'ennorgueillissent de leur joli manteau de velours, si seulement elles se

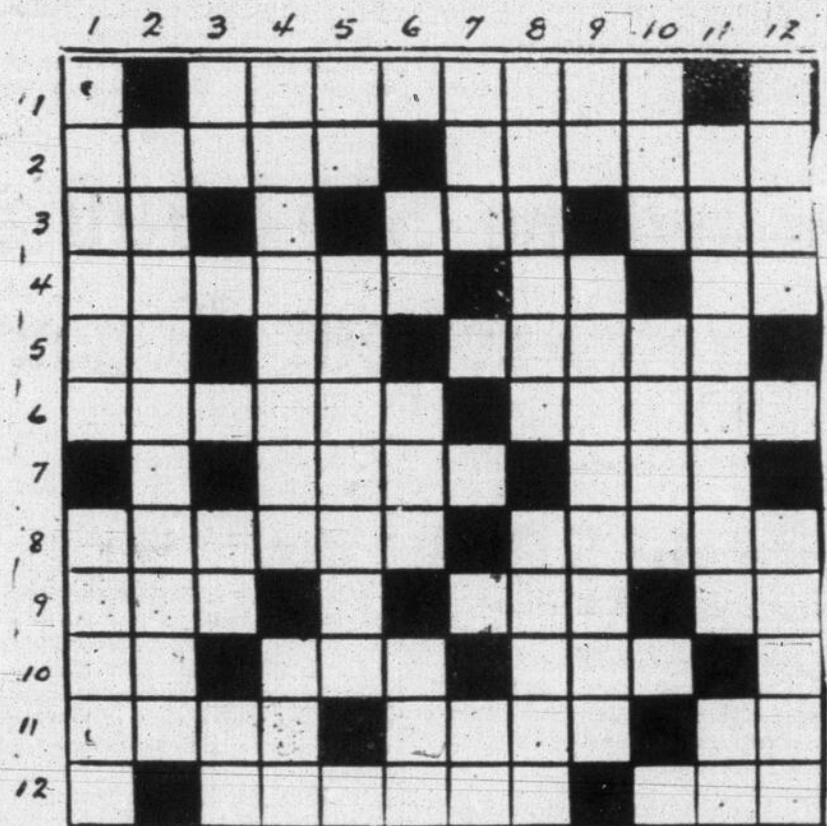
fanaient, je paraîtrais moins dénuée avec ces quelque onze années d'études. Mais non, je suis là, n'ayant pour parure qu'une petite onzième année Sciences-Lettres. Et ce chène, ce chène de sa taille robuste, si seulement il se courbait, se cassait, je ne serais pas seule à crier mon désespoir. Lui aussi souffrirait comme moi. Mais non, même le destin se rit de moi et de mes chagrins. Je ne compte pas pour lui. Il faut que je respecte sa volonté et le reste, il s'en fiche éperduement.

En me quittant, mon enfance m'a confiée un secret: "Je te laisse la liberté des adultes". J'étais gonflée d'espérance, je respirais à pleins poumons. Enfin, je me sentais libre. Mais quelques jours plus tard, j'ai découvert ce qu'on appelait "liberté des adultes": c'est d'obéir, toujours-obéir, vous ne faites pas ce que vous désirez, mais ce que les "autres" vous ordonne de faire. Vous devinez sans doute, qu'elle fut ma tristesse. J'ai tenté de courir après mon enfance, pour lui dire ma façon de penser, mais une barrière infranchissable m'interdisait le passage. Je dus donc me résigner à ma nouvelle liberté.

Aujourd'hui, c'est ma jeunesse qui me quitte; elle part comme ça, sans même daigner me dire "adieu"; pourtant, j'en avais bien plus soin, mais elle n'éprouve aucune gratitude à mon égard. Comme elle est égoïste. Elle est comme une "bête enragée"; il m'est impossible de la retenir plus longtemps.

Je suis donc maintenant une adulte je devrai juger et me comporter maintenant comme telle. Mais en songeant à notre bon professeur et à ses cours de français, qui, soit dit en passant, était ma matière préférée, un sentiment de regret remplit mon âme de tristesse et de mélancolie et je ne peux m'empêcher de m'écrier, "Adieu moments enchanteurs de la vie étudiante, tu es restée gravée dans mon coeur, même si je t'ai quittée, je reste présente par mon esprit à toutes tes nouvelles leçons, même celle de chimie, que je détestais."

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES

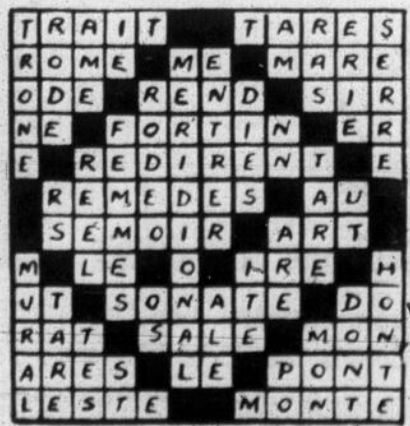


VINGT-ET-UNIEME PROBLEME

- Horizontalement**
- Bâtiments considérables.
 - Elan, progrès — Irritation, mouvement désordonné.
 - S'emploie dans l'intimité — Liquide transparent — Adjectif possessif.
 - Etonner, se faire remarquer — Article simple — Carte à jouer.
 - Négation — Pronom indéfini — Corps simple, doué d'un éclat, conduisant la chaleur et l'électricité.
 - Qui n'ont pas de courbes — Homme de robe.
 - Petits rongeurs — Place, dépose.
 - Divinité fabuleuse du sexe féminin — Petit réseau pour retenir les cheveux.
 - Article contracté — Mâle chez certains oiseaux — Conjonction.
 - Abr de route rurale — Roue de gorge — Parcourue des yeux.
 - Dupé, trompé — Extrémité de l'axe de la Terre — Pronom personnel.
 - Extrait — Adjectif possessif.

- Salles communes pour dormir — Chemin bordé de maisons.
- Terminaison d'infinifit — Place les uns sur les autres.
- Terminaison d'infinifit — Abr. de sainte — Petite pomme rouge.
- Ville du Pérou — Métal précieux.
- Suivre la pente en parlant d'un liquide — Idiote.
- Article (renversé) — Qui a rapport aux atomes des corps.
- Fils de Noé — Fils d'Adam.
- Existences effectives — Pronom personnel.
- Physicien Autrichien qui gagna le prix Nobel en 1936 pour ses recherches sur les rayons cosmiques — Parties des plantes qui portent les branches et les feuilles.

- Verticalement**
- Relâche, laisse aller — Traits.
 - Situé au dessus.
 - En les — Particule qui, placé devant un nom de personne indique ce qu'a été cette personne — Conseiller de la Reine.



A l'approche d'un carrefour

Dans les endroits où l'usage de l'avertisseur est interdit il y a un moyen très sûr d'aborder un carrefour ou les dangers de la circulation sont multiples. Si c'est le jour, il vous faut de toute nécessité réduire la vitesse en raison des dangers que présente la circulation à tous les coins du genre. "Par contre, si c'est la nuit, dit le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) faites clignoter vos feux de croisement pour signaler votre approche et votre direction et, en cas de nécessité absolue faites très brièvement usage de votre avertisseur s'il ne vous reste aucun autre recours. Dans chaque cas, les sons émis doivent être brefs et très modérés."

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
186, rue NOTRE-DAME
Tél. FI. 8-4789 Saint-Jean

Vite! Faites parer votre auto par ...

Ouimette Tire Shop Inc.
275, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-4648 Saint-Jean

GOOD YEAR

Pneu Nylon à FLANC BLANC \$17.95
6.70 x 15 et votre pneu rechargeable

Profitez de la beauté des flancs blancs et de la super-sécurité du nylon 3-T sans plus de frais!

- Garantie de 15 mois contre les hasards routiers
- Toutes les dimensions populaires, y compris les pneus pour autos importées, à prix aussi avantageux

RÉFLÉCHIR ... c'est acheter **GOOD YEAR**

Films à la TV

Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal



CBFT — 2

Vendredi, 30 juin

4 heures 30:

LE MOUSQUETAIRE FANTÔME
Italien. Comédie vaudevillesque de G. C. Simonelli avec Silvana Pampanini et Ugo Tognazzi. — Un fantôme assoiffé de vengeance failit réaliser son dessein meurtrier lors de la venue dans son château d'une troupe de comédiens. — Point de départ amusant. Réalisation moyenne. Bons gags. Images aguichantes. **ADULTES, DES RESERVES.**

Samedi, 1er juillet

11 heures 25:

RAPT

(Hunted)

Britannique. 1952. Drame psychologique de Chs Crichton avec Dirk Bogarde et J. Whiteley. — Un meurtrier qui a entraîné avec lui un gosse dans sa fuite s'attache peu à peu à l'enfant. — Excellent scénario. Mise en scène soignée. Très bonne interprétation. — Résonances humaines. Sujet pour **ADULTES.**

Lundi, 3 juillet

4 heures 30:

PAS DE VACANCES POUR M. LE MAIRE

Français. 1951. Comédie burlesque de Maurice Labro avec André Claveau et Noël Roquevert. — L'amour de deux jeunes est entravé par le père de la jeune fille qui désire la marier à son associé pour sauver sa boîte de nuit. — Du bon burlesque. Rythme enlevé. Bonne interprétation. — Certaines libertés. **ADULTES.**

Mardi, 4 juillet

4 heures 30:

GENTLEMAN JIM

Américain. 1941. Comédie sportive de Raoul Walsh avec Errol Flynn et Alexis Smith. — Biographie romancée du boxeur Jim Corbett, qui fut champion du monde. — Film intéressant, bien réalisé. Bonne interprétation. — Héros courageux et humain. **TOUS.**

Mercredi, 5 juillet

4 heures 30:

L'OR NOIR

(Black Gold)

Américain. 1947. Drame de Phil Hartson avec Anthony Quinn et Katherine de Mille. — Un Indien adopte un petit Chinois et lui apprend la patience, la tolérance, l'amour et la compréhension entre les races. — Bien fait. Beaux décors. Interprétation sincères. — Bonté. Générosité. **TOUS.**

Jeudi, 6 juillet

4 heures 30:

CONGO EXPRESS

Allemand. 1939. Comédie sentimentale de E. V. Barsody avec Marianne Hoppe et Willy Girgel. — Dans la jungle africaine, les aventures de deux hommes amoureux de la même femme. — Des comportements un peu libres. **ADULTES ET ADOLESCENTS**

10 heures 04:

UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPE

Français. 1956. Drame psychologique de Robert Bresson avec François Leterrier et Charles Le Clainche. — Un jeune maquisard français, prisonnier des Allemands et condamné à mort, prépare patiemment son évvasion avec son compagnon de cellule. Rare intensité dramatique. Réalisation de grande qualité. Interprétation remarquable. — Énergie et solidarité. Mise en relief de la dignité de l'homme. **ADULTES ET ADOLESCENTS.** Voir.

CFTM — 10

Vendredi, 30 juin

3 heures 30:

CARGAISON CLANDESTINE

Français. 1948. Film musical d'Alfred Rode avec Luis Mariano et C. Dupuis. — Histoire de trafiquants de drogue dans le cadre d'un cabaret. — Mise en scène correcte mais conven-

tionnelle. — Milieu de boîte de nuit. **ADULTES.**

7 heures 15:

ALLO, JE T'AIME

Français. 1952. Comédie d'André Berthomieu avec Robert Lamoureux et Claude Farrell. — Un jeune peintre de talent s'amourache d'une veuve riche et jolte. — Réalisation quelconque. Interprétation assez comique. — Grossièretés et trivialités de langage. **ADULTES.**

9 heures:

LA CHASSE AUX MILLIONS

(Miss Tatlock's Millions)

Américain. 1948. Comédie burlesque de Richard Hayn avec John Lund et Wanda Hendrix. — Afin de toucher un héritage, un homme se fait passer pour l'héritier d'un idiot décédé. — Ensemble faible. Interprétation satisfaisante. — Scènes osées. **ADULTES, DES RESERVES.**

11 heures 10:

L'AIGUILLE ROUGE

Français. 1951. Drame sentimental de E.-E. Reinert avec Michel Auclair et Michèle Philippe. — Une jeune femme mariée devient la maîtresse d'un alpiniste qui perdra la vie au cours d'une ascension dangereuse. — Mélodramatique et peu convaincant. Belle photographie. Interprétation moyenne. — Pessimisme. Fausse conception de l'amour et du mariage. **ADULTES, DES RESERVES.**

Samedi, 1er juillet

3 heures 15:

L'APPEL DU DESTIN

Français. 1952. Mélodrame de G. Lacombe avec Roberto Benzi et Jean Marais. — Un grand pianiste déchu retrouve son foyer et son art grâce à son fils, jeune chef d'orchestre prodige. — Film musical, prétexte à de nombreuses auditions d'oeuvres classiques. Réalisation souvent habile. Bons interprètes. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

8 heures:

LE COEUR DE LA NATION

Français. 1945. Fresque historique de Julien Duvivier avec Raimu et L. Jouvet. — Histoire d'une famille française, de 1871 à nos jours. — Fresque historique trop schématisée. Intrigue assez décousue. Bonne reconstitution d'atmosphère. — Une scène au Moulin-Rouge. Vie libre des rapins. **ADULTES.**

11 heures 10:

QUAND TU LIRAS CETTE LETTRE

Français. 1953. Drame sentimental de Jean-Pierre Melville avec Philippe Lemaire et Juliette Greco. — Une ex-novice tente de convaincre un homme sans scrupules d'épouser sa soeur qu'il a séduite, mais elle-même s'éprend du dévoyé. — Histoire pleine de banalités. Réalisation médiocre. — Irrespect de l'amour et du sacré. Moralité plus que douteuse. **ADULTES, DES NETTES RESERVES.**

Dimanche, 2 juillet

3 heures 30:

L'ORPHELINE DES BAS-FONDS

Italien. 1954. Mélodrame de Carlo Campogalliani avec Franca Marzi et Renato Baldini. — Deux jeunes amoureux dont on a fait disparaître l'enfant pour sauver l'honneur de la famille connaissent un destin pénible. "Lacrymodrame" classique. Réalisation faible. Un jugement moral contestable. **ADULTES, DES RESERVES.**

7 heures 30:

LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU

Russe. 1952. Film de variétés de L. Varlamov avec Dourow (clown) et Irina Bougrimova. — Suite de numéros de cirque. Film fort intéressant. Rythme soutenu. Images d'une grande valeur plastique. Interprètes d'une adresse extraordinaire dans leur art. Un excellent spectacle. **TOUS.**

11 heures 10:

L'AMOUR SORCIER

Espagnol. 1949. Mélodrame chorégraphique d'Antonio Roman avec Anna Esmeralda et Manolo Vargas. — Une belle bohémienne mariée s'enfuit avec un danseur gitain, mais demeure obsédée par le fantôme de son époux mort accidentellement au moment de la fuite. — Réalisation malhabile et trop mélodramatique. Beaux décors.

Musique agréable. — Superstitutions. Atmosphère de passion. **ADULTES.**

Lundi, 3 juillet

3 heures 30:

PIGALLE-SAINT-GERMAIN DES-PRES

(Ciné-roman)

Français. 1950. Comédie Musicale d'André Berthomieu avec Jacques Héllian et son orchestre, Henri Genes et Dinan. — Un orchestre qui joue dans les boîtes de nuit de Pigalle à maille à partir de des gansters. — Fantaisie musicale sans prétention. Agréable. — Milieu de boîtes de nuit. **ADULTES.**

7 heures 15:

SUR LA PISTE DES MOHAWKS

Américain. 1940. Film d'aventures de John Ford avec Henry Fonda et Claudette Colbert. — A l'époque de la guerre de l'Indépendance, un jeune ménage est en butte aux tracasseries des Indiens excités par les Anglais. — Assez conventionnel. Beaucoup de mouvement. Scènes de foule réussies. Brutalités inhérentes au genre. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

11 heures 10:

LA MAISON DANS LA DUNE

Français. 1952. Comédie dramatique et policière de Georges Lampin avec Ginette Leclerc et Jean Chevrier. — Un contrebandier qui a décidé de changer de vie passe la frontière une dernière fois et se fait prendre. — Récit bien construit. Bonne création d'atmosphère. Réalisation honnête. — Beau type de jeune fille. Inconduite. **ADULTES, DES RESERVES.**

Mardi, 4 juillet

3 heures 30:

KOENIGSMARK

Franco-italien. 1953. Drame de Solange Térac avec Jean-Pierre Aumont et Silvana Pampanini. — En s'installant dans un château, un jeune homme éclaircit les circonstances de plusieurs morts tragiques. — Bien construit et bien réalisé. — Interprétation inégale. — Ensemble trouble. Amour adultère. **ADULTES, DES RESERVES.**

7 heures 15:

LE CARREFOUR DE LA MORT

Américain. 1946. Drame de Henry Hathaway avec Richard Widmark et Victor Mature. — Devenu mouchard pour aider sa famille, un gangster affronte ses anciens complices. — Etude psychologique et sociale réalisée en profondeur. Mise en scène d'une grande perfection formelle. Interprétation remarquable. — Atmosphère pessimiste et étouffante. **ADULTES, DES RESERVES.**

11 heures 10:

BOUM SUR PARIS

Français. 1953. Film de variétés de Maurice de Canonge avec Jacques Pills et Edith Piaf. — Un jeune homme part à la chasse d'un flacon de parfum contenant un puissant explosif. — Film prétexte à quelques bons numéros d'artistes connus. Scénario pauvre. Réalisation intéressante. — Atmosphère de spectacle. **ADULTES.**

Mercredi, 5 juillet

3 heures 30:

LES NOUVEAUX RICHES

Français. 1938. Comédie satirique d'André Berthomieu avec Raimu et Michel Simon. — L'histoire de deux anciens ouvriers devenus riches, l'un honnête et l'autre financier sans scrupule. Sujet pour **ADULTES.**

11 heures 10:

LA REINE MORTE

Portugais. 1954. Drame légendaire de Leitao de Barros avec Antonio Villar et Alicia Palacios. — L'amour fidèle jusque dans la mort de l'enfant du Portugal, Don Pedro, pour une de ses suivantes, Inès de Castro. — Inégal. De bons moments. Interprétation trop théâtrale. — Fatalisme. Esprit de vengeance. **ADULTES, DES RESERVES.**

Jeudi, 6 juillet

3 heures 30:

LE MARCHAND DE VENISE

Franco-italien. 1953. Drame de P. Billon avec Michel Simon et Andrée Debar. — Afin d'aider son ami Bassanio, Antonio s'engage à une condition ignoble exigée par un usurier. Scénario moyen. Réalisation pompeuse et théâtrale. — Amitié. Moeurs libres. **ADULTES.**

8 heures 30:

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S

Français. 1953. Comédie vaudevillesque de Henri Diamant-Berger avec Yves Deniaud et Pierre Larquey. — Une jeune fille apprend de son soupirant que son père est l'ancien chas-

seur du restaurant "Chez Maxim's". Médiocre. — Peinture complaisante d'un monde dissolu. **A DECONSEILLER.**

11 heures 10:

MON PHOQUE ET ELLES

Français. 1950. Comédie fantaisiste de Pierre Billon avec François Périer et Moïra Lister. — Les conséquences imprévues de la présence d'un phoque dans la maison d'un jeune avocat. — Fantaisie amusante bien menée. François Périer excellent. — Divertissement sain. Détails d'un goût douteux. **ADULTES.**

CHLT-TV — 7

Vendredi, 30 juin

11 heures 30:

EVASION

Britannique. 1954. Drame symbolique d'Anthony Asquith avec Odile Versoir et David Knight. — Les mésaventures amoureuses d'un jeune Américain, attaché d'ambassade, et de la jeune fille de l'ambassadeur d'un pays situé derrière le rideau de fer. Leur amour provoquera maints incidents diplomatiques. — Film intéressant et sympathique. — Une liaison hors du mariage. **ADULTES, DES RESERVES.**

Samedi, 1er juillet

11 heures 30:

MILORD L'ARSOUILLE

Français. 1955. Biographie romancée d'André Haguët avec J.-Claude Pascal et Louis Seigner. — Peu avant la chute de Louis-Philippe, Lord Seymour, un libertin surnommé Milord l'Arsouille, complot contre le régime. — Triste production où décors, costumes et talents ont été gaspillés. — Présentation sympathique d'un héros cynique et viveur. **ADULTES, DES RESERVES.**

Dimanche, 2 juillet

2 heures:

AMIS POUR LA VIE

Franco-italien. 1946. Drame psychologique de Franco Rossi avec G. Meynier et Andrea Scire. — L'his-

toire d'une amitié entre deux adolescents de milieux différents: Franco, fils d'un diplomate et Marco, dont le père est céramiste. — Sujet mince dont le réalisateur a tiré une analyse psychologique très réussie. Excellente interprétation. — Oeuvre tonique. **TOUS.** A voir.

Mardi, 4 juillet

2 heures:

ETRANGES VACANCES

(I'll Be Seeing You)

Américain. 1947. Mélodrame sentimental de William Dieterle avec Ginger Rogers et Joseph Cotten. — Au cours d'une permission, une jeune fille condamnée à six ans de prison rencontre un sergent qui s'éprend d'elle et promet de l'attendre. Histoire simple et attachante, toute en nuances, réalisée avec soin et habileté. — Excellente présentation du problème de la réhabilitation et de la réadaptation. **ADULTES.**

Mercredi, 5 juillet

11 heures 30:

MA FEMME EST UN GRAND HOMME

Américain. 1947. Comédie satirique de H. C. Potter avec Loretta Young et Joseph Cotten. — Par un concours de circonstances, une jeune fille se trouve lancée dans la politique et devient candidates aux élections américaines. — Scénario invraisemblable mais très amusant. Mise en scène classique. Excellente interprétation de Loretta Young. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

Jeudi, 6 juillet

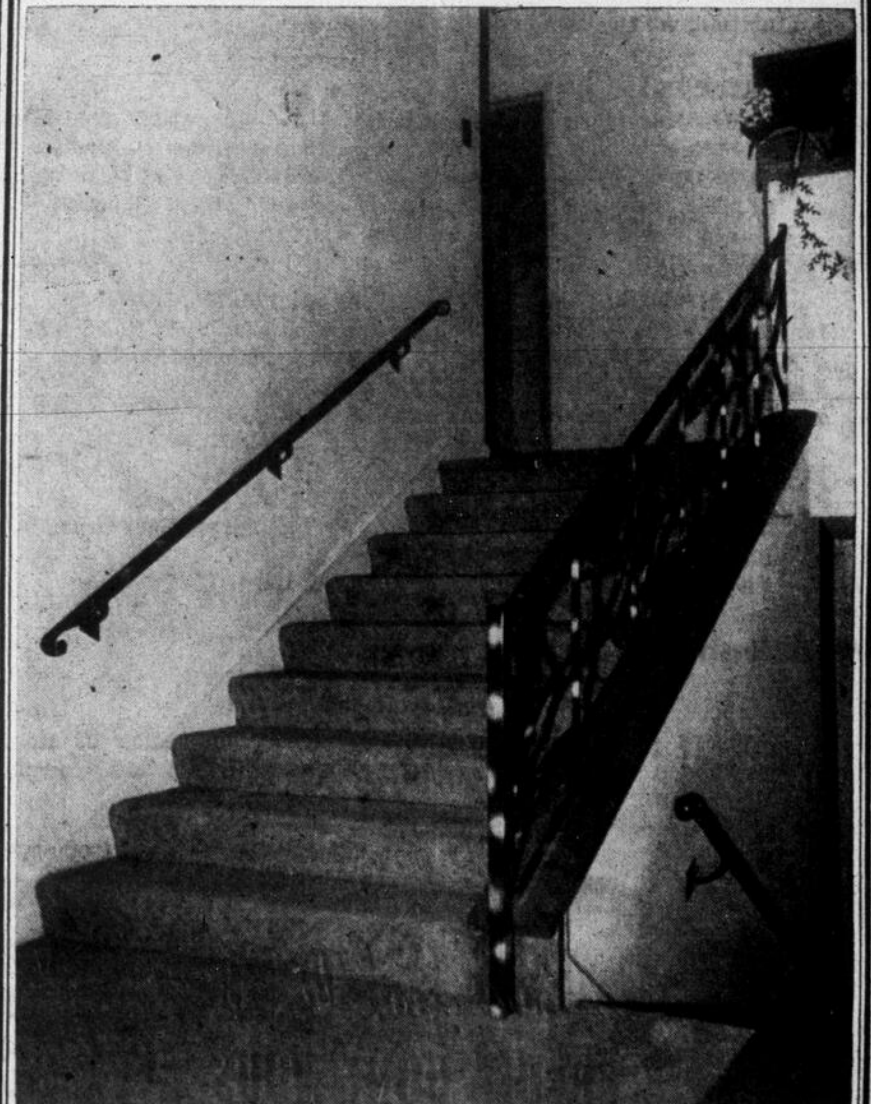
2 heures:

MA FEMME EST UNE SORCIERE

(I Married a Witch)

Américain. 1943. Comédie fantaisiste de René Clair avec Frédéric March et Veronica Lake. — Un sorcier et sa fille, brûlés au XVIIe siècle, reparaissent à notre époque pour se venger sur le descendant de leur bourreau. Mais la sorcière s'éprend de la présumée victime de leur vengeance et renonce à ses pouvoirs surnaturels. — Ironie, légèreté, rythme souple du récit visuel. **ADULTES ET ADOLESCENTS.**

Les plus grands spécialistes en tapis
à votre disposition



La qualité du matériel et l'expérience dans le posage avec

WILFRID SIRARD

906, rue Saint-Jacques Fl. 7-1340 Saint-Jean

VENTE ET POSAGE

TAPIS — LINOLEUM — TUILE

"Carrefour des Arts"

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une semaine à l'avance.

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au Journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

"Les Arts sont une réalité dont très souvent nous ignorons la présence; pourtant ils sont l'expression profonde de la pensée et de l'idéal humains!"
L.D.

A MONTREAL:

● Cinéma:

- "LE PASSAGE DU RHIN", film d'André Cayatte, à la Comédie-Canadienne (relâche dimanche soir).
- "UNE LEÇON D'AMOUR", film d'Ingmar Bergman. Aussi un court métrage d'Agnes Varda.
- "LA COCOTTE D'AZUR", au Centre d'Art de l'Elysée, 35 ouest Milton.
- "THE VIRGIN SPRING", film de I. Bergman. Au Séville.

● Concerts:

- 4 juillet: 1er concert au Chalet de la Montagne. Wilfrid Pelletier sera au pupitre. Les artistes invités sont Billie Lynn Daniel, soprano et Richard Gresko, pianiste.
- 11 juillet: 2e concert au Chalet de la Montagne. Roland Leduc sera, au pupitre. Comme soliste Teresa Stratas, soprano canadien.
- 18 juillet: 3e concert au Chalet de la Montagne. Jacques Beaudry sera au pupitre avec Richard Verreau, ténor.

● Expositions:

- AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:**
 - 6 juin - 6 juillet: Jeunes Peintres du Québec, à la Galerie-Etabelle.
 - 7 juin au 4 juillet: "Les Médecins amateurs d'Art". Cette exposition réunit des oeuvres collectionnées par près de 50 médecins de la province. On y retrouve les artistes: Modigliani, Utrillo, Renoir, Krieghoff, Morrice, Dufay et des jeunes peintres contemporains.
- GALERIE DENISE DELRUE: 2030 rue Crescent:**
 - Jusqu'au 1er juillet: "L'Association des artistes non-figuratifs". Cette exposition a circulé à travers tout le Canada sous les auspices de la Galerie Nationale.
- GALERIE EL GRECO: 1310 ouest rue Sherbrooke:**
 - Jusqu'au 10 juillet: Sculptures de Victor Beauchemin.
- GALERIE AGNES LEFORT: 1504 ouest rue Sherbrooke:**
 - Jusqu'au 8 juillet: 200 gravures originales d'artistes canadiens et européens.
- SQUARE DES ARTS (Carré Dominion, Montréal):**
 - Exposition annuelle de peinture. La seule expo ouverte jour et nuit. Jusqu'au 15 septembre.
- RESTAURANT HELENE-DE-CHAMPLAIN (11e Ste-Hélène):**
 - Exposition de pièces d'artisanat, par l'Association professionnelle des artisans du Québec, du 24 juin au 24 août.

● Spectacles:

- En septième semaine: "LA FOLLE NUIT", conte galant, avec Miral d'Estée et Robert Gadouas. Relâche les dimanches et lundis.
- Spectacle de 11 h. 30 p.m.: "AU CHAT NOIR" du Centre d'Art de l'Elysée, 35 ouest rue Milton. Cette semaine: Guy Vigneault.

● A Orford:

- CAMP MUSICAL J.M.C. (parc Provincial du Mont-Orford)**
 - 1er juillet: Vlado Perlemuter, pianiste, à 8 h. 30 p.m.
 - 2 juillet: Renée Morisset et Victor Bouchard, pianistes duettistes.
 - 8 juillet: Ronald Turini, pianiste, à 8 h. 30 p.m.
 - 9 juillet: Gala. Concours musical national J.M.C. Récital des deux lauréats. 9 heures p.m.
 - 11 juillet: Quatuor Michel Margand (Evolution du Quatuor à Cordes). 8 h. 30 p.m. Au programme: F.J. Haydn, W.A. Mozart, Yvan Beethoven.
 - 13 juillet: Quatuor Michèle Margand. Au programme: C. Debussy, M. Ravel, J. Ibert.

● A Eastman:

- AU THEATRE DE LA MARJOLAINE, sous la direction de Marjolaine Hébert.**
 - Jusqu'au 16 juillet: "LE MOUTON BLANC", adaptation de Roger Ferdinand. — Billets en vente Au Carrousel, 147a Saint-Jacques, Saint-Jean.

Succès de la troupe Daigneault à la soirée Lacordaire du 22 juin

C'est jeudi soir, le 22 juin qu'avait lieu à la Centrale Catholique de St-Jean la représentation de la pièce de Pierre Daigneault: "La voleuse de bonheur" en trois actes et quatre tableaux.

Avant la levée du rideau, M. Pierre Daigneault souhaita la bienvenue à tous ceux qui s'étaient rendus voir une pièce théâtrale de style canadien. Il fit ensuite la présentation de tous les interprètes de sa troupe. Après les trois coups traditionnels, le rideau s'entrouvrit laissant voir comme décor un bureau de médecin. La pièce débuta dans le bureau médical du docteur Vigeant, rôle interprété par M. Raymond Royer qui rendit son jeu à la perfection, passant du mari fidèle à l'époux ivrogne et infidèle. Le rôle de Mme Vigeant fut joué par Mme Line Lebrun, actrice dont la réputation n'est plus à faire dans le milieu théâtral, tant elle est remplie de talent et d'un feu expressif pouvant passer du tragique au comique. Le rôle du docteur Lecourt fut tenu par M. André Celmar. M. Celmar n'est pas inconnu à la population de Saint-Jean, puisqu'il est venu maintes fois à Saint-Jean jouer plusieurs pièces de théâtre au côté de feu Arthur Lefebvre, Henri Poitras que, tout le monde connaît pour son rôle de Jampe-de-Bois dans les Belles Histoires des Pays d'en Haut. André Celmar a déjà à son crédit une carrière théâtrale bien remplie, il est de ceux qui ne font pas du théâtre pour l'argent mais bien par amour du métier. Le rôle de la perverse Diane Ménard fut tenu par Mme Germaine Germain, une autre artiste de grand talent qui possède en elle le feu sacré du métier d'actrice. Mme Germain est une artiste dont le talent est presque sans limite puisqu'elle peut rendre un rôle dramatique aussi bien qu'un rôle dans une comédie légère, je dois même dire que le théâtre n'a pas de secret pour elle. Enfin, parlons de M. Pierre Daigneault, le dévoué directeur de la

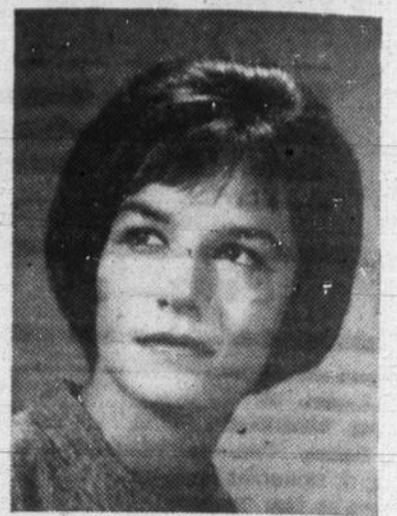
troupe, qui interprétait le rôle de Philius Berluron, un mécanicien de garage, pour réparation d'autos. Je me dois de dire que M. Daigneault est un acteur de grand calibre. Il n'est pas étonnant de le voir évoluer sur une scène avec autant d'aisance, quand on se rappelle que son père feu Eugène (Père Ovide) Daigneault que la mort est venue arracher si cruellement aux siens alors qu'il était à l'apogée de sa carrière.

Pierre, tout comme son père, a dans les veines, cet amour qui sacrifie tout au théâtre. On le voit d'ailleurs chaque semaine dans le rôle que jouait son père dans les Belles Histoires, celui du Père Ovide. En plus d'être acteur, Pierre est aussi chanteur animateur de soirées du bon vieux temps ainsi qu'écrivain de pièces de théâtre et il en a déjà 19 à son crédit. Comme on peut le constater il possède plusieurs flèches à son arc.

La pièce qu'il nous a présentée nous a démontré que l'alcool rend l'homme à l'état bestial et parfois peut même faire perdre tous ses biens. Nous remercions donc M. Daigneault ainsi que tous les membres de sa troupe et nous leur offrons nos meilleurs voeux de franc succès pour la prochaine saison théâtrale.

L'automne prochain, M. Daigneault reviendra à nouveau pour nous présenter une nouvelle pièce de son répertoire, nous espérons que tous les Lacordaire se feront un devoir, ainsi que toute la population de Saint-Jean, d'assister à cette représentation théâtrale purement canadienne française, écrite par un gars de chez nous, le talentueux Pierre Daigneault.

A tous les membres de cette troupe félicitations et bonne chance.



DIANE GIGUÈRE animera, à compter du 3 juillet, la série radio-phonique *Aux portes de la nuit* qui sera diffusée du lundi au vendredi, à 11 h. 30 du soir, au réseau français de Radio-Canada. Cette émission, d'un caractère léger, nous présentera particulièrement de la musique du répertoire français et sera réalisée par Madeleine Martel. Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

Tuile céramique

pour
Chambre de bain, cuisine,
foyer, buanderie, entrée.

BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR

347, rue Sainte-Marie

FI. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Bessette, Laurent	Saint-Jean	Café
Boudrias, Gaston	Saint-Jean	Taverne
Champagne, Benoît	Saint-Jean	Club
Coletti, Mario	Saint-Jean	Restaurant
Fortin, Albert	Saint-Jean	Epicerie
Gaumont, Bernard	Saint-Jean	Taverne
Guay, Fernand	Saint-Jean	Taverne
Guertin, Raymond	Saint-Jean	Epicerie
Marien, A.	Saint-Jean	Club
Martel, Mme René	Saint-Jean	Epicerie
Martin, Oswald	Saint-Jean	Restaurant
Ménard, Eugène	Saint-Jean	Taverne
Michaud, C. Harris	Saint-Jean	Restaurant
Senécal, Alexandre	Saint-Jean	Restaurant
Rainville, Julien	Marieville	Epicerie
Dion, Jean-Claude	Marieville	Restaurant
Campbell, J.-A.	Marieville	Epicerie
Bolduc, Lucien	Marieville	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.



GUY MAUFFETTE dans son élégante tenue de maître de piste à l'émission *Caravane*, qui prendra l'affiche au réseau français de télévision de Radio-Canada, le vendredi 7 juillet à 4 h. 30 de l'après-midi. Vers la même date que *Caravane*, débiteront *Kermesse* (le jeudi 6 juillet) et *Dans tous les cantons* (le lundi 3 juillet). Ces trois séries itinérantes de Radio-Canada, seront toutes réalisées sous la tente dans une ville différente, chaque semaine du 3 juillet au 8 septembre.

Logez tout le **CRÉDIT DONT VOUS AVEZ BESOIN** sous le même toit

BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊT ÉCONOMIQUE COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

Audition musicale à l'école E.-Durocher

Le concert annuel des normaliennes de St-Lambert fait figure d'événement artistique; ce concert, a été cette année, encore particulièrement réussi.

Les normaliennes faisant partie de l'audition musicale ont toutes obtenu leurs diplômes de l'école Vincent-d'Indy: diplôme supérieur (7e année) Lauréat; (8e) et diplôme académique. Cinq élèves terminent le cours académique de neuf années d'études musicales, ce qui explique le niveau artistique d'interprétation, tout comme le choix des pièces. Des oeuvres appartenant aux écoles classiques allemande et italienne, romantique allemande, française et russe, ont été exécutées.

Pour la première fois dans les annales de l'école, des chanteuses solistes ayant suivi un cours spécial de chant et obtenu le diplôme supérieur ont exécuté des oeuvres folkloriques et des mélodies françaises.

Toutes ces élèves, au stage d'étudiants, ont rendu leur partie respective avec style approprié à chaque école, maîtrise, finesse, clarté et virtuosité remarquable chez des jeunes.

La chorale a chanté une Cantate de Bach, une Ronde de Vargues et un folklore canadien français; le tout, interprété avec homogénéité, expression et diction nette.

Une artiste invitée a suscité beaucoup d'enthousiasme, il s'agit de Mlle

Gloria Richard, élève de l'école Vincent-d'Indy, boursière des Festivals de Toronto et de Montréal (1961). Douée d'une voix chaude et vibrante, elle exécuta "Il est doux, il est bon", de Massenet, avec la fougue et le dramatisme de cet opéra "Hérodiade". "Mandoline" de Debussy, ajouta une note légère, et en rappel, un "negro spiritual" nous révéla la profondeur d'expression caractéristique de l'âme du noir.

Après avoir félicité chaleureusement Mlle Richard de même que les jeunes artistes, et loyalement attribué une grande part du succès aux professeurs du musique et de chant, M. l'abbé Paul Mercille, principal de l'école Normale, fit remarquer aux parents combien l'étude du chant contribue à la formation pédagogique des Normaliennes. Elles seront plus aptes à seconder les oeuvres paroissiales et rendront plus facile la contribution de leurs élèves aux mouvements liturgiques, deux facteurs de succès qui leur vaudront sûrement une part appréciable d'influence.

Une invitée reconnaissante
G. B. - St-Lambert

Unité Sanitaire de Saint-Jean

Lundi, 3 juillet:

Notre-Dame de Lourdes: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. L'Acadie: de 3 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Mardi, le 4 juillet:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m. Séance de vaccination contre la poliomyélite. Iberville: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Mercredi, le 5 juillet:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires. Notre-Dame-Auxiliatrice: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Jeudi, le 6 juillet:

Saint-Jean: de 2 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Vendredi, le 7 juillet:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. p.m.: Séance de vaccination antivariolique. Saint-Edmond: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Jacques-Cartier réclame...

(suite de la page 17)

On a fait remarquer à ce sujet que deux stations de service, une angle Victoria et St-Charles ouverte il y a quelques mois et l'autre rue St-Laurent dans les limites de l'ancienne ville de Montréal-Sud, sont fermées.

C'est pourquoi le Conseil a-t-il décidé sauf dans un cas, qu'il relevait de Montréal-Sud, de ne plus permettre la construction de stations de gaz.

Le conseil s'en tiendra aussi à sa décision de ne pas permettre la distribution de vivres, par Market Food, avant d'avoir consulté la loi à ce sujet.

Le conseil a adopté une résolution à la suggestion de Ville Chambly, demandant à l'Hydro-Québec un service d'inspection régionale continu.

Un citoyen de Longueuil a demandé la permission de construire une station de service angle Harrison et Ste-Hélène, ce qui lui a été refusé.

On a mis à l'étude sur le budget, la demande de souscription du Séminaire de Saint-Jean.

La ville fera collecter chaque semaine les branches d'arbre dans les rues de Longueuil et ce le mercredi.

L'architecte Paul Paquette aura charge de surveiller les travaux de construction des chalets à Saint-Pierre et à Saint-Charles.

Le conseil a adopté en troisième lecture les règlements 639, 646 et 645. Le 639 limite la construction de stations de gaz; le 645 sur le terrain angle chemin de Chambly et de St-Charles. Une discussion s'est engagée sur ce règlement quand l'échevin Marcel Robidas a noté que la ville pourrait échanger ce terrain, contre le bas du terrain de stationnement loué de la Fabrique. Il considère que construire un édifice à bureaux en cet endroit c'est augmenter le danger et rendre la circulation encore plus difficile et dangereuse.

L'échevin Mongeau dit que l'affaire est classée et il ne comprend pas pourquoi on veut empêcher la ville

de vendre ce terrain \$35,000 pour y construire un édifice à bureaux. C'est également l'opinion de M. Armand.

Finalement le règlement adopté sera soumis aux contribuables le 28 juin entre 9 et 10 heures du soir.

Le règlement 646, adopté en troisième lecture et qu'on lira au bas demande des explications. Les frères Véronneau qui ont deux établissements rue St-Charles, une boiserie chevaline et une bijouterie veulent reconstruire les deux à l'arrière du terrain, laissant un espace de plus de 30 pieds, pour le stationnement. De ce fait l'établissement change de zone, raison du règlement.

Pour les règlements 639, 646 et 644, les contribuables seront invités aux assemblées qui auront lieu les 12 et 13 juillet.

L'échevin Robidas a donné avis du règlement 647 prévoyant l'uniformité des achats de la ville. Dans le domaine de la moralité publique, le conseil s'est prononcé en faveur de l'assermentation des officiers supérieurs de la ville à une prochaine séance.

M. Bouchard ayant soulevé le mauvais ordre évident à l'entrée du pont Jacques-Cartier, l'échevin Chénier a rappelé l'entrevue donnée par M. Baudet, gérant du port de Montréal et au cours de laquelle Longueuil s'est engagé à entretenir la partie située le long de la rue St-Laurent jusqu'au chemin de sortie, tandis que l'administration de la Voie Maritime fera le reste.

On a signalé que l'ancien mess des officiers, au camp Jacques-Cartier, sera mis en vente prochainement.

Un règlement sera préparé pour régulariser l'énumération civique dans les quartiers 7 et 8.

Le conseil n'a rien de nouveau au sujet de la route provinciale du bord de l'eau.

C'est Mme Estelle-D. Séguin qui a loué l'ancien hôtel de ville de Montréal-Sud, rue Préfontaine, pour en faire un hôpital pour enfants souffrant de paralysie cérébrale. Les conditions de location sont de \$3,600

par année, loyer que la ville percevra pendant 6 ans, tandis que les 4 autres années suivantes il sera versé au propriétaire, M. Lord. Madame Séguin a aussi une option d'achat.

Règlement No 646

Règlement relatif au zonage, à la construction et à l'usage des bâtiments et des terrains.

Article 1er

La Zone B-13 est réduite dans son étendue et la description qui en est faite au chapitre deux du règlement No 463 est modifiée quant à son côté sud-ouest en abrogeant la dite description et en la remplaçant par la suivante:

Du côté sud-ouest: partie par la ligne démarcative de l'arrière des lots entre les avenues St-Thomas et St-Jean et partie par la limite nord-est du lot 337-10".

Article 2e

La zone C-2 est agrandie dans son étendue et la description qui en est faite au chapitre deux du règlement No 463, telle que modifiée par l'article deuxième du règlement No 539 et par l'article premier du règlement No 542, est de nouveau modifiée quant à son côté nord-est en abrogeant ladite description et en la remplaçant par la suivante:

Du côté nord-est: partie par la ligne démarcative de l'arrière des lots entre les Avenues St-Thomas et St-Jean et partie par la limite nord-est du lot numéro 337-10.

Article 3e

Le plan de la Cité délimitant chacune des zones et dont il est fait mention à l'article 197 du règlement No 463 est modifié conformément aux ordonnances du présent règlement.

Un plan montrant les nouvelles bornes des zones B-13 et C-2 a été tracé et est annexé au présent règlement pour en faire partie, après avoir été signé "ne varietur" par le Maire et par le Secrétaire.

En cas de divergence entre le texte du présent règlement et ce plan, ledit plan aura préséance.

Article 4e

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce qui se passe à Longueuil

M. Antonio Lebrun a été invité de se présenter comme commissaire dans le quartier représenté par M. Médard Deniger.

Lundi soir avait lieu la réunion de l'Union de la Ste-Vierge à la Maison des Oeuvres.

Samedi, à 4 h. 45 à St-Antoine, chapelet puis messe à 5 heures, à l'occasion du samedi consacré à la sainte Vierge.

Dimanche prochain, messe des ligues à 8 h. 30 puis réunion au local des scouts.

La Commission des Transports avait 7 autobus en service à Longueuil l'an dernier et n'en a plus que quatre. Conseil Municipal doit s'enquérir de la raison de cette diminution.

La ville fera diligence pour obtenir du Bell Telephone l'enlèvement des poteaux rue St-Charles entre Guilbeault et l'Hôtel de Ville.

NORTHWAY DRIVE-IN THEATRE CHAMPLAIN, N.Y.

Jeudi, 29 juin:

"On the Beach" et "Inherit the Wind"

Vendredi 30 juin à mardi 4 juillet:

- OUI, LA VOILA -

La grande merveille pour tous.



— AUSSI —

La plus grande comédie de l'année!

"THE MOUSE THAT ROARED"

avec Peter Sellers

Jeudi à samedi, 5 au 8 juillet:

"Apartment 17" et "Fighter Gantry"

CHIFFRE MAGIQUE avec CHEVALIER GAZ Propane



AH! L'ENJÔLEUR...

IL LUI OFFRE SON COEUR

-ET UN POÊLE À GAZ CHEVALIER

POUR TROUVER LE CHEMIN DE SON COEUR...

- (1) Elle préparera le repas 3 fois plus vite
- (2) La chaleur sera 3 fois moins étouffante dans la cuisine.
- (3) Finies les cendres, la poussière, la fumée! Et vive le plaisir de cuisiner proprement dans une cuisine propre!

Elle sera satisfaite... donc plus heureuse avec

Chevalier
GAZ PROPANE INC.

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

SAINT-JEAN

290, CHAMPLAIN

FL 7-1113

Chronique du Service Social

Vers l'organisation d'un Conseil d'ordre social

Richard Sarrasin, t.s.p.,
Directeur général



Nous vivons l'ère de la réunion mensuelle ou hebdomadaire. L'homme a senti plus qu'à toute autre époque le besoin d'appartenir à un groupe. Ses attirances sociales lui font rechercher davantage le corps privé ou public voué aux intérêts religieux ou professionnels qui sont siens.

Ainsi, d'une part, nous retrouvons dans le domaine de l'action catholique les recollections mensuelles des différents mouvements. D'autre part, toutes les associations professionnelles se réunissent une fois le mois. Le même phénomène se produit dans le domaine ouvrier avec les réunions syndicales. Quant au domaine culturel, les rencontres artistiques telles que les "lundi musicaux" que nous connaissons, par exemple, dans la ville de Saint-Jean, présentent une certaine continuité. Les clubs sociaux ont également leurs repas hebdomadaires. Toutes ces assemblées groupent des personnes attirées par les mêmes buts, vivant pour le même idéal religieux, professionnel, culturel ou social.

Il est alors à se demander pourquoi nous n'aurions pas dans le domaine groupant les oeuvres de bien-être de ces rencontres régulières professionnelles et sociales? Les hommes désirent tous le bonheur de leurs frères pourraient y apprendre d'abord à mieux se connaître les uns les autres et ensuite à mieux définir les moyens employés par leurs groupements. Et pourquoi cette grande famille sociale oeuvrant dans le domaine de la charité ne se retrouverait-elle pas autour de la même table imitant ainsi l'Auteur de la charité, lors du repas de la dernière Cène?

Favorisant la connaissance de l'une et de l'autre, et par la connaissance de l'une et de l'autre, ces rencontres n'auraient-elles pas aussi l'avantage de donner à chacune des oeuvres l'occasion de réajuster leur politique, d'empêcher la duplication de leurs efforts avec une autre, de faire vivre leur mouvement avec le plus de rendement possible.

Charité organisée?

On a parlé dans différents milieux de charité organisée et on y a vu là souvent un sens uniquement péjoratif. Nous croyons que dans notre siècle ce qui réussit, réussit souvent parce qu'il y a organisation. La charité en un sens, doit, elle aussi, être organisée. C'est-à-dire que tous les efforts à déployer dans l'ordre social doivent être orientés vers la solution heureuse des problèmes de la façon la plus rapide, la plus sûre et la plus économique possible. C'est pourquoi il nous apparaît que dans le domaine des oeuvres de bien-être la collaboration des mouvements qui y sont engagés doit être efficace, laissant à l'un le soin de parfaire le travail de l'autre. Il est temps que nous nous inspirions des méthodes de travail

employées dans le milieu des affaires, méthodes qui portent fruit et qui transformeraient scientifiquement notre domaine de la charité laissé trop souvent vaillie que vaillie et à l'inspiration d'un bon moment. A cette époque où les différents besoins de la population sont immenses, que les campagnes de charité peinent pour obtenir un objectif jugé minimum, il apparaît de toute importance de voir à une économie dirigée des efforts de la part des organismes de bien-être. Pourquoi ne pas pousser la réalisation vivante d'un conseil d'ordre social dans le domaine des oeuvres de bien-être du diocèse?

Caritas Saint-Jean et Conseil d'ordre social

En fait, Caritas-Saint-Jean est l'organisme désigné pour instaurer ce conseil d'ordre social. Il est déjà ce conseil d'ordre social groupant quatre divisions: Famille et Enfance, Loisirs, Santé et Immigrants. Un récent sondage auprès de plusieurs mouvements paroissiaux nous a donné la certitude du désir de ces mouvements d'être membres de l'une ou de l'autre de ces commissions selon le but de leur oeuvre. Ces mouvements espèrent ainsi trouver plus facilement une réponse à leurs problèmes et Caritas-Saint-Jean croit que dans l'intérêt de la communauté cette affiliation permettra à certaines oeuvres de consolider leurs structures, à d'autres de s'orienter différemment, à d'autres enfin de voir le jour et de prendre place dans la société pour répondre à un besoin laissé jusqu'ici sans réponse et pour lequel aucun mouvement existant ne peut apporter sa participation.

Ce travail d'affiliation à l'une des Commissions de Caritas-Saint-Jean débute et se poursuivra jusqu'à l'automne. On espère à ce moment-là tenir les premières réunions générales des différentes commissions. L'agence de service social vœuera d'ici là tous ses efforts à la réalisation d'un Conseil d'ordre social effectif, sachant combien la communauté en retirera un bon profit.

Les vacances et le volant

Encore peu de temps, et des milliers d'écoliers auront retrouvé ce qu'ils estiment une grande liberté à l'occasion de la période des vacances d'été. Ce long congé pour la jeunesse étudiante veut dire qu'il y aura encore plus que jamais de jeunes au volant, soit à titre de récompense pour les succès remportés durant l'année. C'est une excellente chose, mais encore faut-il que ces jeunes soient prévenus du danger et aient une bonne leçon de prudence et de courtoisie au volant avant de bénéficier de cette faveur paternelle. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) suggère aux parents de bien mettre leurs enfants en garde contre les excès de vitesse et les fanfaronnades au volant durant les vacances. Que serviraient leurs succès de l'année écoulée en classe, s'ils sont victimes d'une tragédie?

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
TÉL. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collectés)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Électrofités

Cartes Professionnelles

<p>Gérard CHARBONNEAU ARCHITECTE B.A., A.D.B.A., I.R.A.C. *** 54, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455 8260 Côte des Neiges MONTREAL Tél. AT. 1669</p>	<p>Tél. FI.7-1629 JACQUES TOUGAS B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C. ARCHITECTE 215 Jacques-Cartier Saint-Jean</p>	<p>A votre service pour IMPRESSIONS DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES Les Editions du Richelieu LIMITÉE 170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529</p>
<p>Téléphones: VI. 2-4924 Saint-Jean 10 St-Jacques O. FI. 7-4592 MONTREAL Gaudette & Gaudette COMPTABLES AGRES J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette</p>	<p>TELEPHONES Bureau: FI. 6-3783 Rés. FI. 7-1600 JACQUES TÊTREAU Comptable agréé BUREAU 239, rue Jacques-Cartier Saint-Jean, Qué.</p>	<p>BUREAU: 227, rue Champlain, Saint-Jean Tél. FI. 6-4612 Jean HÉBERT, I.c.s., c.a. COMPTABLE AGRÉE RESIDENCE: 568, rue Lamarche, Saint-Jean Tél. FI. 6-4612</p>
<p>Tél. FI. 6-4556 Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d. OPTOMETRISTE HEURES DE BUREAU: Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m. 228 CHAMPLAIN, LENTILLES CORNEENNES ST-JEAN, P. Qué. TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES</p>	<p>Tél. FI. 8-3262 Jean-Paul Grégoire Comptable agréé *** BUREAU A SAINT-JEAN 38, rue Saint-Denis</p>	<p>Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520 HEURES DE BUREAU: 9 h. a.m. à 5 h. p.m. (Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.) Le soir: rendez-vous seulement. Dr Jacquelin Bernier B.A., O.D. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE 231 Longueuil SAINT-JEAN</p>
<p>Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d. Docteur en optométrie *** Optométriste-Opticien 27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 7-2347 Bureau ouvert tous les jours de la semaine</p>	<p>SAINT-REMI, NAP. Lundi de 7 h. à 9 h. P.M. 60, rue Saint-André Téléphone 397-w GABRIEL B. LONGTIN DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE OPTOMETRISTE CONSEIL 4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848</p>	<p>Tél. FI. 7-2535 Dr J.-R. MEUNIER OPTOMETRISTE *** SPECIALISTE DE LA VUE 218, rue Richelieu ST-JEAN</p>
<p>Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802 MAURICE BOULAIS, a.p.a. Auditeur Public Accrédité SYNDIC DE FAILLITE Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04</p>	<p>Honorable Paul BEAULIEU, C.A. Roger DUGRE, C.A. BEAULIEU & DUGRE COMPTABLES AGRÉS 10 est, rue Saint-Jacques 168, rue Jacques-Cartier Tél. Universalité 1-6776 Tél. St-Jean: FI. 7-3440 MONTREAL ST-JEAN, P.Q.</p>	<p>Dr Gérald CLOUTIER OPTOMETRISTE Spécialiste pour la vue Tous les jours: 9 à 6 h. EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h. Le soir, sur rendez-vous. 150 St-Jacques (coin Laurier) Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean</p>
<p>Tél. FI. 6-6377 Alex J. Brosseau C.D.A.A. Courtier en assurances Etabli en 1936 295, rue St-Jacques St-Jean, Expérience et compétence réunies</p>	<p>Me Marc-André LAZURE NOTAIRE Saint-Constant Saint-Remi Mercredi: Autres jours 2 à 5 h. p.m. et soirées. 7 à 9 h. p.m. 30 Saint-André Tél. NE. 2-3565 Tél. 257</p>	<p>Tél. OL. 2-2525 Si possible, fixes vos rendez-vous d'avance. BUREAU: Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9 Me JULES PHANEUF B.A., L.L.B. NOTAIRE 1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES</p>

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi
soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D.A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean,
Expérience et compétence
réunies

Livres et lectures

Le cardinal Tisserant élu à l'Académie Française

PARIS (CCC) — Le jour même où il célébrait le 25^e anniversaire de son élévation à la pourpre romaine, le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, archiviste et bibliothécaire de l'Eglise, a été élu à l'Académie Française, où il occupera le fauteuil du duc Maurice de Broglie. Proposé par M. André Chamson, le cardinal, qui est déjà membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a obtenu 18 voix sur 21 votants.

Le cardinal Tisserant est l'auteur de nombreux ouvrages scientifiques consacrés principalement à des thèmes archéologiques et bibliques et dont la valeur et l'érudition font l'admiration de tous les spécialistes du monde entier. Ces écrits qui lui ont valu le titre de membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui valent maintenant d'accéder à l'Académie Française.

L'élection du cardinal Eugène Tisserant à l'Académie française a été apprise avec la plus vive satisfaction dans tous les milieux de la curie romaine, où l'on se félicite de ce que cet événement ait eu lieu, par une

très heureuse coïncidence, le même jour où l'élu fêtait ses vingt-cinq ans de cardinalat. Le vote de l'Académie est considéré comme une juste reconnaissance des hauts mérites que le cardinal s'est acquis dans sa longue carrière de savant, d'écrivain et de pasteur.

On estime, dans les milieux ecclésiastiques, que l'honneur fait à la personne du doyen du Sacré-Collège, en perpétuant une tradition qui a vu l'Eglise brillamment représentée au sein de l'Académie au cours des siècles, est partagé par l'Eglise elle-même, dont le cardinal constitue aujourd'hui l'une des plus hautes autorités. On sait la haute estime que l'on a à Rome pour l'Académie française; il suffit de rappeler que Pie XII avait très vivement apprécié la médaille d'or que l'Académie lui avait décernée. Les milieux de la curie romaine ont donc été très sensibles au fait que la plus éminente personnalité de Curie prendra au sein de l'Académie la succession d'éminents princes de l'Eglise, qui montreront la place que cette Eglise occupe dans le domaine du savoir, des sciences et des langues.

Le siège qu'occupera à l'Académie française le cardinal Tisserant fut notamment celui de Bossuet, du cardinal de Polignac et d'Ampère.

Le cardinal Tisserant sera — sauf erreur ou omission — le 136^e membre du clergé et le 18^e cardinal siégeant à l'Académie française.

Fêtes et coutumes chrétiennes

par R. P. WEISER

Qu'est-ce que l'Office Divin? Quelle est l'origine de la procession des Rogations? Comment des coutumes profanes, comme autrefois la Fête des Fous, et aujourd'hui encore, le Carnaval, se sont développées en marge de la liturgie. Comment au Moyen âge la vie s'arrêtait durant la semaine Sainte pour laisser place aux célébrations liturgiques.

Telles sont, parmi bien d'autres, les questions que le Père Weiser évoque dans ce livre passionnant. Suivant le cycle de l'année liturgique, l'auteur, après avoir fait l'historique de chaque fête et expliqué le sens des cérémonies célébrées, décrit le folklore, qui, selon les pays et les époques, s'est propagé à l'occasion de chacune d'elles.

S'il reste dans ces coutumes des traces de paganisme, elles n'en révèlent pas moins une atmosphère religieuse dont, à force de vivre dans le siècle, nous nous sommes de nos jours presque totalement détachés. C'est ce patrimoine de culture chrétienne que le Père Weiser restitue dans un ouvrage dont l'érudition n'a d'égale que la clarté. Le clergé, les esprits curieux des traditions et du passé y trouveront un précieux outil de référence, les familles chrétiennes une introduction à l'esprit de liturgie qui leur permettra de vivre de façon plus riche les événements petits et grands de l'Année du Seigneur.

Après l'élection de M. Jean Guittou à l'Académie française

PARIS (CCC) — Après son élection à l'Académie française, M. Jean Guittou, écrivain catholique et professeur d'histoire de la philosophie à la faculté des lettres de Paris, a déclaré à un journaliste:

"J'étais dans une grande inquiétude. Durant tout l'après-midi de jeudi, j'ai éprouvé une anxieuse espérance. Je suis en réalité candidat depuis 18 mois à l'Académie française.

"Léon Bérard, mon professeur, était pour moi un grand ami. Je l'admirais et je l'aimais. Ce fut un grand ambassadeur. Je pensais que je pourrais écrire un jour son portrait et solliciter l'honneur de poser ma candidature à son fauteuil. Lorsque Mgr Blanchet, s'est présenté à l'Académie, je décidai de retirer ma candidature. Puis, lorsque le duc de Gramont s'est présenté au fauteuil de Léon Bérard, j'ai longuement hésité sur ce que je devais faire, car j'admirais beaucoup le duc de Gramont. En réalité, je pensais que je ne pouvais pas me retirer et qu'il y avait vers un échec, il fallait le supporter. Il faut, en effet, être soi-même et accepter la défaite lorsqu'elle se présente. Le grand mérite du maréchal Joffre fut d'avoir accepté l'avance de pouvoir perdre la bataille de la Marne."

Professeur à la Sorbonne, M. Jean Guittou s'intéresse particulièrement aux questions oecuméniques: "Je donne un sens oecuménique à mon élection. Je vais, en effet, mettre mon autorité au service de l'union des chrétiens. Ma dialectique est la suivante: je ne cherche pas à convaincre mon adversaire d'erreurs, mais à m'unir à lui dans une vérité plus forte."

VIENT DE PARAÎTRE

Pourquoi vivre

par Jacqueline Montvic

Que l'on mette quelques heures ou des années pour parcourir le trajet terrestre, il n'en reste pas moins que celui-ci est toujours, réponse faite à Dieu et doit être progressé vers Lui, en attendant de devenir au-delà, joie en Lui.

Là est la pierre angulaire, la clef et le sens de tout.

La mort qui paraît stopper le cheminement humain, inaugure un mystère de douleur et de gloire qu'il nous faut considérer selon les lumières de l'Eglise, et dans la plus totale confiance envers le Seigneur.

La Foi est l'arche qui permet à l'âme de supporter les tempêtes de la vie, de découvrir en toute épreuve une possibilité d'épanouissement spirituel, c'est elle qui nous tient attentifs à l'Appel. Soutien à l'égard de la vie, elle nous apprend aussi le sens de la mort qui est de nous livrer à Dieu, totalement, pour notre bonheur et pour Sa gloire.

Si la mort pose un problème entre l'âme et son Seigneur, les situant vraiment l'un face de l'autre, elle suscite aussi une situation nouvelle entre l'aimé qui est "parti" et ceux qui, ici-bas, pleurent, non pas son absence, mais l'invisibilité et le silence de sa présence. Il y a alors comme un affrontement entre l'amour de ceux qui restent et la mort de qui s'en est allé... mais dans la mesure de notre Foi en Dieu et de la puissance de notre amour, le triomphe de celui-ci est assuré. La croix de la douleur va fleurir en espérance, en fidé-

Invitation aux écrivains

MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'Union Canadienne des Ecrivains, invitent tous les écrivains à participer à la première anthologie de l'U.C.E. Ce livre sera lancé lors du dîner-causerie annuel de l'U.C.E. et de l'U.J.E. samedi le 7 octobre prochain au restaurant Hélène de Champlain à Montréal.

Les auteurs qui ont déjà publié un volume, ou qui ont participé à la rédaction d'au moins trois anthologies n'importe où dans le monde, ou qui collaborent régulièrement à un journal, une revue ou un magazine sont donc priés de communiquer avec le secrétariat de l'Union Canadienne des Ecrivains, 5731 rue Clark, Montréal 14, Qué., où ils recevront tous les renseignements nécessaires.

lité, en offrandes sans cesse assumées, car c'est pour toujours, quand nous aimons, que nous aimons.

A l'égard de nos morts et à propos des thèmes qui les entourent, nous, chrétiens, sommes-nous toujours logiques en nos paroles ou en notre attitude?

car songeait à ce qui demeure (et, finalement et à cause de cela seul compte) force nous est bien de reconnaître qu'il n'est que deux réalités essentielles: les âmes... et le Seigneur, vers le Royaume duquel nous allons.

Un volume broché de 372 pages sous couvre-livre verni en couleurs. En vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, au prix de \$3.15.

Les égarés de la Louisiane

par G. Cerbelaud-Salagnac

Cavalière de La Salle! un nom prestigieux qui fait rêver, parmi beaucoup d'autres, car l'histoire magnifique de l'Amérique du Nord n'en manque pas! Mais celui du colon de La-chine, du gouverneur des Illinois, de l'explorateur du Mississippi, du fondateur de la Louisiane française, semble encore plus attachant qu'un autre. A quoi cela tient-il? Peut-être à la fin misérable et entourée de mystère de ce héros solitaire et hautain qui ne sut pas sans doute se gagner l'affection des hommes.

Le nouveau roman de Cerbelaud-Salagnac, publié en format de poche dans la collection "Alouette des Jeunes" (Fides), retrace, au jour le jour, la dernière aventure du gentilhomme normand, celle qui devait finir si tragiquement quelque part dans l'actuel Texas, entre le Rio Brazos et la Sabine.

L'action commence à la mi-décembre 1685, soit quinze mois avant la drame. Selon une méthode chère à l'auteur, c'est-à-dire ici d'après les témoignages directs d'acteurs des événements, on vit l'existence même des malheureux colons, lâchement abandonnés sans ressource par le capitaine de Beaujeu neuf mois plus tôt.

On suit les efforts inouïs que, sous la conduite de La Salle et de ses lieutenants fidèles, font les malheureux pour fonder quand même cette colonie de Louisiane, avec l'espoir qu'ils retrouveront un jour le chemin des pays civilisés, car... ils sont complètement perdus, et à 600 milles près ne savent guère où ils se trouvent! De terribles dangers les guettent et les accablent à chaque instant, faisant fondre leur nombre comme neige au soleil: tempêtes et naufrages, épidémies mortelles, malchances répétées, hostilité des indigènes, trahisons.

"Les égarés de la Louisiane", par Georges Cerbelaud-Salagnac, 104 p. Coll. "Alouette". Couv. illustrée 4 couleurs. Format de poche. En vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean, Qué..



Sur la photo prise lors de l'ouverture de la librairie du Centre de Psychologie et de Pédagogie, un groupe de directeurs de cette importante coopérative d'édition; de gauche à droite: M. Raymond HOUDE, C.A., directeur général, M. Louis-Philippe BOISSEAU, président du Comité exécutif et directeur des éditions, M. Gérard BEAUDRY, président général et M. Roger LEVASSEUR, premier vice-président du conseil d'administration.

Pour un bon équipement de bureau,

CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés — Caisnes enregistrees — Filières
Calculateurs, etc...

Le sel de la terre

Documents pour la catéchèse de l'adolescence

Tous les éducateurs salueront avec joie la publication des fiches d'enseignement religieux pour adolescents publiée dans la collection LE SEL DE LA TERRE. Cette collection ne veut pas remplacer les manuels. Elle se contente seulement d'offrir les documents et matériaux qui aideront les responsables à transmettre une catéchèse éducatrice de la foi à l'âge décisif de l'adolescence.

Série 1 — Le comportement Chrétien \$1.90

Série 2 — Regard sur la vie avec le Christ .. \$1.90
Edition MAME

En vente aux Editions du Richelieu Ltée
SAINT-JEAN, P.Q. 170, rue SAINT-JACQUES

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

U.C.F.

Jeu dernier paraissait dans ce journal, une convocation au voyage qu'organise le Cercle de l'Union Catholique des Femmes Rurales, mais l'on se demande où ce voyage nous conduira-t-il? Question très pertinente que l'on se pose, alors que nous allons vous donner des précisions: voilà nous nous rendrons à la Chapelle de la Réparation où une messe sera chantée aux intentions des membres; de là nous irons faire une visite au Foyer de la Charité, ensuite au Jardin Botanique et enfin à l'Île Ste-Hélène; tout un voyage, n'est-ce pas? Hâtez-vous, donnez vos noms d'ici le 7 juillet prochain à Mme Léopold Duquette.

x x x

Baptêmes

A Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle, le 25 juin a été baptisée Marie, Claude, Alice, née le 14 courant, enfant de Raymond Beaudin et de Lise Gervais. Le parrain a été M. Roméo Gervais de St-Urbain de Châteauguay et la marraine Alice Prud'homme, épouse du parrain, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Beaumier, grand-maman paternelle du bébé.

A Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle, le 25 juin a été baptisée Marie, Rita, Nicole, née le 8 courant, enfant de Lionel Leveault et de Simone Guindon. Le parrain a été M. Robert Lyhne de Plattsburg, et la marraine Rita Leveault, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Emile Leveault, grand-maman paternelle du bébé.

x x x

Sépulture

Le 20 juin est décédée en cette paroisse à l'âge de trois ans et deux mois, Francine Blain, fille de M. Raymond Blain et de Huguette Bourdeau. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, trois soeurs: Michèle, Louise et Ghislaine et plusieurs autres parents. La cérémonie des Anges eut lieu en l'église paroissiale le 21 juin, présidée par M. le chanoine L. Lafortune, curé. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle.

La famille en deuil, nos sincères sympathies.

SAINT-EDOUARD

Naissances

Dumouchel: A St-Edouard, le 11 juin 1961, a été baptisée Marie, Blanche, Lise, née le 4 à l'hôpital Ste-Agnès de Lachine, enfant de M. Claude Dumouchel et de Monique Trudeau. Le parrain a été M. Emile Dumouchel et la marraine Blanche Ménard, son épouse, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Amédée Lécuyer, tante.

Langlois: A Saint-Edouard le 18 juin a été baptisé Joseph, Laurent, André, né le 7 à l'hôpital Général de St-Lambert, enfant de M. Gilles Langlois et de Lise Boulerice. Le parrain a été M. Laurent Boulerice et la marraine Monique Lamoureux, son épouse, de Laprairie, oncle et tante. Porteuse: Mlle Rita Boulerice, tante.

Félicitations aux heureux parents.

x x x

Mariages

Senécal - Lussier. En l'église St-Edouard, le 24 juin a été célébré le mariage de M. Ronald Senécal, fils de M. Marcel Senécal et de Annette Lussier, à Mlle Noëlla Lussier, fille de M. Josaphat Lussier et de Marie-Reine Guertin. Les témoins ont été MM. M. Senécal et J. Lussier, pères.

Lussier - Palin. En l'église de St-Edouard, le 24 juin 1961, a été célébré le mariage de M. J.-Guy Lussier, de Montréal,

fils de M. Paul Lussier et de feu Beatrice Yelle, à Mlle Louise Palin, fille de M. Roch Palin et de Lucienne Guertin. Les témoins ont été MM. P. Lussier et R. Palin, pères.

Trudeau - Robert. En l'église de St-Mathieu, le 24 juin 1961, a été célébré le mariage de M. Gaston Trudeau, de Saint-Edouard, fils de M. Emery Trudeau et de feu Clémentia Yelle, à Mlle Yvette Robert, fille de M. Léonard Robert et de Lovanna Roullier. Les témoins ont été MM. E. Trudeau et L. Robert, pères.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes époux.

x x x

Décès

A St-Edouard, le 22 juin est décédé à l'âge de 73 ans, M. J.-Bte Boulerice, époux de feu Rose Lussier. Les funérailles eurent lieu lundi le 26 juin et l'inhumation au cimetière paroissial.

Dans un prochain courrier nous donnerons le compte rendu des funérailles.

x x x

Sympathies

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille de M. J.-Bte Boulerice, également à Mmes Sylvain Serres et J.-Marie Lussier, éprouvés par le décès de leur père, M. Evariste Beaudin, de St-Jacques-le-Mineur.

x x x

Fête-surprise

Une fête-surprise a été organisée samedi le 17 juin chez M. et Mme Albert Poissant à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Enfants, frères et soeurs, neveux et nièces des heureux jubilaires se sont réunis pour cette agréable soirée.

Mlle Réjeanne Poissant lut une adresse appropriée pour la circonstance, la petite Denise Timmons offrit les fleurs à Mme Poissant et M. Mario Poissant présenta un cadeau substantiel.

Il y eut chant, récitation, musique et danse. Tous s'amuserent ferme jusqu'à une heure assez avancée et se séparèrent en emportant un bon souvenir de cette veillée surprise.

Félicitations et remerciements bien sincères aux organisateurs de cette fête.

SHERRINGTON

Assemblée

A la salle paroissiale de Sherrington, le 30 juin, aura lieu l'assemblée mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Tous sont les bienvenus. Une partie récréative est au programme.

Fiançailles

Samedi, le 17 juin, avaient lieu chez M. Oswald Poissant, les fiançailles de leur fille Lise à M. Dollard Gaboriault, de St-Bernard de Lacolle. Etaient présents les parents du fiancé, les grands-parents, les frères et soeurs des deux familles.

Il y eut du chant, de la danse et un repas froid fut servi. Tout contribua à augmenter le bonheur de nos fiancés Lise et Dollard.

Dimanche, le 18 juin, la famille Oswald Poissant était invitée chez les parents du fiancé, M. et Mme Gaboriault de St-Bernard de Lacolle.

Cette journée fut remplie de bonheur pour tous.

Balle-molle

Le 18 juin, à St-Remi, le club St-Edouard a défait le club Sherrington 8 à 3. Jean Boyer et Jacques Michaud ont frappé chacun 2 coups sûrs tandis que Donald Beaudin même dans la défaite a retiré 8 hommes au bâton. Dimanche dernier de nouveau au Centre Civique, Sherrington a déclassé un club de St-Remi 16 à 2; grâce à une attaque de 18 coups sûrs, et une performance de 5 coups sûrs du lanceur André Hogues qui a aussi retiré 10 hommes au bâton.

Claude Lanctôt a démontré sa réelle valeur au bâton avec un triple de 2 simples et 2 buts sur balle pour compter lui-même 4 points et connaître un après-midi parfait au bâton. Robert Poissant et Roger Lussier ont réussi chacun 3 coups sûrs; tandis qu'Oswald Beaudin, Jacques et Pierre Michaud 2 coups sûrs.

Félicitons jusqu'ici le magnifique travail de nos trois recrues Claude, Lambert, Jacques et Pierre Michaud et le dévouement de ces trois jeunes au sein de l'équipe.

SAINT-JACQUES

LE-MINEUR

Vendredi, le 29 du courant, solennelles funérailles de M. Emile Beaudin époux de feu M. Beaudin. était âgé de 92 ans et 10 mois.

Le service fut chanté par M. A. Rancourt, curé de la paroisse assisté de MM. les curés de St-Philippe et de L'Acadie. Etaient présents au chœur: Mgr Roy, de St-Edmond et MM. les curés Germain et Benoit Legrand. La chorale de Laprairie faisait les frais du chant.

M. Beaudin laisse pour déplorer sa perte quatre fils: MM. Nérée, Albert, Dominique et Joseph; trois filles: Mmes Lussier (Hélène); Serre (Alice) et Demers (Thérèse).

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Samedi prochain, mariage de M. Donald Beaudin à Mlle Michelle Fardais et de M. Maurice Lefebvre à une demoiselle de Lacolle.

Mlle Céline Raymond, coiffeuse, sera au service de ses clientes, vendredi à 4 h:30 et toute la soirée. Son salon sera ouvert chez M. Guy Dulude, marchand général. Elle donnera des permanentes, s'occupera de mises en plis, coupes de cheveux, teintures, etc. Tél. Fidélité 6-3330.

Mlle Marie Beaudin est revenue chez elle après un court séjour à l'hôpital St-Lambert.

SAINT-REMI

MARIAGES

Lacaille - Favreau

Samedi, le 24 juin 1961, en l'église paroissiale a été célébré le mariage de M. Gaston Lacaille, fils de M. Fortunat Lacaille et de Clérida Carrière, à Mlle Lucille Favreau, fille de M. Gaston Favreau, marchand et d'Alice Lemieux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 9 heures par M. l'abbé Lucien Lemieux, cousin de la mariée. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères, comme témoins.

Plouffe - Labege

Samedi, le 24 juin 1961, a été célébré en l'église Notre-Dame de l'As-

SAINT-BLAISE

Noces d'or de M. et Mme Armand Guay

Samedi dernier, les enfants, parents et quelques voisins se réunissaient pour célébrer joyeusement le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Armand Guay.

La journée débuta par une messe en l'église paroissiale de St-Blaise, célébrée par M. le curé Phlémon Corriveau. Le témoin du jubilaire était C. Clément Guay et le témoin de la jubilaire était M. Joseph Landry.

La messe d'action de grâces fut suivie d'un banquet grandiose au restaurant Robil, de Saint-Jean. Avant de bénir la table, M. le curé Corriveau

somption de Châteauguay Station, le mariage de M. Noël Plouffe, fils de M. et Mme René Plouffe, de Gatinéau-Mills, à Mlle Françoise Laberge, fille de M. François Laberge et de Marguerite Marcil, de Châteauguay Centre.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la réception eut lieu au Châteauguay Motel.

Percival - Martin

Samedi le 24 juin 1961, en l'église paroissiale, a été célébré le mariage de M. Paul Yvan Percival, fils de M. Vincent Percival et d'Alice Lavoie, à Mlle Claire Martin, il. fille de M. Léon Martin et de Lucienne Ledoux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Camille Boucher. Les témoins étaient: M. Olier Percival, frère du marié et M. L. Martin, père de la mariée. Mlle Yolande Galarneau touchait l'orgue pour la circonstance.

La réception eut lieu à l'hôtel Windsor, de Saint-Remi. Au retour de leur voyage, M. et Mme P. Percival habiteront St-Lambert.

A tous ces nouveaux mariés, félicitations et meilleurs voeux de bonheur parfait.

x x x

BAPTEMES

Usereau: Le 18 juin 1961, en l'église paroissiale, a été baptisée Marie, France, Line, enfant de M. Maurice Usereau et de Lucie Payant. Parrain: M. Albert Payant; marraine: Florentine Meunier, grands-parents de l'enfant.

Marotte: Le 25 juin 1961, a été baptisé, Joseph, Jean, Guy, Gilles, enfant de M. Gabriel Marotte et de Jeanne d'Arc Ste-Marie. Parrain: M. Jean-Guy Ste-Marie; marraine: Yolande Marotte, oncle et tante de l'enfant.

Hébert: Le 25 juin 1961, a été baptisé Joseph, Philias, Pierre, Daniel, enfant de M. André Hébert et de Aline Bourdeau. Parrain: M. Philias Dagenais; marraine: Rose Bonhomme, grands-parents de l'enfant. Félicitations et voeux de bonne santé aux bébés.

qui prit part au dîner, présenta ses voeux aux jubilaires, et une émouvante adresse fut lue par Mlle Pierrette Guay. Une magnifique corbeille de fleurs fut présentée par les petits Danielle et Serge Guay. Enfin une bourse fut offerte par le petit Gilles Guay.

L'après-midi passa trop vite, égayé par de la belle musique, du chant et de la danse, ouverte par les jubilaires.

Vers six heures, les quelques 90 invités-présents ont commencé à se disperser; non pas sans avoir serré la main de nos jubilaires; cette main ridée par l'âge et le travail, et sans avoir admiré ces deux magnifiques figures si bonnes et si souriantes.

Chacun emporte de cette journée, un souvenir inoubliable; une exemple vivant de bonheur dans un mariage uni et chrétien et espère fêter un jour leurs noces de diamant.

"Le Richelieu" offre ses félicitations et ses meilleurs voeux aux jubilaires.

Avis

Ceux et celles de St-Blaise qui se proposent de poursuivre des études à Saint-Jean en septembre prochain doivent d'ici dimanche prochain donner leur nom au secrétaire de la Commission Scolaire, M. Urgel Chabot, s'ils veulent profiter d'un transport gratuit.

L'ACADIE

Bonnes vacances

Nous souhaitons bonnes vacances à tous les élèves du couvent et de l'école St-Michel, de même qu'à tous les étudiants des divers collèges et lycées qui ont terminé leur année scolaire la semaine dernière ainsi qu'à leurs professeurs.

Va et vient

M. et Mme Euchariste Gemme et leur famille de St-Amable rendaient visite à Mlle Marie-Ange Gemme du presbytère.

Mariage

Le 24 juin a été béni par M. le curé Paul-Emile Dumas, le mariage de Mlle Lucille Berthiaume, opératrice en couture, fille de M. Raoul Berthiaume et de Alice Caillé à M. Yvan Dextradeur, de Notre-Dame de Lourdes, fils de M. Gérard Dextradeur et de Flore Oigny.

La mariée portait une robe longue blanche en organza, un voile de tulle illusion et un diadème. La réception eut lieu à l'hôtel St-Paul après quoi les nouveaux mariés partirent en voyage à Mont-Laurier. A leur retour ils habiteront au Grand Bernier.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture
"Conant"

- Articles de ferronnerie et plomberie
- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"

Spécialité!

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIAANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE

CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

Assurances générales

RODRIGUE POTVIN

Ville Saint-Remi Tél. 151



SAINT-CONSTANT

Mariage

En l'église du Sacré-Coeur de Ville Jacques-Cartier, le 10 juin dernier, M. le curé Ganiache bénissait le mariage de Mlle Monique Painchaud, fille de M. et Mme Augustin Painchaud (Marie-Jeanne Laverdière), à M. Maurice Perras, fils de M. et Mme Boniface Perras (Purissima Foucreault) de Saint-Constant. Après la cérémonie religieuse une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite pour leur voyage de noces au Lac Georges et à leur retour ils habiteront à Longueuil.

x x x

Baptême

M. l'abbé André Colpron, p.m.é., baptisait le 25 juin 1961, Marie, Claude, Gabrielle, Nicole, fille de M. et Mme Jacques Perreault (Armande Lefebvre). Parrain: M. Claude Perreault, de St-Roch L'Achigan, et la marraine, Mlle Gabrielle Lefebvre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jos. Perreault, gramière. Un souper intime eut lieu à la résidence des heureux parents auquel assistaient les membres des deux familles.

x x x

Succès scolaires

A Mlles Fleurette Riel et Lise Laferrère, qui viennent d'obtenir avec distinction leur brevet de 7e année, sincères félicitations de la part de leurs parents et amis.

SAINT-ISIDORE

École Langevin

Vendredi soir avait lieu à l'école Langevin, sous la présidence de M. le curé et de MM. les Commissaires d'écoles, la distribution des prix et la remise des promotions.

De nombreux parents et amis étaient venus prendre part à la joie des enfants qui entrent en vacances. Un chant d'entrée fut exécuté par les grandes élèves de l'école, dans lequel elles remerciaient les bienfaiteurs de leur école tant au point de vue moral et intellectuel.

De nombreux prix d'honneur avaient été donnés par M. le curé: bonne conduite, d'excellence de classe, de dévouement à la JEC et aux Loisirs.

Un chant implorait sainte Anne de bénir les vacances des chers enfants au cours de ces deux mois d'été. Mlle Louise Pesant, élève finissante en 11e année à St-Remi accompagnait les élèves de l'école au piano. Lucette Toupin adressa des remerciements à M. le curé, à MM. les Commissaires, aux parents et aux amis pour les récompenses offertes à l'occasion de la fin d'année scolaire. Elle assura aussi, au nom de ses compagnes, qu'au cours des vacances et dans le champ plus vaste où elles se rendront plus tard de par leur devoir d'état, elles seront l'honneur de leur paroisse, de leur école, de leurs parents.

M. le curé félicita les élèves, les parents et les professeurs pour la tâche accomplie au cours de la présente année. Il signala les succès des élèves de St-Isidore, non seulement à l'école du village, mais encore les succès de ceux et celles qui continuent des études supérieures en dehors de la paroisse de St-Isidore. "Partout, nos élèves sont à l'honneur", dit-il. Il invita les parents à assurer de bonnes vacances à leurs enfants, au point de vue physique et moral. Il invite les enfants à se rendre sur les terrains de jeux. Il annonce une messe à 11 heures à tous les jeudis matin pour favoriser, au moins une fois la semaine, l'assistance au Saint-Sacrifice et la communion, gage assuré de vacances vraiment chrétiennes.

Avec le chant national, la soirée se

clôt. Chacun et chacune retourne au foyer, jour d'un repos bien mérité.

Les professeurs profitent de l'occasion pour remercier à leur tour, M. le curé, les membres de la Commission scolaire et les parents qui collaborent franchement à l'oeuvre de l'éducation.

Naissance

Le 8 juin, a été baptisé Joseph, Bernard, Alain, Gaétan, Mario, né le 3, enfant de M. Bernard Surprenant et de Thérèse Vinet. Le parrain a été M. Gaétan Vary et la marraine Juliette Vinette, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

En l'église paroissiale de Ste-Philomène a été célébré le mariage de M. Léo Beaulieu, fils de M. Arthur Beaulieu et de Mme Marie Martin à Mlle Monique Beaulieu, fille de M. Adrien Bourget. Les témoins ont été les pères des époux.

Les invités, parents et amis, se rendirent à la salle St-Jean-Baptiste où chacun s'amusa ferme jusqu'au départ des nouveaux mariés pour le Nord.

Aux tous jeunes mariés, meilleurs voeux de bonheur!

LAPRAIRIE (CHRIST-ROI)

Naissances

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Hughes, Christian, né le 15, enfant de M. Pierre De Bellefeuille et de Huguette Lemieux. Le parrain a été M. Emile De Bellefeuille et la marraine Jeanne Carier, grands-parents. Porteuse: Emilie De Bellefeuille, tante.

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Armand, Frank, né le 16, enfant de M. Armand Leith et de Rolande Blais. Le parrain a été M. Armand Leith et la marraine Marie-Rose Beland, grands-parents. Porteuse: Mme Gaétane Monette.

Le 25 juin a été baptisée Gisèle, Louise, Marie, Irène, née le 18, enfant de M. Emilien Cardinal et de Germaine Sénécal. Le parrain a été M. Philippe Cardinal et la marraine Gisèle Lefebvre, oncle et tante. Porteuse: Louise Chevalier.

N.-D.-de-l'Assomption (Cité Lafèche)

Bon voyage

La paroisse N.-D. de l'Assomption de Lafèche, a la joie d'adresser à Mère Marie de la Trinité, supérieure des Ursulines de Jésus, dirigeant le Centre Notre-Dame de Toutes-Aides, ses plus sincères félicitations et voeux de bon voyage.

Le 30 juin, Bonne Mère partira pour la France, sur la bateau Homeric pour un séjour de deux mois. Elle sera de retour chez nous, au début de septembre.

Nous avons la joie de l'avoir parmi nous depuis quatre ans, où son dévouement pour les tout-petits, et les loisirs des adolescentes, est connu et apprécié de tous. Qu'à l'occasion de ces quelques semaines de repos, bien mérité, lui parviennent nos plus sincères remerciements. La paroisse toute entière ayant bénéficié du Centre N.-D. de Toutes-Aides, des cours de cuisine, couture, vestiaire, soins et services de toutes sortes, se joint à la voix des tout-petits et des jeunes pour redire à bonne Mère: "Nous vous souhaitons un bon voyage. Revenez-nous... et pour longtemps".

Nous ne voulons pas oublier notre chère Soeur Monique, si aimée de nos 5-6 ans de 1ère année. Nous lui adressons également nos voeux de bon voyage, et la remercions de tout son dévouement auprès de nos plus petits.

Durant les mois de juillet et août, pour tous renseignements et inscriptions concernant l'École Maternelle de 1ère année et les oeuvres du Centre N.-D. de Toutes-Aides, prière de

s'adresser à: Mme la directrice de l'école Mgr Forget, 1790 rue Walnut, Tél.: OR. 6-3965.

A VERCHERES

Ouverture des terrains de jeux

(DNC). — Les enfants sont invités à venir s'inscrire lundi 3 juillet dans l'après-midi, vers une heure au terrain de l'O.T.J. en face de l'église St-François-Xavier de Verchères. Il y aura des moniteurs et des monitrices pour les recevoir et pourvoir à l'organisation des jeux.

Nous vous donnons ci-dessous les grandes lignes du programme des jeux:

- 1ère semaine:
 - Semaine de la Sécurité
 - Conseils aux enfants
 - Démonstration d'incendie, etc.
 - 2e semaine:
 - Semaine des élections
 - Votation
 - Parade, etc...
 - 3e semaine:
 - Semaine de l'athlétisme
 - Démonstration
 - Rencontre avec un club de l'extérieur.
 - 4e semaine:
 - "Connaitre mon village"
 - Visite des endroits importants, etc...
 - 5e semaine:
 - Thème religieux.
 - 6e semaine:
 - Semaine du folklore
 - Chant, danse, etc.
 - 7e semaine:
 - Manifestations spéciales
 - Mascarade
 - Séance, etc...
- Un programme détaillé sera donné chaque semaine.

BOUCHERVILLE

Naissances

Le 25 juin a été baptisé Joseph, Patrick, né le 15, enfant de M. Donald Martin et de Alma Gaudet. Le parrain a été M. Roger Gagné et la marraine Berthe Morin, oncle et tante.

Le 25 juin a été baptisée Marie, Florence, Sylvie, née le 15, enfant de M. Norman Tremblay et de Denise Decelles. Le parrain a été M. Roland Decelles et la marraine Florence Germain, grands-parents.

Le 24 juin a été baptisée Judith,

Theresa, née le 31 mai, enfant de M. Philippe Joseph Renaud et de Bernice Carrick. Le parrain a été M. W. Carrick et la marraine Bernice Marck. Le 25 juin a été baptisé Joseph, Gilles, Alain, né le 18, enfant de M. Gilles Leboeuf et de Reine Roy. Le parrain a été M. Henri Leduc et la marraine Gaétane Leboeuf, oncle et tante.

Le 25 juin a été baptisée Joseph, Gilbert, Pierre, né le 13, enfant de M. Conrad Bouchard et de Gisèle Brault. Le parrain a été M. Gilbert Simard et la marraine Jacqueline Brault, oncle et tante.

Mariage

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Jean-Guy Tanguay, fils de M. David Tanguay et de Eugénie Dubé à Mlle Marielle Desmarteaux, fille de M. Philippe Desmarteaux et de Laurence Jodoin. Les témoins ont été MM. David Tanguay et Philippe Desmarteaux.

Sépulture

Le 17 juin est décédé en cette paroisse à l'âge de 83 ans, 10 mois et 7

jours, M. Lucien Germain, époux de Claire Leclerc.

Le service a été chanté le 21 juin en l'église paroissiale par M. l'abbé J.-E. Ferland.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-IGNACE DE STANBRIDGE

L'exposition de l'UCFR se tiendra à la salle de l'école Centrale dimanche le 2 juillet. Le public est cordialement invité à se rendre à cette exposition artisanale le tirage des articles mis en raffle se fera dimanche soir.

Bienvenue à tous.

Naissance

Le 18 juin a été baptisé Joseph, Germain, André, né le 8, enfant de M. Valère Gagnon et de Gilberte Patenaude. Le parrain a été M. René Gagnon et la marraine Mme Roland Rémillard.

Activités de l'Unité Sanitaire Laprairie-Napierville

Mardi, le 4 juillet:

- Candia: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.
- Laprairie (Christ-Roi) de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Mercredi, le 5 juillet:

- Brosseau: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Jeudi, le 6 juillet:

- Fournierville: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.
- Côte Ste-Cathrine: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

Vendredi, le 7 juillet:

- Delson: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation et vaccins.

ASSURANCES

- * VOL
- * INCENDIE
- * AUTOMOBILE
- * RESPONSABILITE
- * BRIS DE GLACES
- * FERMES
- * ANIMAUX
- * BIENS MOBILIERS
- * BIENS IMMOBILIERS

J. A. MONETTE

SHERRINGTON

Cité Napierville — Tél. 454-2049



Spéciaux de la semaine chez GERVAIS

COUVERTURES POUR LITS DE BEBE

"Viscose et rayon". Valeur de \$4.00 pour, chacune \$2.79 (Ces couvertures sont toutes dans des boîtes).

UN GROS LOT DE PANTALONS POUR HOMMES:

Grandeurs: 34, 36, 38, 40 seulement. Qualités assorties, de \$9.95 à \$14.00 pour, la paire \$4.95

NOTE: Le magasin sera ouvert samedi le 1er juillet toute la journée, mais nous serons fermés toute la journée LUNDI le 3 juillet.

10 lignes de téléphone à votre service

POUR UN SERVICE RAPIDE SIGNALÉZ TOUJOURS

FI. 6-6865

Le magasin le plus complet de toute la région Avec des prix toujours sous les prix de liste

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

148-150 rue Richelieu

Saint-Jean, P. Q.

Nous achetons CHEVAUX et VACHES Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826

LACOLLE, P.Q.



► La veuve d'un député progressiste-conservateur, l'ancien président de la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick, et un ancien combattant qui abandonne une carrière prometteuse dans l'enseignement pour servir son pays, voilà les trois vainqueurs qui ont remporté la victoire aux élections complémentaires du 29 mai. Ce sont, de gauche à droite, Mme John A. Macdonald, de Kings, I.P.E.; M. Edgar Fournier, de Restigouche-Madawaska, N.B.; Me Léon-J. Raymond, Greffier de la Chambre des Communes, qui a assermenté les nouveaux élus et M. George L. Chatterton, d'Esquimaux-Saanich, C.B. En compagnie du premier ministre du Canada, le très hon. John. Diefenbaker, les trois députés ont fait leur entrée en Chambre, mercredi le 14 juin.

Succès du programme des travaux d'hiver

Le programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités organisées l'hiver dernier, a été le mieux réussi de tous les programmes de ce genre, depuis leur inauguration par le gouvernement fédéral en 1958, et qu'il a dépassé les prévisions les plus optimistes. Au 31 mai, jour de

clôture du programme, celui-ci avait fourni des emplois à 120,257 ouvriers, soit un total de 5,102,405 jours-ouvriers de travail. Les données complètes ne sont pas encore disponibles. Le programme de l'année précédente avait fourni 51,610 emplois sur-place et un total de 1,952,833 jours-ouvriers de travail. Près de trois fois plus de municipalités, d'un bout à l'autre du pays, y ont participé l'hiver dernier, 2,157 en comparaison de 767 l'année précédente.

En plus des emplois créés directement sur les lieux des travaux approuvés en vertu du programme, des emplois au moins aussi nombreux ont été créés indirectement dans les industries qui fabriquent, vendent et transportent les matériaux utilisés pour l'exécution de ces travaux. On peut ainsi établir estimativement à quelque 240,000 le nombre des emplois fournis en vertu du programme.

Le 31 mai, 7,180 entreprises avaient été approuvées par les gouvernements provinciaux et acceptées par le gouvernement fédéral. Le coût total estimatif de ces entreprises atteignait \$292,690,230 dont un montant de \$92,742,897 en salaires directement versé à la main-d'œuvre. Au cours de la période d'application du programme, le coût direct de la main-d'œuvre s'est établi à \$71,881,788 et, de cette somme, le gouvernement fédéral a contribué \$35,528,592. En outre, plusieurs provinces ont partagé le coût direct des salaires pour l'exécution de travaux dans leurs municipalités.

Le saviez-vous?

En 1960, 2,224 apiculteurs possédant 49,840 colonies ont produit 2,284,000 livres de miel dont la valeur est estimée à \$558,000. La production se répartit comme suit: 60% de miel blanc, 27% de miel foncé et 13% de miel en sections.

Les animaux dont la ration souffre de carence en phosphore ont mauvaise mine, croissent très lentement, n'ont pas d'appétit et ont tendance à mâcher les os et le bois.

Un fermier russe, dit-on, produit à peu près pour lui-même et quatre autres personnes, ce que nous faisons il y a à peu près un siècle.

L'acétonémie chez les vaches peut être les conséquences d'une ration insuffisante servie aux vaches tarées, en gestation. Ces bêtes doivent être bien nourries jusqu'au moment du vêlage.

Le contrôle laitier est le baromètre d'une entreprise d'élevage. Avis aux éleveurs de bovins laitiers de race qui ne le pratiquent pas.

Les dépenses publiques

Dans un récent bulletin, la Banque Canadienne Nationale signale que si la commission royale nommée récemment pour enquêter sur l'organisation du gouvernement fédéral a le droit de suggérer des réformes visant à la réduction des frais d'administration, elle n'a pas reçu mandat d'examiner la nature de tous les déboursés de l'Etat. C'est là un problème qui relève de la compétence du Parlement. En somme, seul le facteur politique peut permettre la réalisation de véritables économies budgétaires.

De 1950 à 1959 inclusivement, les dépenses de l'Etat fédéral sont passées de \$2,449 millions à \$5,364 millions, les recettes de \$2,580 millions à \$4,755 millions. Pendant la même période, les employés réguliers du gouvernement fédéral, sans compter les sociétés de la Couronne, se sont accrus de plus de \$5,000 pour atteindre 183,000.

Il serait trop long d'exposer en détail les raisons de ces augmentations. Le rôle de l'Etat s'est profondément modifié, surtout depuis un quart de siècle. A la suite de la crise économique des années '30 et du conflit mondial qui a suivi, le gouvernement central accepta des responsabilités additionnelles afin de prévenir le retour d'un chômage massif. Devant l'affirmation plus prononcée des principes de justice sociale, les citoyens réclamaient des mesures de sécurité de plus en plus nombreuses. L'accroissement de la population, la concentration dans les grands centres et le relèvement du niveau de vie exigèrent

des services publics de plus en plus étendus. On devine les conséquences de cette évolution des idées: outre qu'elle attira l'inflation, la progression des dépenses de l'Etat obligea celui-ci à hausser les impôts, ce qui eut pour effet de diminuer les possibilités d'épargne chez les particuliers et les sociétés. Cette évolution entraîna inévitablement une forte augmentation de la bureaucratie.

Si un grand nombre de citoyens veulent bien accorder plus de confiance à l'Etat administrateur, ils ne comprennent peut-être pas que les interventions progressives de celui-ci majorent les charges fixes du budget. S'il est facile de relever les allocations de sécurité sociale, il est très difficile de les réduire. Devant la rigidité croissante du budget, résultant également de la gestion de la dette publique et des dépenses militaires, l'Etat est de moins en moins libre de prendre des initiatives susceptibles d'accroître le revenu de l'ensemble des citoyens et de faciliter ainsi l'expansion de l'économie.

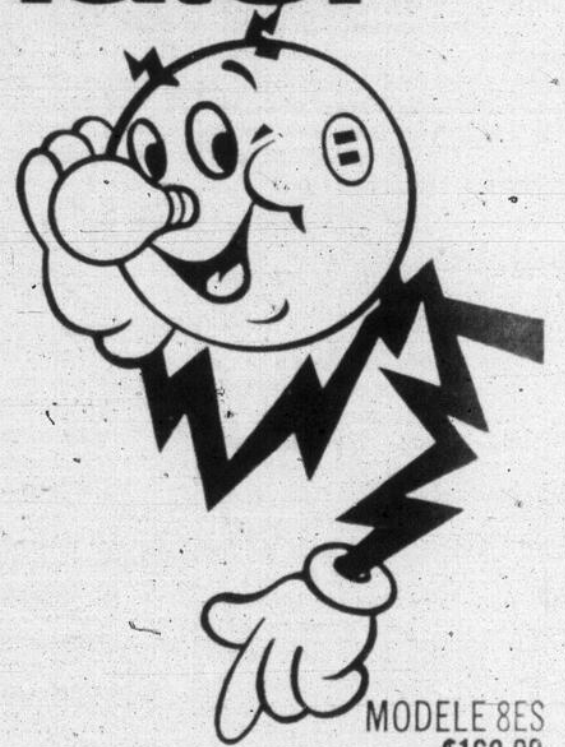
Les déboursés du gouvernement sont productifs lorsqu'ils sont propres à fournir, de façon durable, des revenus nouveaux; improductifs si, n'ayant pas ce résultat, ils présentent des dangers d'inflation. Il importe donc que l'Etat, avant de consentir une dépense, cherche à en prévoir les effets. Les avantages des investissements publics peuvent être diminués et même annulés par le fléchissement de la consommation ou de l'épargne découlant de l'impôt affecté

au financement des dépenses. Un gouvernement qui vise le progrès économique de la nation doit étudier les incidences des mesures qu'il approuve. S'il est vrai que le développement économique et social du pays exige des dépenses publiques toujours plus élevées, celles-ci ne devraient pas dépasser une certaine limite.

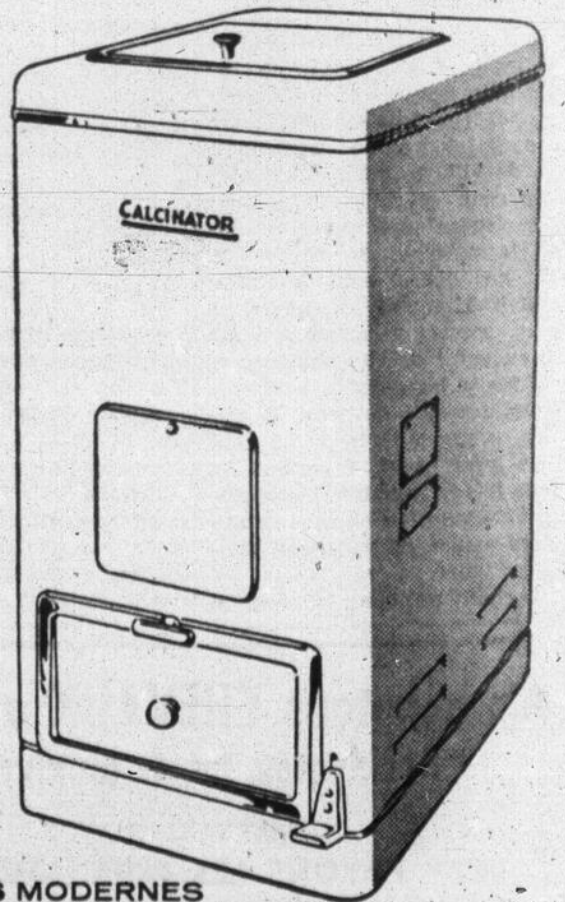
En face des exigences croissantes de la collectivité, l'Etat a élargi son champ d'action. Le bulletin mentionne les dépenses qui concernent l'aide à l'industrie, à l'agriculture et au travail, l'orientation de l'économie et l'accroissement du bien-être des citoyens. Quant aux dépenses de sécurité sociale, elles sont basées sur un principe évident: prélever sur les uns pour remettre aux autres. Tout en augmentant la consommation et, en conséquence, certaines productions, elles tendent à établir une moins grande inégalité des revenus. Au lieu des prestations sociales que l'Etat consent à des fins électorales et qui visent à la redistribution des revenus en diminuant celui des riches pour accroître le bien-être de ceux qu'on appelle les économiquement faibles, ne voudrait-il pas mieux rechercher un relèvement général de la courbe des revenus?

Après avoir parlé des travaux publics et des dépenses militaires, qui sont souvent improductifs, le bulletin de la Banque Canadienne Nationale reconnaît, en conclusion, qu'on a voulu réclamer de l'Etat, des interventions de plus en plus nombreuses pour des motifs louables et souvent par souci démocratique. Mais est-on assuré que les problèmes de la nation seront ainsi réglés de la meilleure façon?

LE Calcinator



MODELE 8ES
\$169.00
installation normale comprise



- Plus besoin de sortir par mauvais temps
- Finis l'odeur désagréable et le danger des feux de déchets
- Plus de poubelles malpropres pour attirer chiens et chats
- Finis les foyers de multiplication des insectes, de la vermine, etc.
- Une nécessité pour le foyer et le chalet
- Avec le nouvel incinérateur ELECTRIQUE Calcinator pour le foyer, vous vous débarrassez de presque tout... automatiquement!
- Idéal aussi pour les bureaux d'affaires et de professionnels!



POUR VOS APPAREILS ELECTRIQUES MODERNES voyez votre marchand favori OU

Southern Canada Power
NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

L'officier Kelly dit: VOUS ne pouvez mieux acheter...



KELLY
Springfield
PNEUS



SAFE TRAC KELLY
flanc noir, genre à chambre à air

\$14.83

670-15

Plus pneu rechapable

Arrêtez-vous à l'enseigne des voyages sans ennuis

St. Johns Vulcanizing Works Reg'd.

Raymond RAYMOND, prop.

PNEUS REPARES OU RECHAPES

323, rue Laurier

Fl. 7-4364

Saint-Jean, P.Q.

Mutations de propriétés

Liste des mutations de propriétés en la Cité de Saint-Jean, enregistrées en avril 1961:

Le 6 février 1961: Transmission, par Oscar Roy à Dame Oscar Roy, de partie (37.5 x 90 pieds), du lot no 1134.

Le 20 février 1958: Transmission par Roméo Rougeau à Dame Roméo Rougeau et à Jean-Paul, Yvon, Monique et Cécile Rougeau, du lot no 431-62.

Le 21 mars 1961: Vente par Dame Roméo Rougeau et Yvon, Monique et Cécile Rougeau à Jean-Paul Rougeau, du lot no 431-62.

Le 31 mars 1961: Cession par Bruno Roméo à Jean Frenette, du lot no 79-30.

Le 31 mars 1961: Cession par Jean Frenette à Bruno Roméo, du lot no 79-31.

Le 5 avril 1961: Vente par René Paré à Guy Normand, de partie (31 x 100 pieds) du lot no 63-242 et de partie (32 x 100 pieds) du lot no 63-241.

Le 17-mars 1961: Vente par Pierrette Trahan à Maurice Mercier, du lot no 1134-96.

Le 28 mars 1961: Cession par Gérard Senécal à Alexandre Senécal, des droits dans le lot no 89.

Le 8 mars 1961: Transmission par Henri Benjamin à Dame Henri Benjamin, de partie sud (23 pieds de largeur) du lot no 474-19.

Le 7 avril 1961: Donation par René Godin et son épouse à Elie Godin sous réserve d'habitation gratuite, de partie (50 x 36 pieds) du lot no 1093.

Le 23 mars 1961: Vente par Windsor Canning Limited à Royal Rose Inc., des lots nos 616, 617, 618 et 619, de partie (48.4 x 153.4 pieds) du lot no 620, partie (48.5 x 154.35 pieds) du lot no 621, partie (29.8 x 36.7 pieds) du lot no 621, partie (36.8 x 76.7 pieds) du lot no 622 et de ses parties des lots nos 96, 97 et 98.

Le 23 mars 1961: Vente par Jean-Maurice Poirier à Antonio Lague, de partie (97 x 136.7 pieds) du lot no 62.

Le 28 mars 1961: Vente par Alphonse Laplante à Achille Morois, du lot no 438-21.

Le 6 avril 1961: Vente par Antonio Sylvain à Pierre-Paul Gagnon, des lots nos 108-140 et 141.

Le 6 avril 1961: Vente par Dame Yvan Paquette à Clarence Tétreault, du lot no 1150-8.

Le 6 avril 1961: Vente par Paul Pénin à David Locke, de partie (67.5 x 75 pieds) du lot no 1148-54 et de partie (67.5 x 45 pieds) du lot no 1148-55.

Le 7 avril 1961: Vente par Marcel Paul à Dame Augustin Chédaleux, du lot no 78-273.

Le 7 avril 1961: Vente par Dame Augustin Chédaleux à Marcel Paul, de partie (36 x 144 pieds) du lot no 803.

Le 7 avril 1961: Vente par Ernest Paré à Jean-Louis Clermont, de partie (7 x 131 pieds) du lot no 1148-172 et de la totalité du lot no 1148-173.

Le 7 avril 1961: Vente par Jean-Louis Clermont à Paul Desmarais, du lot no 108-61.

Le 5 avril 1961: Vente par Guy Barrière à Roland Lapalme, du lot no 78-133.

Le 5 avril 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Guy Barrière, du lot no 72-202.

Le 6 avril 1961: Vente par Guy Morin à Emilien Doucet, du lot no 63-489.

Le 6 avril 1961: Vente par Les Entreprises Saint-Jean Inc. à Guy Morin, des lots nos 63-489, 490, 491 et 492.

Le 7 avril 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à André Fortin, du lot no 72-149.

Le 7 avril 1961: Vente par Marcel Oigny à Hervé Chalifoux, du lot no 83-333.

Le 10 avril 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Jean Roy, du lot no 79-82.

Le 21 mars 1961: Vente par Claude Ouimet à Richard Lapierre, du lot no 62-272 et de partie (18.9 x 100 pieds) du lot no 63-273.

Le 13 avril 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Gérard Roy, des lots nos 79-73 et 75.

Le 17 avril 1961: Vente par Jean Meunier à Les Entreprises St-Jean Inc., du lot no 222.

Le 13 mars 1961: Vente par Dame Howard Owens à Jean-Paul Guay, de partie (58 x 100 pieds) du lot no 109.

Le 5 avril 1961: Cession par Maurice Senécal à Alexandre Senécal, de

ses droits dans le lot no 89.

Le 20 avril 1961: Vente par Le Directeur des terres destinées aux anciens combattants à La Cité de Saint-Jean, de partie (80 x 66 pieds) du lot no 108-145.

Le 20 avril 1961: Vente par Alfred Jourdenais à Jourdenais Inc., de partie (45.5 x 72 pieds) des lots nos 768 et 769 et de partie (36 x 40 pieds) du lot no 770.

Le 17 avril 1961: Vente par Maurice Trahan à Charles Vinet, des lots nos 61-49, 50, 51, 52 et 53, de partie (25 x 47 pieds) du lot no 61-46, de partie (25 x 33 pieds) du lot no 61-47 et de partie (33 x 100 pieds) du lot no 61-47 et de partie (47 x 100 pieds) du lot no 61-46.

Le 7 avril 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Armand Hébert, des lots nos 79-79 et 80.

x x x

Mutations de propriétés en la Cité de Saint-Jean, enregistrées en mai 1961:

Le 19 avril 1961: Cession par Jeanette et Béatrice Baillargeon, à la Cité de Saint-Jean, de partie (66 x 146.6 pieds) du lot no 109, partie (66 x 365.5 pieds) du lot no 109, partie (66 x 363.5 pieds) du lot no 109 et partie (66 x 231.9 pieds) du lot no 109.

Le 25 avril 1961: Vente par J. R. Courtemanche Inc. à Adrien Girard, du lot no 79-88.

Le 2 août 1960: Transmission par Victor Galipeau, à Dame Victor Galipeau, de l'usufruit, et à ses enfants de la propriété (Gaston, Normand et Georgette Galipeau) de la 1/2 indivise des lots nos 106, 107, 112, 63-23 et 24; partie des lots nos 108, 109, 110, 11, 112 et 113.

Le 10 avril 1961: Vente par Raoul Lorrain à Charles-Yvon Benjamin, de partie (65 x 265 pieds) du lot no 102.

Le 28 avril 1961: Vente par Clarence Sanders à Lucien Bisson, de ses parties des lots nos 1142-30, 31, 34 et 35.

Le 3 mai 1961: Vente par René Paré à Avenir Economique de Saint-Jean, du lot no 1148-103 et de partie (7 x 131 pieds) du lot no 1148-102.

Le 1er mai 1961: Vente par Clément Rocheleau à André Bessette, du lot no 78-297 et de partie (1 x 110 pieds) du lot no 78-298.

Le 5 mai 1961: Vente par Anselme Soucy à Réjean Lalanne, de partie (56 pieds de largeur) des lots nos 438-39 et 40.

Le 9 mai 1961: Vente par Guy Morin à L. R. Charbonneau, du lot no 63-490.

Le 3 mai 1961: Vente par René Paré à E. J. Miron, de partie (56 x 131 pieds) des lots nos 1148-100 et 101.

Le 4 mai 1961: Vente par Sylvio Ferland à Roland Mercier, de la 1/2 nord du lot no 750.

Le 10 mai 1961: Vente par J. R. Construction Inc. à Dame Raoul Lafleur, du lot no 72-192.

Le 10 mai 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à J. R. Construction Inc., du lot no 72-186.

Le 12 mai 1961: Vente par Dame Roland Boucher à Corinne Hachez et Martha Ferland, de partie (37 x 29 pieds) du lot no 1145-71.

Le 12 mai 1961: Vente par Roland Rondeau à Alain Beaudoin, du lot no 78-18.

Le 12 mai 1961: Vente par Les Constructions St-Jean Ltée à Georges Dulude, de partie (64 x 100 pieds) des lots nos 63-465 et 466.

Le 12 mai 1961: Vente par Léo Belletête à Lucette Fournier, du lot no 78-37.

Le 5 septembre 1960: Transmission par Wilbrod Marion à Laurette, Jeanne, Jean, Germaine, Yvette, Robert et Madeleine Marion, du un septième indivis de partie (20 x 106 pieds) du lot no 62.

Le 12 mai 1961: Vente par Dame Eugène Godin à Laurier Narbonne, du lot no 63-384.

Le 15 mai 1961: Vente par Clément Rochelgou à Stanislas Tremblay, du lot no 78-27.

Le 12 mai 1961: Vente par Charles Babeu à la Cité de Saint-Jean, de partie du lot no 94.

Le 17 mai 1961: Vente par J. R. Construction Inc. à Jacques Quintin,

du lot no 63-395.

Le 9 mai 1961: Vente par succ. Victor Blais à Léopold Courville, de partie (40 x 72 pieds) du lot no 623.

Le 10 mai 1961: Vente par J. B. Maltais à Dame Robert Ammann, du lot no 1142-6.

Le 17 mai 1961: Vente par Léo Parizeau à Rémi Vachon du lot no 78-185.

Le 17 novembre 1960: Transmission par Vitalis Lussier à Dame Vitalis Lussier, des lots nos 1143-8 et 9, 1154-12, 1146-69 et 1163-5.

Le 23 mai 1961: Vente par F. W. Woolworld Co. Limited à Woolworth Realty Limited, de ses parties des lots nos 85, 86 et 92.

Le 18 mai 1961: Vente par Albert Duquette à Gérard Demers, des lots nos 1149-51 et 1149-50-1 et 2.

Le 19 mai 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à René Beauvoisk, du lot no 79-92 et de partie (12 x 60 pieds) du lot no 79-74.

Le 23 mai 1961: Vente par Léonne Côté et Gabrielle Fournier à Osias Ballis, de partie (3 x 76 pieds) du lot no 262.

Le 25 mai 1961: Vente par Dame Herménégilde Lessard à Fernand Lessard, de la 1/2 sud du lot no 588.

Le 25 mai 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Lionel Dalpé, du lot no 79-63.

Le 29 mai 1961: Vente par Dame Eugène Raymond à Francis Carbray, de partie (42 x 100 pieds) du lot no 63.

Le 29 mai 1961: Vente par Les Développements St-Jean Inc. à Dame Antoine Landry, du lot no 79-84.

Le 29 mai 1961: Vente par Jean-Guy Sabsoucy à Arthur-Alen Jagoe de partie (60 x 100 pieds) du lot no 74-80.

Pour vos placements sur obligations et débetures
CONSULTEZ

CHARLES CHAMPAGNE

représentant

Crédit Interprovincial Limitée

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS

31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

A votre service à l'hôtel St-Jean
les mardis et mercredis

Ligne directe St-Jean-Montréal
Fl. 6-9795



La vie a ses bons moments...



MOLSON

La bière de chez nous



► De gauche à droite: Le sous-ministre J.-L. Doucet; Me Guy Lechasseur, M.P.P.; M. Gaston Dalpé, maire de Verchères et préfet du comté. (Photo Vachon)

M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires Municipales à Beloeil

Lundi, 19 juin, se tenait à la salle Bourget à Beloeil, une importante réunion de tous les conseils municipaux du comté de Verchères, sous la présidence de M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires Municipales, de Me Guy Lechasseur, député du comté, et de M. Gaston Dalpé, Préfet du comté et maire de Verchères.

La réunion commence par un exposé de M. Doucet sur le rôle et le fonctionnement du ministère des Affaires Municipales. Sa création répondait à un besoin qui se fait encore plus pressant de nos jours. Son rôle consiste à surveiller par toute la province l'administration et la mise à exécution des lois concernant le système municipal.

Les deux principales lois qui régissent les corporations municipales et dont le Département doit surveiller l'application sont: le Code Municipal, qui s'adresse aux corporations rurales, et la Loi des Cités et Villes.

En 1916, la législature a adopté un nouveau Code Municipal, on vient d'en terminer la refonte.

C'est l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui accorde aux provinces le droit exclusif de créer, d'organiser et d'administrer des institutions municipales.

L'autorité provinciale a confié aux corporations locales le soin de régler leurs problèmes, mais elle doit garder un contrôle suffisant et organiser des services auxiliaires pour assurer une administration efficace.

Les municipalités sont autonomes dans l'accomplissement de leurs fonctions ou dans l'exercice des droits ou pouvoirs que leur accordent les lois édictées par la Législature de la province. Le gouvernement provincial n'intervient dans les affaires d'une municipalité que pour des motifs graves commandés par l'intérêt général.

Le Département des Affaires Municipales, poursuit le sous-ministre, a donc un double rôle: d'abord accomplir des fonctions provinciales qui concernent le domaine municipal, puis, exercer sur les administrations une surveillance destinée à les aider.

Les corporations municipales sont divisées en trois grandes catégories: celles régies par le Code Municipal, celles soumises à la Loi des Cités et Villes et enfin quelques autres à statut spécial.

Le Département des Affaires Municipales a formé divers services pour exercer les fonctions qui lui sont confiées, l'orateur passe ensuite en revue les divisions de son ministère en commençant par la fondation en 1959, des services de l'assistance tech-

nique, des enquêtes et de la vérification et de l'évaluation foncière. Les officiers de ces trois services visitent les bureaux des conseils municipaux, donnent des cours à leurs fonctionnaires et adressent la parole à des assemblées publiques convoquées pour l'étude de certains problèmes.

Les corporations doivent de plus en plus avoir recours à des experts afin de prévoir l'aménagement rationnel de leur territoire. C'est dans ce but que le Ministère a organisé un service destiné à renseigner les municipalités dans la réalisation de leurs projets d'urbanisme et la préparation de plans directeurs.

Le service des mathématiques financières détermine par ses calculs le plus bas soumissionnaire à qui une corporation municipale ou scolaire doit adjuger ses obligations. Et c'est la tâche du service des recherches économiques de fournir aux acheteurs éventuels les renseignements nécessaires.

Le sous ministre mentionne encore l'existence du service des Archives et de celui de l'Information.

Le rôle de la Commission Municipale est ensuite longuement expliqué: contrôler les finances des corporations municipales et scolaires et les aider à se donner une administration financière solide.

En terminant, le conférencier souhaite une collaboration constante entre le citoyen et l'administration municipale, collaboration nécessaire au bon fonctionnement de la communauté.

Après son exposé, M. J.-L. Doucet, en fonction depuis 1950, répond aux questions des différents conseillers. Quelques renseignements se rapportent à des situations locales, mais d'autres présentent un intérêt général.

Évaluation foncière: problème très important et très délicat, il faut tenir compte non seulement de la valeur de la construction de la maison, mais encore de sa situation. La valeur marchande est aussi importante que la valeur réelle.

Plusieurs conseillers demandent des précisions sur le rôle scientifique que certains voudraient voir appliquer à toute la province avec force de loi. Le sous-ministre répond qu'en matière d'évaluation tout est relatif. Le système de péréquation est à l'étude et sera mis en vigueur avant longtemps.

Incendie: Notre système actuel de protection est inadéquat et la prochaine session du parlement devra le réviser pour permettre aux municipalités de s'unir pour organiser la

Village historique à Chambly

Un décor du Québec rural d'il y a 200 ans sera bientôt reconstitué dans un village historique, près de Chambly à dix milles de Saint-Jean et au coeur de la Vallée du Richelieu. Le village qui a pour but de faire revivre l'histoire au profit des gens du Québec comme des touristes, dépeindra l'existence dans la province durant le régime français et le début du régime anglais; il précédera d'environ 100 ans la période de l'Upper Canada Village.

Le plus jeune groupe historique du Québec, la Société du Village historique Jacques de Chambly, a annoncé l'acquisition d'un terrain de 40 acres, emplacement du projet. Du côté sud de la route No 1 la plus ancienne route de la province, et situé à environ un mille et demi de Chambly, l'emplacement sera aménagé en village typique au début de la colonie.

Authentiquement restaurés et meublés, des maisons, une école, des magasins et places d'affaires, et tous les éléments d'un village typique de l'époque seront transportés sur l'emplacement.

Les directeurs de la Société sont: D.-G. McDonnell, Mme Claude Bertrand, Mme Stuart Webster, Mme D. W. Stewart, Mme J. W. Sharp, tous de Montréal; l'hon. Jean Raymond, c.r., m.c.l. et Antoine Prévost, de Chambly.

Le but de l'entreprise est d'encourager la conservation des bâtisses historiques de notre province", a déclaré Antoine Prévost, porte-parole de la société, lors de la divulgation du projet. "Ces bâtisses ne comprennent pas seulement les monuments et les fortifications, mais aussi les maisons où vivaient les habitants, les endroits où ils travaillaient et passaient leur existence.

"Beaucoup de ces maisons ont été détruites au nom du progrès; d'autres sont dans un danger imminent de destruction. Nous espérons qu'en en préservant quelques-unes et en les montrant dans notre village, nous encouragerons le public à amorcer de semblables projets afin que nos petits-enfants ne grandissent pas dans une province vidée de toute trace d'histoire".

M. Prévost a fait savoir que tous les éléments qui doivent servir à l'assemblage du village sont encore disponibles, jusqu'aux outils et ustensiles de l'époque, bien qu'une quantité considérable de ces précieux objets

luttent contre les incendies.

Emprunt: On admet qu'une municipalité ne doit contracter d'emprunt qu'à concurrence de 20% de son évaluation. Si elle veut dépasser ce chiffre, elle doit obtenir le consentement des deux tiers de ses électeurs.

Le ministre répond de bonne grâce avec clarté et franchise à toutes les questions de l'assemblée.

Le gouvernement actuel veut maintenir le contact avec ses municipalités et des réunions de ce genre servent grandement l'intérêt public.

M. Lechasseur d'abord, M. Dalpé ensuite remercient M. J.-L. Doucet du concours qu'il a apporté aux municipalités du comté de Verchères.

quittent la province et le pays chaque année.

"En plus de sa signification historique, la Vallée du Richelieu a été choisie comme emplacement du village parce que la région a conservé plusieurs vieilles maisons toutes meublées, à une distance pratique pour le déménagement".

Selon M. Prévost, la société espère ouvrir au public un noyau de village à l'été de 1962. Le financement initial proviendra de souscriptions publiques, a-t-il dit, mais on s'attend que, en temps et lieu, le village se suffise à lui-même.

"Nous avons discuté de nos plans avec la Commission des Monuments historiques et sites artistiques du Québec" a fait savoir M. Prévost, "et M. Paul Gouin, le président, nous a assuré de l'assistance et des directives de la commission".

M. Prévost a laissé entendre que la société a déjà l'oeil sur un certain nombre de maisons et bâtisses du 18e siècle comme éléments possibles du village; une, entre autres, a déjà été déménagée sur l'emplacement, bien qu'elle n'ait pas encore été restaurée ni définitivement installée.

"Un tel projet exige du temps et une somme considérable de travail, mais pour quiconque s'y intéresse, il peut être fascinant. Notre société est ouverte à toute personne qui s'intéresse au passé et nous espérons augmenter prochainement le nombre de nos membres."

SAINT-MICHEL

Voyage de l'UCFR

Le voyage annuel des Fermières aura lieu à Sherbrooke au sanctuaire du Sacré-Coeur à Beauvoir, mardi le 4 juillet. Les intéressés doivent donner leur nom à leur directrice ou à leur secrétaire avant le 2 juillet.

Semaine du 4 juillet

Unité Sanitaire du comté de Chambly

Mardi le 4 juillet:

Cité Jacques-Cartier (paroisse N.D.-de-Fatima): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Ecole Marie-Victorin, rue Guillem.

Cité Jacques-Cartier (paroisse St-Jean-Vianney): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Ecole Lambert-Closse, 1100 Beaugard.

Mercredi le 5 juillet:

Longueuil (111 Guilbeault): 9 h. a.m.: Clinique dentaire, Lafleche

(par. N.-D.-de-l'Assomption): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Maison des Oeuvres, rue Windsor.

Lafleche (paroisse St-Jean-Eudes): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Hôtel de Ville.

Jeudi le 6 juillet:

Fort-Chambly: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Hôtel de Ville.

Ville Chambly: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Hôtel de Ville.

Vendredi le 7 juillet:

Longueuil (111 Guilbeault): 9 h. a.m.: Clinique dentaire, East Greenfield:

10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins, Ecole Notre-Dame des Ecoles, 695 Hindland.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

YVON DUPUIS MUSIQUE LIÉE

- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - PHONOS
- HARMONICAS, ETC.

139 Richelieu Fl. 7-4417 Saint-Jean

Fédération

VOS DISTRIBUTEURS

**GAZ
HUILE
DIESEL**

SCA SHERRINGTON	Tél. 454-3122
Succursale — Saint-Remi — Tél. 454-2525	
SCA NAPIERVILLE	Tél. CH. 5-3396
ROSAIRE MORENCY	Tél. MI. 3-8465
Saint-Philippe	Tél. MI. 3-8465
LEO CHICOINE	Tél. FO. 7-3742
Beloeil	Tél. FO. 7-3742
GARAGE BREAULT & FRERES	Tél. FI. 6-3910
Saint-Jean, P.Q.	

A VENDRE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

NEUFS ET USAGÉS

Bois de toutes sortes — Plomberie — Plancher de bois franc — Tuyauterie — Fournaies — escaliers — Briques — Ouvertures — Etc.

Belmont Demolition Inc.

Cours à bois: Chemin de la Côte Saint-Paul
(face au pont de la Côte Saint-Paul et de la rue St-Patrick, Saint-Henri, Montréal)

Téléphone WELLINGTON 5-5620

Vous allez à New-York?

Faites vos réservations au

NOUVEL HOTEL CHESTERFIELD

130, 49e Rue Ouest

A Radio-City au Times Square
Air conditionné - Télévision
Radio - Bain privé

A partir de **6.50** SIMPLE

A partir de **8.50** DOUBLE

Pas de charge pour enfants en bas de 16 ans
Plan familial spécial

18 étages... 600 chambres

Pour réservations, voyez votre agent de voyage ou écrivez directement à l'hôtel.

Appelez WE. 3-6616 pour information immédiate.

Panégyrique de Mère...

(suite de la page 17)

mis que la chasse de saint Pie X retourna à Venise; lui qui a été si visiblement heureux de canoniser un évêque bergamaste comme lui. Paroissiens et paroissiennes de Varennes, Dieu vous garde d'oublier que les honneurs des autels, c'est là la gloire la plus pure qui soit, en comparaison de laquelle, toutes les gloires terrestres ne sont que des fantômes et des ombres, parce que la gloire des saints est à la mesure de Dieu qui est infini.

Varennes, à toi l'honneur d'avoir vu naître Marguerite d'Youville, la première femme de toute l'immense Amérique du Nord, appelée par Dieu et l'Eglise du Christ aux honneurs de la béatification!

Désormais Varennes verra affluer sur la foule des dévots de la bienheureuse Marguerite d'Youville. Les pèlerins seront enchantés de retrouver dans son sanctuaire les caractéristiques de la maison canadienne, exprimées dans les cailloux des champs, le pignon, la haute cheminée. Coïncidence heureuse, notre société nationale célébrait hier les "mères de la nation", reines et gardiennes de la maison canadienne, dont Marguerite d'Youville est le type idéal et dont les hautes vertus de mère chrétienne inspireront les mères d'aujourd'hui et de demain, accourues pour méditer et réfléchir dans ce lieu privilégié de la prière.

Lieu privilégié de la prière

Lieu privilégié de la prière, venons-nous de définir ce sanctuaire. En effet, depuis que Rome a inscrit le nom de Marguerite d'Youville sur le calendrier des bienheureuses, depuis que le décret pontifical a accordé au diocèse de Saint-Jean le privilège d'un culte public solennel en son honneur, les fidèles de cette paroisse, comme ceux de tout le diocèse, de toute la province, voire de tout le Canada et même des Etats-Unis sachant que désormais la prière à Marguerite d'Youville, est ici celle de l'Eglise universelle, la feront avec un fervor plus confiant, avec une assurance bien plus grande d'être entendus et exaucés.

Parmi tant de demandes qui monteront vers la bienheureuse, nous recommandons particulièrement celle qui sollicitera, avec cette foi capable de déplacer les montagnes, les miracles qui permettront de franchir, sur le chemin de la gloire céleste, cette épreuve qui est la plus importante, celle qui va de la béatification à la canonisation.

Le Messager Canadien du Sacré-Coeur du mois de juin présente une belle photographie de ce sanctuaire de Mère d'Youville, au-dessous de laquelle nous lisons cette émouvante légende: De la Gloire du Bernin au village natal de Varennes. Eh bien, il faudrait que bientôt, parce que la prière des pèlerins, et leur vie vraiment chrétienne, auront mérité des miracles, que nous puissions intervertir l'ordre des mots de la légende et écrire: "Du village natal de Varennes à la Gloire du Bernin".

Epiphanie des béatitudes

Lieu privilégié de la prière, ce sanctuaire sera aussi une excellente école de spiritualité. Du bas-relief qui représente la bienheureuse, comme d'une chaire de vérité, quelles admirables et précieuses leçons tombent dans l'esprit et le coeur des pèlerins! Contemplez la digne et douce silhouette de 15 pieds de hauteur qui domine le sanctuaire. Son symbolisme n'est-il pas d'une très claire transparence? Cette main qui frappe à une porte invisible, cette autre main où est gravé un coeur, expriment-elles pas cette valeur évangélique de l'amour des pauvres de ceux qui ont faim?

La couronne d'épines ne rappelle-t-elle pas le poids d'épreuves de toutes sortes qui pèse sur l'humanité depuis la faute originelle? La croix qui encercle la couronne d'épines ne signifie-t-elle pas que la misère de l'homme trouve un sens dans le sacrifice du Golgotha?

La croix qui se dresse lumineuse dans la nuit, au-dessus du sanctuaire, souvenir touchant de celle qui a été aperçue dans le ciel, au-dessus de l'hôpital, en cette soirée du 23 décembre 1771, alors que la bienheureuse rentrait dans la maison du

Père, ne sera-t-elle pas l'illustration éloquente de l'explication divine de la douleur, fournie par le Christ Ressuscité, au soir de Pâques, aux deux compagnons de la route d'Emmaüs et que tant de chrétiens ont besoin d'entendre surtout aux heures difficiles: "Esprits... lents à croire" tout ce qu'ont annoncé les Prophètes! Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire? Et, commençant par Moïse et parcourant tous les Prophètes, il leur interpréta dans toutes les Ecritures ce qui le concernait".

La passion, la mort et la résurrection du Christ ne doivent-elles pas être sans cesse présentes au chrétien pour qu'il comprenne et accepte les sacrifices qui lui sont demandés, les renoncements qu'il doit consentir, les croix qu'il doit porter sur ses épaules, s'il veut être jugé digne, lui aussi, à l'heure fixée par les décrets divins, d'entrer dans la gloire pour toujours?

Oui, combien souvent à nous aussi, comme aux disciples d'Emmaüs le Christ ne pourrait-il pas dire: Esprits... lents à croire tout ce que je vous ai annoncé!

La bienheureuse Marguerite d'Youville, par contre, n'a pas été lente à comprendre. La pauvreté, l'enfant, l'adolescente, la jeune fille, l'a eue en partage à Varennes après la mort de son père; la pauvreté, la jeune veuve l'a connue et acceptée courageusement, payant même les dettes contractées par son mari dis-

paru. La faim, qui est la conséquence de la pauvreté, Marguerite d'Youville ne l'a-t-elle pas connue? Puis son mari aventurier, et tous ces gens qui ont poursuivi de leur haine, frappé d'exclusion, insulté celle qui, à Montréal, jetait les fondements de sa famille religieuse, ne lui ont-ils pas fait verser des larmes? Mais ce que nous admirons et exaltons encore davantage, c'est que toujours, avec une patience infatigable, une sympathie rayonnante, Mère d'Youville a pris à son compte la pauvreté, la faim, les larmes, la persécution de toutes les personnes qui se présentaient à elle ou qu'elle a pu rejoindre, si bien que Pie XII l'a surnommée la "Mère de la charité universelle".

Oui, du bas-relief qui domine ce sanctuaire, le profil de douceur et de paix, la couronne d'épines et la croix, l'inscription *Mater Caritatis universalis*, tout en soulignant fortement ce qui a fait la grandeur, la fécondité surnaturelle de la vie de la bienheureuse Marguerite d'Youville, aideront les pèlerins à se rappeler, pour le mieux comprendre et le vivre personnellement, le message de Jésus inaugurant sa vie publique sur le plateau de la montagne des Béatitudes.

Dans la perspective du retour du Seigneur

N'est-il pas enfin très intéressant et très instructif, au moment où nous inaugurons le sanctuaire de la Mère de la Charité universelle, de faire un rapprochement entre les

paroles de Jésus inaugurant son message rédempteur sur le mont des Béatitudes, Heureux ceux qui ont une âme de pauvre, heureux les humbles, heureux ceux qui sont persécutés à cause de mon nom, heureux les miséricordieux, et celles que le Christ prononcera, lors de son retour à la fin des temps, quand la Cité sainte, la Jérusalem nouvelle, les nouveaux ciels et la nouvelle terre seront inaugurés pour l'éternité: "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé depuis les origines du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité; prisonnier et vous êtes venus me voir". En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous avez fait cela pour l'un de mes frères que voici, et des moins, c'est pour moi que vous l'avez fait".

Conclusion

Fruit précieux d'un projet qui a germé et mûri dans le coeur de S. Exc. Mgr l'Evêque de Saint-Jean; monument de la petite patrie de Varennes, fière de sa gloire la plus pure; un lieu privilégié de la prière, qui assurera l'intercession et hâtera la canonisation de Mère d'Youville; une école de spiritualité où, les valeurs fondamentales évangéliques s'imposeront à l'attention bienveillante des pèlerins, tel nous voyons ce sanctuaire et nous prions Dieu

et la bienheureuse Marguerite d'Youville de lui accorder leur assistance pour qu'il accomplisse, sans fin, sa noble mission surnaturelle. Amen.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

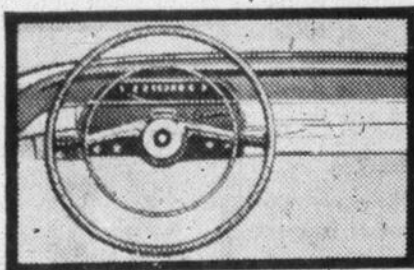
PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

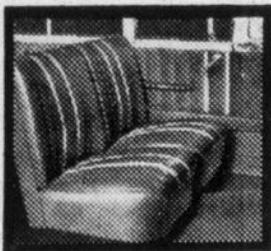


Sedan custom Envoy

L'ENVOY est sans rivale!



L'élégant tableau de bord Envoy commandant le quatre-cylindres Econo-Power, l'un des moteurs les plus économiques qui soient!



Les sièges baquet, standard sur le sedan custom Envoy, vous offrent le luxe des voitures chères, à un prix très modique!



Entre autres avantages, l'Envoy offre de remarquables qualités routières: performances excellentes, puissance plus que suffisante, impeccable tenue de route!



Le plus grand choix de couleurs de carrosserie de sa catégorie, choix de tissus et coloris intérieurs luxueux!

ÉLÉGANCE DE GRAND STYLE, vaste choix de couleurs harmonieuses, lignes élancées, l'Envoy vous offre tout cela à un prix vraiment économique! C'est une excellente voiture, bien construite, et étudiée spécialement à l'usage des Canadiens. Elle se fait en quatre modèles magnifiques: trois sedans et le station wagon Sherwood, convenant à tous les goûts et à tous les besoins! Économique à l'achat, économique en service, et très élégante, l'Envoy est vraiment la voiture la plus avantageuse. Passez chez votre concessionnaire Envoy, vous serez conquis!

(Pneus à flanc blanc, moyennant supplément)

VOYEZ VOUS-MÊME

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE **ENVOY!**

UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

Construite pour General Motors Products of Canada, Limited par Vauxhall Motors Limited, Luton, Angleterre. Pièces et entretien d'un océan à l'autre.

8-1561C

Lasnier & Galipeau Limitée

Fidélité 7-2385

Saint-Jean, Qué.

114, rue Richelieu

Tél. FI. 7-4485

JACQUES LAFLAMME
L.S.C., C.A.

Comptable agréé

139, rue Mercier SAINT-JEAN

est votre s-le lire!

54-3122

25

5-3396

3-8465

7-3742

6-3910

S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à

"S.V.P. DITES-MOI"
"journal "Le Richelieu"

Q La fin du monde m'obsède. Certains savants ont l'air de penser que l'univers a toujours existé et ne finira pas, mais d'autres ont l'air de croire que — comme dans le film "On the Beach" — la fin du monde arrivera avec la prochaine guerre thermonucléaire. Certains dévots de Soeur Lucie l'attendaient même pour l'an 1960... Je ne sais plus à quoi m'en tenir. Une nerveuse

R D'abord, soyez sûre "qu'il y aura une fin du monde". Nous le savons par la divine révélation: "Le ciel et la terre passeront..." (Luc 21, 33); quand Jésus parle ici du "ciel", il ne pense pas au séjour des saints mais au firmament matériel. "Comment se fera la fin du monde?" — Par une grande conflagration. "Alors, les cieux passeront avec grand fracas, les éléments embrasés se dissoudront, la terre se consumera avec tout ce qu'elle renferme" écrit saint Pierre dans IIe épître (3, 10). A remarquer qu'il n'est pas question, dans la Bible, d'un anéantissement de l'univers: "Nous attendons des cieux nouveaux et une terre nouvelle". (ibid. 3, 13); "Isaïe 65, 17; Apocalypse, 21, 1). Donc la conflagration se soldera par un renouveau, par un changement pour le mieux: "La création de monde matériel sera affranchie à son tour de l'esclavage de la corruption", écrit saint Paul aux Romains (8, 21). "Quand arrivera la fin du monde?" Pour saint Augustin, c'est être impertinent que de poser une telle question. S'il nous était avantageux de connaître la date précise de la consommation des siècles, les disciples ne l'auraient-ils pas appris du Christ quand il la Lui ont demandée? Mais Il leur a répondu: "Quant à ce jour et à cette heure, nul ne sait rien, pas même les anges, pas même le Fils (Il n'avait pas mission de les faire connaître), mais le Père seul" (Matthieu, 24, 36).

Ce que la Sainte Ecriture conseille aux hommes, à propos de la fin du monde, c'est d'y être continuellement prêts: "Dans la perspective de la dissolution universelle", disait saint Pierre (IIe épître, 3, 11), "quelles ne doivent pas être la sainteté de votre vie et votre piété". Alors la manière et la date de la

fin du monde n'auront pas beaucoup d'importance!

x x x

Q Imaginez-vous que je viens d'apprendre que ma tante — qui est religieuse enseignante dans une école normale — fait des exercices de Yoga! Est-ce que cette affaire-là n'est pas une pratique des Hindous? Dans ce cas, on "nous change la religion" beaucoup plus que je ne croyais...

R Je comprends parfaitement votre étonnement. Dans le grand dictionnaire Webster (non abrégé), je lis que le "yoga est une discipline mentale consistant dans la direction de l'attention sur un objet unique (abstrait ou concret) dans le but de s'identifier consciemment avec cet objet qui peut — ou non — être la divinité. Le yogi — qui doit être sinon ascète du moins continent — cherche, par des respirations et des postures contrôlées, à dominer son propre corps et à atteindre l'union avec l'Esprit Universel, Brahma". Il ne fait donc pas de doute que le yoga est relié, du moins chez ses maîtres originaires, à la religion des Hindous. Il semblerait donc assez imprudent pour un catholique ignorant de s'identifier étroitement à un yogi convaincu l'influence de ce dernier pourrait aisément envahir la sphère proprement religieuse et constituer finalement un danger sérieux pour la Foi du disciple. Toutefois, des écrivains catholiques ont cherché à "extraire" du Yoga traditionnel certaines méthodes qui ne paraissent pas dépasser la discipline psychosomatique et l'auto-rythmisme. Il serait donc facilement licite à un catholique suffisamment instruit d'étudier les possibilités naturelles du Yoga, en distinguant soigneusement les bienfaits psychologiques et le caractère panthéistique. Dans la mesure donc où elle possède une foi éclairée, et en autant qu'elle prend des précautions spirituelles contre la corruption de ses idées, il ne sera pas nécessairement scandaleux qu'une Soeur s'intéresse au contrôle de sa respiration et à la domination de ses tendances corporelles par le moyen du Yoga. Toutefois, avec vous, je préférerais qu'elle n'en parle pas à tout venant.

Un décret de la Congrégation des rites

ROME (CCC) — La congrégation des rites a publié un décret sur les calendriers liturgiques et les fêtes propres aux différents diocèses et aux ordres religieux. Tout en approuvant l'existence de ces fêtes particulières, le document relève qu'elles ne doivent point prévaloir sur le cycle de l'année liturgique célébrant les plus grands mystères de la religion chrétienne.

Ces instructions, qui forment un complément aux grandes réformes liturgiques introduites en 1960 pour l'Eglise universelle, précisent que seules peuvent être célébrées les fêtes des saints pour lesquels on dispose d'éléments historiques provenant suffisamment leur existence. D'autres fêtes ne peuvent être célébrées que dans l'endroit qu'elles concernent, par exemple Notre-Dame de Lorette à Loreto en Italie.

Le document insiste sur le fait qu'il faut faire disparaître du calendrier les fêtes des saints dont l'existence historique est insuffisamment attestée. C'est ainsi que la fête de sainte Philomène (10 août) est complètement éliminée du calendrier liturgique. Les fêtes des saints et des martyrs d'une très haute antiquité et lesquels on possède insuffisamment de renseignements peuvent être remplacés par une fête commune, dédiée à tous ceux dont l'existence n'est pas historiquement attestée.

Parmi les fêtes qui doivent disparaître du calendrier liturgique figu-

rent notamment: l'Expectation de l'enfantement de la Bienheureuse Vierge Marie; les Epousailles de la Bienheureuse Vierge Marie; la Fuite en Egypte; la fête de la Prière de Notre Seigneur; la Couronne d'Epines; le Coeur Eucharistique; les cinq plaies de Jésus; la Pureté de Marie; l'Humilité de Marie, etc.

Quant aux leçons historiques du bréviaire, elles doivent être brèves et exactes. Les leçons propres ne peuvent pas dépasser la longueur ordinaire d'une leçon adoptée pour l'Eglise universelle, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas excéder 120 mots.

Les Equipements de Bureau Richelieu

► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS
ET USAGES A LOUER

J.-L. CHARETTE

* Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuse, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.

Ameublement complet

224, rue Champlain

Saint-Jean
Montréal

Fl. 7-7425
Fl. 8-2808



Ça vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha
Si vous demandez à un Indien de Caughnawaga (Québec) où se trouve la Mission Saint-François-Xavier, il vous dira que c'est sur la rive sud du Saint-Laurent, face à Lachine et à LaSalle.

M. l'abbé F.-C. Forbes, longtemps curé de St-François-Xavier et, plus tard archevêque d'Ottawa, raconte l'odyssée de cette Eglise indienne. De Laprairie de la Matéleine, "en juillet 1676, la mission fut transférée à cinq-quarts de lieue plus haut sur le fleuve, près de la rivière du Portage". Les habitants à la peau de bronze appelaient cet endroit Kahnawaké. C'est là, le 17 avril 1680, que la vénérable Kateri Tekakwitha mourut. En 1689, les Indiens allèrent, sous la direction du P. Bruyas, établir une nouvelle station à une demi-lieue plus haut que la précédente". C'était au pied du Rapide, mais toujours appelé Kahnawaké par les Iroquois d'alors. "En 1696, nouvelle migration, à une demi-lieue plus haut". Exactement à la frontière qui maintenant sépare Caughnawaga de la jeune et florissante paroisse de Sainte-Catherine de Laprairie.

Depuis l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent, ce site est inaccessible. Pendant les étés de 1955-1956, avec le concours du professeur Wilfrid Jury, archéologue de l'Université de Western Ontario, j'ai pu repérer et déterrer les deux-tiers de ce village ancien au coût de plus de \$3,000. Il me reste toujours une dette de \$600 à solder pour la pension des hommes qui ont participé à ces recherches. Ce n'est pas trop, si l'on considère que les parents et amis de Kateri y ont vécu, que le Père Cholenec y a écrit sa vie, et que, les PP. Jacques Bruyas, s.j. et Jacques de Lamberville, s.j., y sont morts et inhumés tout près de ceux qu'ils avaient tellement aimés et servis. En 1676, le P. de Lamberville avait baptisé la vénérable Kateri Tekakwitha à Gandaouaghé (Fonda, N.-Y.).

Dès 1716, les familles indiennes étaient établies au Caughnawaga que tout le monde connaît.

Aujourd'hui, la mission St-François-Xavier, qui peut retracer son histoire jusqu'à 1687, devient, à cause de la vénérable Kateri Tekakwitha, un magnifique symbole pour le monde entier, et un gage pour toutes les races de couleur que les blancs peuvent, à l'occasion, bien se comporter. C'est ce qu'a compris M. Simon Gichuru, un jeune intellectuel noir du Kenya, que je viens de recevoir à la vieille résidence des Jésuites, construites en 1717. Et combien d'autres qui y sont passés, venus de l'Inde, de la Chine, du Japon.

Vous avez besoin d'aide spirituelle et temporelle? Ecrivez-m'en un mot au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec). J'y déposerai votre lettre sur une importante relique de Kateri, et si vous le désirez, je vous ferai parvenir un exemplaire de la petite revue Kateri.

Facile à boire

Le corps a besoin d'environ deux pintes d'eau par jour, mais boire de l'eau pure n'a pas beaucoup d'attrait pour la plupart des gens. Une manière de contourner cette difficulté, c'est de boire des eaux gazeuses, qui désaltèrent plus efficacement même que l'eau pure. Leur action stimulante sur le système digestif active leur absorption par les tissus corporels.

Kateri Tekakwitha

Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.



La Croix

Le Père Cholenec raconte que Kateri, pour toujours avoir en mémoire l'amour de Jésus-Christ crucifié, portait un petit crucifix qu'elle baisait incessamment.

Ce n'était pas la mode ni la vanité, qui attachaient la croix au cou de Kateri mais la compassion et la reconnaissance. Cette croix devint le signe de toute sa vie. Elle a traité son corps, dit l'auteur, avec tant de rigueur qu'il se fait difficile de trouver ailleurs une si grande innocence avec une pénitence si austère; elle l'a tourmenté en toutes les manières qu'elle a pu s'aviser, par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par le froid, par le feu, par des ceintures armées de pointes, par les rudes disciplines avec lesquelles elle se déchirait les épaules plusieurs fois par semaine.

Kateri, enseigne-nous donc l'amour de la croix ou du moins l'acceptation de la croix.

Nous savons que c'est une plus grande grâce d'être jugé digne de souffrir que d'accomplir des miracles et cependant nous reculons chaque

fois que nous rencontrons le Christ du Calvaire.

Nous savons que le plus bel arbre est celui qu'on a taillé, cependant nous refusons d'être essartés.

Nous savons que la plus belle fleur surgit de racines les plus amères, cependant nous nous obstinons à nous établir dans les douceurs de la vie.

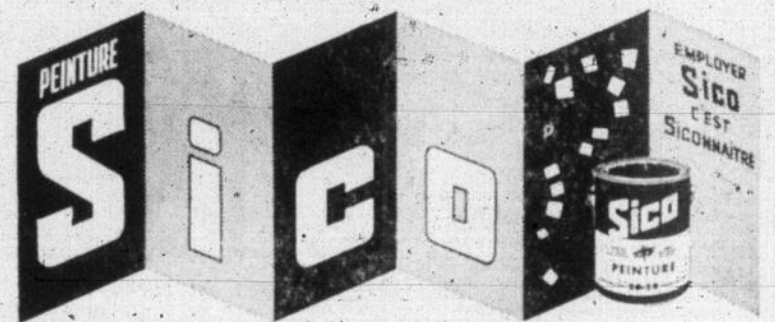
Nous savons que la souffrance détache, élève, affine, ouvre la porte sur l'infini, cependant nous nous laissons la regarder en face.

Nous savons que chaque mécompte, chaque blessure, chaque deuil est un échelon vers le ciel, cependant nous restons assis au bas de l'échelle.

Nous savons que l'oiseau pour prendre son essor met ses ailes en croix, cependant nous refusons de comprendre le symbole.

Kateri, délivre-nous du mensonge de la pusillanimité, du doute, de la lâcheté. Enseigne-nous à souffrir, fais que partout où seront écrits les mots qui disent sacrifice, tous aperçoivent le flagramme discret mais impérieux de l'unique mot: "Amour".
Kaweenne

Le Richelieu est votre journal faites-le lire



— chaque bidon regorge de qualité!

Bréviaires Mame: édition 1961

Nouvelle édition en deux volumes comportant les récentes Rubriques et le Propre du Canada.

M/83; Edition grand format; 7 1/4" x 4 1/4"

Nouveau Psautier Pie XII ou De la Vulgate

Reliure 640 chagrin Madras 1er choix LE JEU

avec tranche rouge sous or \$52.00

Reliure 620 chagrin Madras, tranche dorée \$42.00

Fourreau chagrin Madras avec patte \$5.00

N/28; Edition moyen format; 6 1/2" x 4"

Psautier Pie XII seulement

Reliure 640: \$39.00 Reliure 620: \$31.00

Fourreau chagrin Madras avec patte \$ 4.65

LIVRAISON: en avril ou début mai.

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTREAL I
Comté de Laprairie, Qué. 9467 51 Notre-Dame Ouest

À LA CONQUÊTE DU MONDE

6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



1. — La prière des premiers chrétiens s'inspirait des textes bibliques et des paroles évangéliques. Les fidèles priaient debout, les mains étendues. Saint Clément nous a conservé dans ses lettres certains textes: "Nous t'en prions, Maître, soit notre secours et notre soutien!" que tous les peuples connaissent "que tu es le seul Dieu, que Jésus-Christ est ton enfant, que nous sommes ton peuple, et les brebis de ton berceau".



2. — Malgré les privilèges accordés aux associations funéraires par les empereurs, la police romaine se mettait à la recherche des lieux d'assemblée des chrétiens. Les policiers envahissaient les couloirs des Catacombes, et là, tous ceux qu'ils pouvaient prendre, étaient enchaînés et amenés pour être jugés et condamnés à une mort horrible.



3. — Voici la foule des chrétiens pris aux Catacombes, entassés dans les prisons romaines, en attendant le jugement. Si les chrétiens ne voulaient pas renier leur Dieu, en sacrifiant aux dieux du paganisme adorés à Rome, ils étaient condamnés comme criminels d'Etat; quiconque s'excluait du culte reconnu par l'empire romain était un mauvais citoyen, passible du châtiment réservé aux traîtres.



4. — L'un des atroces châtiments réservés à ces obstinés, était de servir de pâture aux fauves dans l'amphithéâtre lors des grands jeux qui, à certaines époques, étaient donnés en spectacle au peuple romain. On faisait entrer les malheureux chrétiens; les belluaires poussaient dans l'arène des lions et des tigres, dont les rugissements couvraient les cris des victimes; l'on devine les scènes d'horreur qui se déroulaient alors...

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 10



Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne
25 ouest rue Jarry, Montréal 11

Nos illustres "Pères"

Juillet rappelle toujours un événement mémorable pour les Canadiens: la promulgation de l'Acte de l'Amérique Britannique du nord ou Confédération, constitution organisée en 1867 par les "Pères de la Confédération", et qui fut un gain pour notre pays puisqu'il devait le hisser au rang des cinq plus grandes puissances commerciales du monde.

Les Pères de la Confédération ont fait beaucoup pour les intérêts civils du Canada, mais il est aussi quelqu'un qui a fait énormément pour les intérêts spirituels des Canadiens: celui qu'on a surnommé le "Père de l'Eglise catholique en Amérique", Monseigneur de Laval.

La Nouvelle-France, à l'arrivée de Monseigneur de Laval, était encore un pays neuf où tout était à organiser. Appelé à établir l'Eglise catholique au Canada, le premier évêque de Québec ne put rester indifférent à aucun des problèmes qui regardaient la prospérité du pays et le bien-être des colons. Il ne manquait pas d'encourager de toutes manières la colonisation, l'agriculture et l'industrie dans la co-

lonie. Monseigneur de Laval fut de plus appelé à participer dans une certaine mesure au gouvernement du pays. Cet évêque soucieux de sauvegarder la morale, de soutenir les droits de l'Eglise et de promouvoir les intérêts spirituels de la colonie, dut faire face à des persécutions provoquées par des gouvernants imbus d'idées gallicanes. Sans rien céder de ses droits, il supporta avec une patience angélique toutes ces persécutions. Oui! nous devons beaucoup à Monseigneur de Laval, comme nous devons beaucoup aux Pères de la Confédération.

Puissent ces illustres devanciers nous donner le courage de nos convictions et la force de défendre, comme ils l'ont si magnifiquement fait, notre liberté civile et notre liberté religieuse.

Cours de perfectionnement en sciences religieuses pour les frères

Montréal (CCC) — L'Office catéchistique provincial, en collaboration avec l'Institut supérieur des sciences religieuses de l'Université de Montréal et le secrétariat général des frères éducateurs du Canada, organise des cours de perfectionnement en sciences religieuses à l'intention des frères enseignants.

Ces cours se donneront à Val Morin au camp des Frères des Ecoles Chrétiennes, du 6 juillet au 4 août. Cette session de perfectionnement permettra à tous ceux qui assisteront de faire une étude doctrinale et méthodologique approfondie des volumes de la collection "Témoins du Christ".

Parmi les professeurs qui donneront des cours, on remarque notamment MM. les abbés Jean Maftucci, René Coderre et Hubert Paradis, p.n.é.; M. le chanoine Paul-Emile Crépault; et les RR. PP. Jean-Marie Tillard, o.p. et Hyacinthe-M. Robillard, o.p.

Ne vous enivrez pas de vin; on n'y trouve que libertinage; mais cherchez dans l'Esprit votre plénitude. (Eph 5. 18). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Jean XXIII parle du Concile

Dans l'allocation qu'il a prononcée lors de l'ouverture des travaux de la session plénière de la commission centrale préparatoire du concile oecuménique, le Pape Jean XXIII a notamment déclaré: "L'attente du concile est très répandue, sereine et courtoise, non seulement parmi nos fils, mais aussi chez ceux qui sont hors de l'Eglise. Cela nous est une raison de tranquillité et un encouragement à poursuivre notre travail".

— Une trace ineffaçable —

Après avoir souligné qu'une nouvelle phase de la préparation du concile s'ouvre par les travaux de la commission centrale, et qu'une tâche ardue s'offre aux membres de cet organisme, le Souverain Pontife a ajouté: "Un concile est un événement destiné à laisser une trace ineffaçable dans l'histoire de l'Eglise. Il en a été ainsi pour tous ceux qui se sont succédés, au nombre de vingt, et qui forment autant de constellations dont resplendit l'Eglise. Ils frappent l'imagination en faisant apparaître toutes les conséquences qui découleront de la prochaine assemblée pour la pureté de la doctrine, la sainteté des moeurs, la piété religieuse, la discipline ecclésiastique, l'élan missionnaire".

Le Pape a poursuivi: "Les décisions des différents conciles ont été le germe fécond dont sont nées, à toutes les époques, les entreprises de tout genre. Le quatrième concile du Latran, par exemple, fut suivi d'une organi-

sation précise et généreuse de l'évangélisation dans les régions dévastées par l'hérésie. Après le concile de Trente, plus proche de nous et qui nous est par conséquent plus familier, ce fut toute une suite d'institutions pour le développement de la charité, pour une sanctification du clergé toujours plus grand et plus vaste.

Les conditions historiques qui accompagnent les conciles nous perpétuent, en toute confiance dans le Seigneur, elles nous obligent presque à ouvrir notre cœur à l'espérance, dans l'attente des fruits qui viendront de ce concile aussi et que pourront recueillir certainement, dans une mesure plus large encore, ceux qui continueront à travailler après nous. C'est pourquoi, nous avons invoqué avec une ferveur particulière l'Esprit-Saint lors de la récente neuvaine de Pentecôte et nous ne cesserons pas d'inviter nos fils du monde entier à prier le Seigneur pour qu'Il féconde par sa grâce cette oeuvre grandiose".

La commission centrale préparatoire du concile oecuménique compte actuellement 93 membres, auxquels s'ajoutent 20 conseillers. Parmi ces membres se trouvent les présidents de chacun des organismes préparatoires du concile, plusieurs autres cardinaux, les présidents des conférences épiscopales du monde entier, les patriarches des divers rites orientaux, les supérieurs de quatre Instituts religieux: bénédictins confédérés, dominicains, franciscains et jésuites. Les membres de cette commission représentent une soixantaine de nations différentes et tous les continents. (CCC)

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries professionnelles
Les Editions du Richelieu LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE pour réceptions, mariages, etc., voyez: EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean FI. 6-4500
● Chaises à louer pour toutes occasions
● Grandes tables pour banquets
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Du nouveau! Assurances un paiement mensuel
Pour les assurances de:
● Votre maison
● Vos biens personnels
● Votre auto, camion
● Votre vie
● Votre santé
● Votre commerce
TOUT EST INCLUS dans le programme budget "Travelers de Hartford" de la Compagnie
SIGNEZ
FI. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN SAINT-JEAN, P.Q.



LITURGIE
JUIN
OFFICES DE LA SEMAINE
30 Vendredi (R). Commémoration de saint Paul, ap. — 3 cl. Or. de saint Pierre sous une même conclusion; pr. Ap.
JUILLET
1 Samedi (R). Précieux-Sang de N.-S. — 1 cl. Or. un.; Cr.; pr. de la Croix.
2 Dimanche (V). Vie ap. Pentecôte — 2 cl. (2e or. Visitation de la B. V. M.); Cr.; pr. Trih. — II vp. du dim.
3 Lundi (R) Saint Irénée, év. et mart. — 3 cl. (Messe antérieure-ment au 28 juin).
4 Mardi (V). Férie. — 4 cl. Messe du dim. préc.; sans Gl. pr. comm.
5 Mercredi (Bl). saint Antoine-Marie Zaccarie, conf. — 3 cl.
6 Jeudi (V) Férie. — 4 cl. Comme au 4.

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison * Veneer * Masonite * Arborite
Vitres * Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques ::: Saint-Jean, Qué.

VENTE DE VACANCES

CHEZ

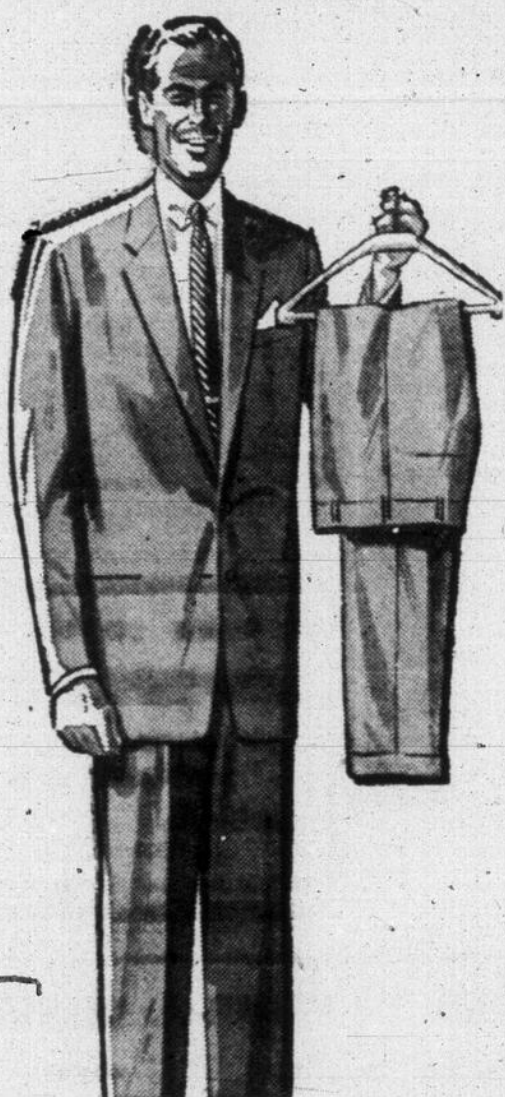
HARRY SELTZER INC.

244-246, rue Richelieu

Saint-Jean

vendredi, le 30 juin à 9 heures a.m.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION SPECIALE POUR VOUS HABILLER POUR L'ETE



EXTRA SPECIAL!

Un achat de complet avec
deux paires de pantalons
Pour cette vente seulement

\$29.95

SPECIAL!

Pantalons pour hommes
Style Continental
Dans les nouvelles couleurs
vert olive, beige et noir

REDUITS A **\$5.95**

**TOUTE VENTE
EST FINALE**

Spécial! Spécial!

CHEMISES SPORT

à manches courtes.

Une nécessité pour vos
vacances d'été.

REDUITES A **\$2.99**

GILET SPORT

(COAT) pour HOMMES

Les plus nouvelles teintes

Grandeurs: 34 à 46

REDUITS A **\$19.95**

**T-SHIRTS
POUR HOMMES**
à manches courtes,
grandeurs: S.-M.-L.-XL.
SPECIAL A **\$3.29**

COUPE-VENT D'ETE
Couleurs assorties
SPECIAL A **\$1.95**

Ensembles de robes
Réduits au prix spécial de
\$12.95

JUPES DE COTON
Modèles ravissants
REDUITS A **\$2.95 \$3.95**

REDUCTION SPECIALE

sur les gilets "Helen Harper" en banlon; tous les
plus nouveaux styles dans "Bulkey"

— Tous pratiquement réduits pour cette vente —

**ENSEMBLES DE JUPES
ET BLOUSES**
imprimé et couleurs unies
REDUITS A **\$7.95**

BLOUSES
Gros assortiment en grandeurs,
couleurs et styles.
\$1.49 ET PLUS

Quartier général des costumes de bain
et des vêtements "Jantzen" pour la plage
pour hommes et dames

Le plus grand choix dans toutes les couleurs et grandeurs

TOUS NOS PRIX SONT REDUITS



SPECIAL!

ROBES CHEMISIER

Modèles et couleurs assortis
Régulier \$14.95

POUR **\$8.95**

ROBES

Soie et organza imprimés
Régulier \$18.95 — Réduites à

\$10.95

CHAPEAUX

EXCLUSIFS DE LA SAISON

à notre magasin, avec accessoires
tels que bourses, gants, écharpes

99¢ EN MONTANT